T. XXIX — N° 2 10 Juin 1934

# La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

ROMA

## QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Catholicisme et Politique.*

PIERRE MESNARD. *L'Action Catholique et la famille.*

Un précédent article avait montré comment la doctrine du corps mystique est le dogme central de l'Action Catholique. La présente étude commence à en exposer la réalisation, et tout d'abord dans cette première société qu'est la famille. L'Action Catholique y a un double rôle : restaurer la famille dans sa plénitude — l'intégrer dans un ordre chrétien.

MAURICE BRILLANT. *La formation du Canon du Nouveau Testament.*

Le récent ouvrage du Père Lagrange, directeur de l'École Biblique de Jérusalem.

P. B. *« L'Action Française » et l'Église catholique.*

Une mise au point nécessaire.

C. SPICQ, O.P. *Le discernement de la conscience.*

## *DOCUMENTS*

***L'exploitation médicale et pharmaceutique du sentiment religieux***

Un réquisitoire justifié contre les annonces médicales qui compromettent la religion.

*Billet de Christianus*

# Catholicisme et Politique

*La situation des catholiques n'a jamais été plus difficile qu'en ces jours. Les moindres événements en témoignent.*

*Hier, une réunion intime groupait autour de* La Vie Intellectuelle *cinq ou six catholiques éminents, philosophes et journalistes. Une même foi, une même volonté, une sincérité égale. Tous uniquement soucieux du bien de l'Église et de la France.*

*Pourtant, ils n'étaient pas d'accord. Les uns tenaient pour essentiel de s'abstenir de toute politique. Les autres jugeaient qu'il était chimérique et dangereux de traiter par prétérition ce qui est l'événement capital et la préoccupation unanime des Français : Que se passera-t-il lorsque l'expérience Doumergue cessera ? Quel sera alors et donc quel est déjà le dessein des catholiques pour assurer au mieux le redressement de leur pays ?*

*Les journalistes, soucieux de la réalité politique, accusaient les philosophes d'abstraction. Et ceux-ci refusaient de compromettre le catholicisme dans une aventure politique, quelle qu'elle fût.*

*C'est, on le reconnaît, le malaise qui pèse sur nous depuis le 6 février. Celui qui oppose la* Déclaration pour le Bien Commun *à la* Revue Universelle, *Maritain à Massis, le catholicisme à lui-même.*

*Au vrai, est-il juste de dire que, dans ces difficultés, c'est le catholicisme qui s'oppose à lui-même ? Tout le malentendu ne vient-il pas de ce qu'on fait porter par le catholicisme ce qui n'est pas de son ressort ? C'est cette limite du rôle — et donc de la responsabilité — du catholicisme qu'il faut préciser. Rien ne libérera davantage les consciences chrétiennes. Il faut marquer nettement que lorsqu'un catholique fait un choix politique, il n'engage pas et il ne doit pas croire qu'il engage l'Église.*

*C'est là pour certains une véritable tentation. Si je suis catholique, je dois être des* Jeunesses Patriotes *ou du* Petit Démocrate, *de la* Jéune République *ou de la* Solidarité Française...

*Et cela peut bien être pour lui, subjectivement, une dictée de sa conscience. Mais qu'il n'aille pas mêler l'Église à cela!*

*Il faut absolument comprendre qu'un catholique qui opte*

*pour telle politique n'engage que lui. L'Église ne fait pas de politique. Elle a pour mission première de conduire les âmes au salut. Pour cela, elle enseigne la doctrine du salut, l'Évangile, le* Credo, *les éléments de la foi qui nous font connaître Dieu, et le Verbe de Dieu fait chair : le Christ.*

*Le reste est secondaire et a rang de moyen.*

*Moyen social : d'où une doctrine sociale de l'Église formulée dans les encycliques* Rerum Novarum *et* Quadragesimo anno : « *Nous avons le droit et le devoir de nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques.* »

*Moyen politique : car certains régimes ouvertement contraires à la loi naturelle et divine doivent être écartés.*

*Mais ceci posé, il faut voir quel est exactement à cet égard le rôle de l'Église ou du catholicisme en général, et quel est le rôle des catholiques.*

*Or, ici, le rôle de l'Église n'est pas de proposer ni d'élaborer des solutions immédiatement pratiques. Elle n'intervient pas « dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence ». Elle n'a pas été instituée pour nous suggérer le meilleur système fiscal, l'aménagement du crédit ou le moyen de diminuer les prix de revient.*

*Pas davantage, elle ne prétend recommander un régime politique. A propos du régime parlementaire, Pie XI a déclaré que « la doctrine de l'Église ne réprouve point ces institutions politiques — non plus que les autres institutions conformes au droit et à la raison —, mais il est manifeste qu'elles se prêtent plus aisément que toutes autres au jeu déloyal des factions ».*

*On voit ici sur le vif la position exacte de l'Église. Elle peut avoir des préférences. Elle laisse intacte la liberté du choix. Elle peut juger si un régime est mauvais. Elle ne se charge pas d'en proposer de meilleur. Aucune* invention *technique, aucune élaboration positive. Cela ne la regarde pas. Une constante impartialité envers tout organisme qui ne viole pas manifestement les lois humaines et divines. Mais aussi un droit de* jugement *sur les institutions que d'autres qu'elle ont pu créer ou transformer. Et ce jugement est légitime parce que toutes ces institutions relèvent de la loi morale et qu'aussi bien, dans l'ordre providentiel, elles sont autant de moyens qui peuvent aider les hommes à atteindre leur fin véritable et unique qui est la vie divine — ou les en détourner.*

*Il est donc vrai, d'une part, qu'il existe une doctrine*

(1) Encyclique *Quadragesimo anno.*

*catholique sur l'autorité civile, sur le droit de propriété, le droit et le devoir des ouvriers de la terre et de l'industrie, les rapports entre ouvriers et patrons, les relations réciproques des États,... etc...*

*Mais il est également vrai que ce n'est pas à l'Église de tirer les conséquences pratiques, techniques, de cette doctrine. Que les catholiques se mettent, sous leur propre responsabilité, à la recherche des solutions pratiques qu'ils croient être le mieux en accord avec elle. Mais, ce faisant, qu'ils ne prétendent pas engager l'Église.*

*L'Église, elle, approuvera ou désapprouvera, comparera les résultats aux règles générales qu'elle édicte, indiquera au besoin la direction dans laquelle rechercher les améliorations désirables. Rien de plus.*

*Appliquons ces principes extrêmement importants à la situation présente du catholicisme en France.*

*Il en résulte que les catholiques, s'inspirant des principes chrétiens en matière politique et sociale, peuvent et doivent chercher les moyens les plus aptes à les faire passer dans la pratique.*

*En fait, ils pourront adhérer à toutes sortes de partis selon l'exigence de leur conscience.*

*Mais qu'ils sachent bien qu'aucun parti n'incarne, à l'exclusion des autres, cette doctrine, même en ce qui concerne l'ordre des moyens. Qu'ils ne projettent donc pas dans leur choix politique, économique ou social, la valeur absolue qui n'appartient qu'aux principes directeurs enseignés par leur foi. Qu'ils se rappellent la relativité de toute opinion politique et de tout choix technique au regard de la doctrine de l'Église, qui, seule, a valeur absolue.*

*Unis dans la même doctrine générale, il est tout naturel qu'ils diffèrent dans l'application et dans la recherche des solutions le mieux adaptées, car nous sommes ici dans le domaine du contingent, du pratique, de l'individuel, avec toutes les chances d'erreur que cela implique.*

*Dans l'état présent de la France, la pire erreur serait de prétendre qu'il y a un seul remède politique, économique ou social, correspondant à la doctrine de l'Église et de vouloir constituer un parti politique catholique pour le réaliser.*

*Il vaut mille fois mieux que les catholiques soient divisés sur les moyens techniques de résoudre la crise, pourvu du moins qu'ils soient d'accord sur sa cause profonde, qui est morale et religieuse, et sur les principes généraux qui doivent y remédier et qui sont la doctrine même de l'Église.*

CHRISTIANUS.

# L'Action Catholique et la Famille

L'Action Catholique, sur laquelle les documents pontificaux ne cessent depuis l'Encyclique *Ubi arcano* (23 décembre 1922) d'attirer l'attention des fidèles, n'est autre chose, en définitive, qu'un effort plus coordonné de la chrétienté vers la réalisation de son idéal éternel; effort auquel la collaboration des laïques est expressément requise, dans les directions et sous l'autorité désignées par la hiérarchie, effort qui vise la transformation radicale de la société tout entière mais qui découle uniquement d'une religion plus intense, plus vécue et plus conquérante :

> Ne différant pas de la divine mission confiée à l'Église et à son apostolat hiérarchique, cette Action catholique n'est pas d'ordre temporel, mais *spirituel*, ni d'ordre terrestre, mais *divin*, ni d'ordre politique, mais *religieux*. — Pourtant, elle n'en doit pas moins, et à bon droit, s'appeler *une action sociale*; car elle a précisément pour but de propager le règne du Christ, et par cette propagation de procurer à la société le plus grand des biens, d'où découlent tous les autres biens (1).

Si l'Action Catholique est bien la projection de la théologie et de la morale chrétienne sur le plan de la société humaine, rien d'étonnant à ce que l'enseignement pontifical lui ait désigné nettement, comme premier objet, la famille (2).

(1) S. S. Pie XI, *Lettre au cardinal Bertram*, 3 décembre 1928. Cf. *Documentation catholique* du 16 février 1929, t. XXI, col. 391.

(2) Encyclique *Divini illius magistri* (31 déc. 1929) sur l'éducation, encyclique *Casti Connubii* (31 déc. 1930) sur le Mariage Chrétien; importantes considérations familiales dans l'enc. *Quadragesimo Anno* (15 mai 1931).

Le groupement familial revêt en effet, pour un sociologue chrétien, une double importance. Il est déjà, sur le terrain naturel, la cellule-mère de toute société terrestre : de sa vigueur, de sa solidité, de sa fécondité, dépend presque entièrement la vitalité de la cité tout entière qui en tire non seulement des corps, mais des « *hommes* », c'est-à-dire des citoyens adaptés à leur fonction de coopérateurs et munis de l'équipement intellectuel et spirituel nécessaires à cette fin. Suivant le nombre de ces membres, suivant leur valeur sociale, la société civile s'anémiera, se conservera ou progressera. Le Play d'abord, Henri de Tourville à sa suite et avec plus d'exactitude, ont montré l'importance capitale de la famille au point de vue éducatif : suivant que l'enfant y aura contracté une mentalité « communautaire » basée sur le recours constant à l'assistance du groupe, ou un esprit « particulariste », c'est-à-dire épris d'initiative et de discipline spontanée, la solidité politique, la prospérité économique d'un pays seront précaires ou assurées. La famille ne donne pas seulement la vie, elle transmet dans son cercle étroit propice aux graves confidences et aux entretiens importants les « valeurs » essentielles où communie l'esprit public.

Si la formation de personnes bien adaptées à l'existence et en particulier à la vie civique ne peut laisser l'Église indifférente, l'éducation des âmes au sein de la famille doit retenir au plus haut point son attention. Et en effet, au premier rang de ces « principes » que la famille inculque à ses jeunes adeptes se trouvent toutes les valeurs chrétiennes, depuis les dogmes que l'enfant apprend à balbutier sur les genoux de sa mère, jusqu'à l'attitude pratique de générosité chrétienne et de simple abandon aux volontés divines, dont le cœur enfantin contractera, dans un foyer vraiment chrétien, l'habitude salutaire. A cette éducation directe vient se joindre la valeur de

l'exemple, très forte dans un milieu resserré où les rayonnements spirituels sont particulièrement imprégnants : un père véritablement chrétien, une mère à la piété intérieure et discrète, quelle prédication continue pour l'enfant en faveur de la foi catholique ! Enfin quelle meilleure préparation à l'établissement d'un nouveau foyer fécond et chrétien que la formation d'un jeune homme, d'une jeune fille, au dévouement fraternel dans l'intimité instructive de la collaboration familiale !

Ceci posé, la ligne de conduite de *l'Action catholique* nous paraît facile à fixer. Comme le disait excellemment Mgr Baudrillart à la Semaine des Écrivains Catholiques, elle doit se proposer « *deux formes d'action : action directe, action indirecte* (1) ». Sur le terrain envisagé, elle aura donc un double objectif : d'abord la restauration de la société familiale dans la plénitude de ses attributs essentiels (action indirecte), ensuite l'intégration aussi complète que possible de la famille dans l'ordre chrétien (action directe). Double objectif, écrivons-nous, parce que les moyens employés et la tactique à suivre apparaissent différents, mais en réalité action unique qui consiste à installer au cœur de la famille le ferment de la foi et de la charité chrétienne.

*
* *

## La Restauration de la Famille

Ébranlée dans sa stabilité par le divorce, dans son autorité par les empiétements toujours plus considérables de l'État, dans sa fécondité par les difficultés croissantes de la vie économique et l'affaiblissement des vertus chré-

(1) Cf. *Documentation Catholique*, 8 juin 1929, t. XXI, col. 1415-1420.

tiennes, la famille nous apparaît, en bien des couches différentes de l'organisme national, singulièrement menacée par la crise contemporaine. Les uns assistent à ce déclin avec la joie sadique des responsables du mal devant le résultat de leurs efforts, d'autres essaient de se rassurer en niant l'étendue du péril ou en escomptant des redressements spontanés ; enfin des esprits justement inquiets recherchent des solutions urgentes capables d'extirper le mal ou tout au moins d'en enrayer les progrès. C'est naturellement dans ce dernier groupe qu'il convient de ranger les dirigeants de l'Action Catholique.

Mais si tous les catholiques déplorent également les troubles causés par l'affaissement familial, ils sont loin d'être d'accord sur l'attitude à tenir à l'égard de la situation présente. Beaucoup de prêtres, d'hommes d'œuvres, désireux d'action rapide et adaptée, ont fait face aux circonstances, et, sans se rendre compte des dangers de cette tactique, accepté comme un fait le déclin de la famille. Emportés par une soif de dévouement à laquelle se mêle parfois un moins édifiant désir de tout commander, ils se sont *substitués* à la famille défaillante, et ont souvent traité l'enfant comme leur propriété personnelle, un rescapé qu'il s'agissait de préserver contre son milieu naturel. Inaugurant le 5e Congrès de l'Association du Mariage Chrétien, le *R. P. Dieux*, de l'Oratoire, précisait très justement la situation et montrait les glissements regrettables qu'elle avait provoqués dans la conception paroissiale :

Voilà ce que nous avons fait ; mais, en réalité, depuis la Révolution, la paroisse, le clergé et les éducateurs chrétiens se sont trouvés en face d'une société décomposée et désorganisée, en face d'une poussière d'individus, devant l'abdication de la famille, en face des empiétements de l'État, devant l'écroulement de la profession sous les coups répétés du libéralisme. Alors, par nécessité et par générosité aussi, la paroisse a pris sur ses épaules le travail qui aurait dû

être fait par beaucoup d'autres. Elle s'est vue obligée de se charger des fonctions d'autrui ; par ses seules ressources, par ses moyens d'ordre surnaturel, elle s'est efforcée de faire ce qu'auraient dû faire à la fois la paroisse, la famille et la profession. Elle s'est efforcée de grouper des individus isolés qu'il fallait pourtant bien sauver.

Mais, du coup, nous sommes tombés dans le mal que nous avions signalé. A force d'agir sur des individus et de n'agir que par des individus, nous avons borné notre activité dans la paroisse à un apostolat foncièrement individualiste. Ce qui n'était d'abord qu'une exception, qu'une nécessité, un pis-aller, peu à peu, sans que nous nous en apercevions, est devenu la règle, un état qui nous paraît normal et définitif; de telle sorte qu'on peut dire *que l'individualisme, dont nous avons vu les méfaits, a envahi à son tour la pastorale elle-même, et que, dans nos œuvres, dans l'organisation de notre culte, dans notre enseignement religieux lui-même, nous avons peu à peu oublié le rôle indispensable de la famille* et de la profession, la collaboration nécessaire de la société privée, organisée (1).

Cette conception pratique née des conditions matérielles de l'activité paroissiale a malheureusement reçu l'appui de théologiens souvent improvisés qui, dans un souci de perfection complète, tendent à méconnaître par trop les conditions normales du salut humain. Ce sont ces auteurs dont parle l'abbé Viollet « qui laissent entendre qu'à tout prendre, il n'est pas tellement nécessaire d'avoir des enfants, puisque la grande affaire est d'aller au ciel le plus vite possible (2) ».

La nécessité d'une famille forte et saine pour le développement d'une vie chrétienne à la fois profonde et équilibrée est également méconnue d'une importante fraction de l'opinion catholique, les *convertis*, dont le zèle ardent n'empêche pas de fréquentes erreurs de jugement. Ayant souvent reçu une éducation achrétienne ou antichré-

(1) *La Paroisse et la Famille*, 5e congrès de l'Association du Mariage Chrétien, p. 7. — Nous traiterons plus loin la question dans toute son ampleur.

(2) *Op. cit.*, p. 218.

tienne, ils n'ont que trop tendance à généraliser leur propre cas et à conseiller aux autres âmes une méthode d'isolement spirituel qui les détache d'une société considérée comme forcément mauvaise, pour les tourner tout à Dieu. Dans les milieux où les convertis dominent, au moins par l'esprit, comme certains milieux littéraires, la famille n'a pas toujours une fort bonne presse. Beaucoup de chrétiens marquants sont sur ce point dupes d'une illusion perfide : alors qu'ils croient, en détachant de la famille les âmes jeunes qu'ils gouvernent, faciliter leur ascension spirituelle, ils ne font que prêter une oreille complaisante aux erreurs individualistes et céder à l'esprit d'opposition, de « révolution » verbale qui est certainement le travers le plus ridicule de la génération présente.

Combien différentes nous apparaissent les directives éclairées qui depuis trois pontificats nous parviennent de la chaire de Saint-Pierre ! Léon XIII l'exposait avec force dans l'encyclique *Arcanum Divinae Sapientiae* en reprenant l'enseignement que donnait saint Paul aux Éphésiens : « Le secret de sa volonté, c'est de *restaurer dans le Christ toutes les choses qui sont au ciel et sur la terre* (1). » Cette pensée constante du Saint-Siège, dont Pie X écrivait qu'elle doit être la principale préoccupation des catholiques de tout pays et de toute classe, c'est la reconstruction d'une *Chrétienté*, c'est-à-dire d'une société concrète où non seulement les individus mais tous les organes composants soient pénétrés d'esprit chrétien. Non pas seulement des points spirituels trop souvent animés les uns pour les autres d'électricité répulsive, mais des espèces concrètes, des synergies, des coopérations réelles où les chrétiens apprennent dans une collaboration naturelle

(1) S. Paul, *Ad. Eph.*, I, 9-10, in Encyclique *Arcanum Divinae Sapientiae* du 10 février 1880 (cf. *Documentation cath.*, t. 25, col. 296).

et répétée l'esprit de service et l'amour fraternel. Refaire la famille, la profession, l'état, la société internationale, sur le plan chrétien, redonner à la spiritualité chrétienne un élan nouveau en retrempant l'individu dans ces organismes rajeunis, tel est également le but vingt fois avoué des dernières encycliques (1). Il n'y a donc pas à choisir entre deux méthodes possibles : la *méthode de suppléance*, si elle eut son utilité pour reprendre le contact et mesurer les difficultés de l'œuvre à accomplir, doit céder décidément le pas à celle qu'imposent à la fois la raison et l'autorité, la *méthode de reconstruction.*

Puisqu'il s'agit de reconstruire, précisons tout d'abord un point important. C'est que toute contribution, si modeste soit-elle, à la restauration de la famille, doit être considérée par un catholique comme une œuvre méritoire et particulièrement opportune, même si cette collaboration se manifeste sur un plan strictement naturel. L'*Action Catholique* ne doit donc pas craindre de participer à toute activité sociale ayant pour but l'amélioration de la situation familiale : l'Encyclique *Quadragesimo Anno* lui en fait même un devoir strict. Il importe donc que nous collaborions à toutes les œuvres d'assistance familiale que la société civile, les différents groupements, les initiatives personnelles, peuvent organiser. D'abord œuvres de préservation et de défense contre tel ou tel fléau :

*a*) œuvres d'hygiène sociale luttant contre la tuberculose, l'alcoolisme, le taudis ;

*b*) œuvres d'hygiène morale luttant contre la propagande pornographique ou anticonceptionnelle, la licence des rues et des spectacles, etc.

(1) Il est entièrement développé dans l'Encyclique *Urbi arcano* du 23 décembre 1922 (cf. *Doc. cath.*, t. IX, col. 67-87) où S. S. Pie XI indique le programme de son Pontificat.

Ensuite et surtout œuvres *positives* ayant pour but l'établissement de conditions nouvelles et favorables à l'institution familiale :

*a*) œuvres d'habitations à bon marché, de décoration et d'embellissement du foyer, œuvres d'enseignement ménager, jardins ouvriers, etc.

*b*) œuvres assistant, aidant et honorant la famille nombreuse, enseignement de la puériculture, consultations prénatales, maternités et crèches, colonies de vacances, etc.

*c*) œuvres de justice sociale mettant à la disposition de la famille des ressources mieux appropriées à ses besoins, caisses de compensation donnant des allocations familiales, crédit familial immobilier ou agricole, coopératives, centres de placement et de consultations juridiques.

Dans tous ces domaines les catholiques doivent intervenir efficacement et visiblement. Et ils le doivent avec la plus grande largeur de vues et la plus grande générosité possibles, c'est-à-dire qu'ils ne craindront pas, suivant le mot de l'abbé Viollet, « d'organiser les œuvres sociales nécessaires à la famille sur un terrain très large, commun à tous les citoyens (1). » C'est pour avoir limité leur action sociale à leurs seuls coreligionnaires que les catholiques autrichiens ont progressivement reculé à Vienne, c'est pour avoir au contraire étendu à tous le bénéfice de leur dévouement que nos catholiques du Nord ont depuis cinquante ans conquis tant de terrain.

L'aide apportée à la famille sur le plan naturel par l'Action catholique peut revêtir trois modalités diverses :

1° Participation à des œuvres neutres ou interconfessionnelles, de prêtres ou de laïques approuvés par l'Action catholique.

(1) *Op. cit.*, p. 221.

2° Participation directe de l'Action Catholique (sur le plan national, diocésain ou paroissial) à telle œuvre de caractère a- ou interconfessionnel, — participation aux mêmes groupements de telle œuvre spécialisée affiliée à l'Action Catholique.

3°) Création d'œuvres catholiques spécialisées dans tel ou tel canton de l'assistance familiale.

La première méthode est naturellement la moins sûre et la moins recommandable : elle est cependant nécessaire sur les points où les ressources en hommes et en argent sont faibles : elle demande des catholiques éprouvés et disciplinés, aux convictions solides et connues de leur entourage.

La deuxième méthode est d'un usage courant et normal dans une société civile qui s'est placée sur un terrain délibérément laïque, mais qui n'entend pas renoncer pour cela à toutes ses missions sociales. Elle a donné de bons résultats par exemple en Hongrie, où l'*Action Catholique*, solidement organisée à tous les niveaux de la hiérarchie ecclésiastique, négocie librement des collaborations pratiques, éphémères ou durables, avec les autorités administratives ou les associations privées. En France, ce sont le plus souvent les œuvres catholiques individuelles, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, syndicats chrétiens, etc., qui réalisent ces collaborations.

Enfin la troisième méthode est certainement la meilleure et la plus désirable. Former partout où c'est possible des groupements spécialisés, authentiquement chrétiens d'inspiration et de direction, mais destinés à tous nos frères sans distinction de croyance, c'est certainement répondre pleinement à l'appel de nos pasteurs et aux exigences de la morale chrétienne. Citons sur le terrain familial les admirables *Secrétariats Sociaux* qui rendent dans les différents quartiers de Paris et dans quel-

ques villes de province tant de services aux familles consultantes, les caisses dotales créées par les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, un très grand nombre de crèches et de maternités catholiques, les patronages, les œuvres d'éducation (1), les infirmières-visiteuses, les dispensaires catholiques, etc.

Notons que ce dévouement aux familles sur un plan purement naturel peut requérir de ses protagonistes les formes les plus hautes de la générosité chrétienne : c'est ainsi que l'abbé Viollet a eu l'idée d'une communauté particulièrement adaptée à l'assistance familiale, « *Les Auxiliaires de la Famille* », qui trouveraient, dans l'exercice de ce ministère somme toute des plus laïques, les mêmes occasions de charité, voire de sainteté, que les *Petites Sœurs des Pauvres* ont déjà su multiplier dans le dévouement aux vieillards.

*
* *

## La Christianisation de la Famille

Mais l'*Action catholique*, si elle a son rôle à jouer sur le plan naturel, ne saurait s'y enfermer tout entière. Nous savons, nous autres chrétiens, que derrière les objets, les personnages et les institutions de ce monde, il est des réalités plus profondes, qui les animent et les ordonnent à leur véritable destin. Nous savons en particulier que l'homme ne peut porter à leur vraie perfection ses puissances naturelles, si elles ne sont vivifiées par les vertus

(1) Nous aurions insisté ici et dans la seconde partie de notre article beaucoup plus longuement sur les œuvres d'éducation, si cette importante question ne devait être l'objet dans cette Revue d'une étude particulière : « L'Action catholique et l'éducation ».

surnaturelles infuses, et principalement par les vertus théologales : la foi, l'espérance et la charité. Il en est de même pour toute institution. Dieu seul est la source de vie où s'abreuve toute la création. *L'Action Catholique* a justement pour but d'étancher la soif universelle en répandant dans tous les organismes l'eau qui guérit et vivifie. La Famille qui aura reçu son aide matérielle attend encore bien davantage de son appui spirituel. Nul doute que ce dernier lui soit indispensable pour la résurrection désirée (1).

### *Paroisse et Famille*

Notons tout d'abord que la famille se trouve placée dans des conditions optima pour recevoir l'enseignement chrétien. A la différence des célibataires plus ou moins déracinés et essentiellement instables, elle est toujours fixée à un endroit déterminé, habituée à mesurer le temps par année : dès lors tout groupement défini peut compter sur elle, l'atteindre et, suivant son dessein, la conquérir ou la servir. Encore faut-il que les valeurs qui se proposent à elle lui soient données comme valeurs familiales.

Nous connaissons en plusieurs points de province française des familles qui ont été grandies et distinguées par leur fidélité à un idéal politique : tel parti, légitimiste, radical ou bonapartiste, avait su les persuader non seulement de la vérité de sa doctrine, mais de la grandeur du rôle qui leur était dévolu, incarnation du principe répu-

(1) Cette action restauratrice d'une activité surnaturelle sur la société naturelle est particulièrement bien exprimée dans l'Encyclique *Arcanum Divinae Sapientiae* : « Bien que cette restauration divine, dont nous avons parlé, eût pour objet principal et direct les hommes constitués dans l'ordre surnaturel de la grâce, néanmoins ses fruits précieux et salutaires profitèrent largement aussi à l'ordre naturel. » (*Op. cit.*, col. 296.)

blicain ou monarchique, exemple rayonnant de sa supériorité sociale. C'est de cette manière que les valeurs religieuses doivent être proposées aux familles et acceptées par elles : la famille chrétienne doit être dans la paroisse l'incarnation et le foyer de la moralité chrétienne, elle doit diffuser largement les vertus d'une foi qui l'aura auparavant vivifiée et surélevée elle-même.

Et cela sera d'autant plus facile qu'aucune doctrine n'est plus propre que la religion catholique à magnifier la famille et à lui donner un plus haut sentiment de sa dignité, de son rôle et de ses responsabilités. Encore convient-il que l'action catholique ne néglige pas, n'ébranle pas la famille dans une organisation qui la place en porte-à-faux perpétuel ; encore convient-il que la famille soit éclairée sur son but, ses possibilités, ses devoirs, son sens et sa valeur chrétienne.

Le premier obstacle à cette christianisation de la famille est le plus souvent l'analyse radicale à laquelle elle est soumise du fait d'une organisation paroissiale à la fois très différenciée et trop individualiste. La spécialisation des œuvres élève dans un trop grand nombre de paroisses tout un système de cloisons étanches, de murailles de Chine entre lesquelles les différents membres de la famille sont réglementairement répartis.

Je prends pour exemple une famille de ma ville ayant une fille au couvent et deux fils chez les Frères. Le dimanche, jour de repos, c'est-à-dire pour les parents journée familiale par excellence, les deux fils seront pris par leur école jusqu'à 11 heures, les filles jusqu'à midi ; les garçons doivent être de retour au collège pour les vêpres, à une heure et quart ! On voit d'ici la matinée sans enfant, le repas bâclé entre l'arrivée de la fille et le départ des garçons ; les œuvres de dames se réunissant généralement à 4 heures, que reste-t-il pour la vie en commun ? Pratique-

ment, l'après-souper, où chacun prépare déjà la journée du lendemain. Pas de vie religieuse en commun possible, et, qui pis est, l'harmonie naturelle de la vie familiale brisée sous couleur d'édification personnelle. Notons que la paroisse elle-même souffre du départ des enfants : les catéchismes exsangues de mon curé (douze garçons pour 6000 âmes assez religieuses), les messes réduites au public triste et peu soudé des austères vieilles filles ou à l'atmosphère mondaine des ménages tard levés et privés de leurs enfants, autant de signes patents d'un désordre dans l'action. Tout le monde gagnerait à ce que les enfants suivent l'office paroissial. Seulement... les directeurs d'établissements religieux se méfient des familles qui leur confient fille ou garçon : si les enfants allaient manquer la messe?

Parfois ce n'est plus méfiance, mais tout simplement omission. Plusieurs échecs retentissants du scoutisme dans le Midi de la France ont eu cette même origine : aumôniers très zélés mais considérant « leurs garçons » comme une propriété personnelle, contact insuffisant avec les parents. Le petit rentrait chez lui fatigué sans que les parents puissent s'en douter, ou partait mal préparé pour de longues expéditions ignorées de la maman. Cet exemple du scoutisme est excellent pour toucher du doigt comment l'œuvre varie suivant l'esprit qui l'anime. Mon fils aîné est au contraire louveteau dans un groupement où l'esprit familial est très développé. Le louvetier et l'aumônier entretiennent un contact étroit avec les familles : des réunions fréquentes de parents permettent de mettre au point un grand nombre de détails, et de résoudre mille petites difficultés. Le scoutisme n'est plus dans ces conditions un obstacle, mais un adjuvant précieux de l'esprit familial. La meute a été un excellent terrain de rencontre pour bien des mamans qui s'ignoraient et qui ont mieux compris leurs petits bonshommes par com-

paraison avec les autres camarades et les autres familles.

C'est à ce groupement des familles que doit viser *l'Action catholique*. Il lui faut inculquer à tous les dirigeants d'œuvres cette idée fondamentale qu'il n'ont pas à se substituer aux familles, mais à les aider et à compléter leur action chrétienne ; proposition qui vaut également pour les maisons d'éducation. M. le chanoine Rome, supérieur du Petit Séminaire de Reims, le disait excellemment dans un article du *Foyer Chrétien* (1).

Dans la mesure où les œuvres *complètent* la famille, elles sont excellentes ; dans la mesure où elles suppléent la famille, elles sont bonnes encore comme un pis-aller, en attendant mieux ; dans la mesure où elles viseraient — ce qu'à Dieu ne plaise — à remplacer la famille après avoir enregistré la carence définitive de celle-ci, elles seraient carrément mauvaises. Que l'on me permette cette familiarité : les œuvres catholiques sont des nourrices sèches... les meilleures ne valent pas le sein maternel.

Un curé devra donc éviter autant que possible dans sa paroisse une organisation des œuvres qui pulvérise la famille, il devra rappeler à ses collaborateurs la priorité absolue des considérations familiales, mais il devra en outre s'efforcer d'*attirer la famille en corps* et de lui offrir l'occasion de manifester devant Dieu la foi et la dévotion solidaires de tous ses membres.

Qu'il s'efforce donc d'abord de célébrer le dimanche une messe particulièrement adaptée aux besoins de la famille. L'heure doit permettre à une famille même nombreuse d'être équipée en temps voulu : or les tout petits sont rarement parés avant huit heures et demie, neuf heures. C'est donc cette dernière heure qui convient le mieux pour célébrer la messe paroissiale — qui, dans la plupart des églises rurales, vu la pénurie croissante du clergé,

(1) Reproduit dans *La Croix* du 6 sept. 1933.

sera seule messe du village ou du bourg. Cette heure évitera la pratique très répandue dans nos campagnes de la communion hors messe vers sept heures et demie, « compensée » par la grand'messe de dix ou onze heures. Il est bien entendu que, dans les églises où l'on conserve encore la barbare coutume de faire payer les chaises, les enfants n'offriront à la quête supplémentaire que l'offrande de leur sourire : il est absolument inadmissible que sous prétexte de grande fête une mère de famille nombreuse puisse être amenée à payer, comme nous l'avons vu, une *pénalité* de trois francs de chaises.

La présence de la famille complète à la messe lui donnera son caractère réel de sacrifice commun, d'adoration sociale et collective qui fut incontestablement celui de l'Église primitive. Comme par enchantement disparaîtront les trémolos douteux destinés à charmer l'oreille des belles dames, ou les *Ave Maria* rageurs égrenés pendant l'office par quelque confrérie désolée. La liturgie reprendra ses droits, et avec elle la messe sa dignité chrétienne. La prédication se trouvera du même coup ramenée elle aussi, par la complexité de l'auditoire, à sa fonction essentielle : application des conseils prodigués par la messe du jour à la vie des fidèles, rapports de la prière et du dogme chrétien. Petits et grands suivront également avec fruit un enseignement ainsi conçu, et leur présence combinée prémunira l'orateur sacré contre les subtilités de la dialectique ou l'inertie des formulaires répétés.

Mais la liturgie réserve des occasions particulières qui permettent au curé de mettre la famille à l'honneur et de la souder plus étroitement encore autour de ces grands actes de la vie humaine que viennent christianiser d'importants sacrements : j'ai parlé du baptême, de la première communion, du mariage.

### *a*) *Le baptême.*

Dans un émouvant rapport au cinquième Congrès du Mariage Chrétien, M. l'abbé Remilleux, curé de Saint-Alban, nous montre comment cette rénovation de la liturgie familiale a permis d'instaurer sur des assises fermes de nouvelles chrétientés dans la banlieue ouvrière de Lyon. Il insiste en particulier sur l'importance du *baptême* et sur l'opportunité que présente ce dernier sacrement pour regrouper la famille devant Dieu et lui donner une instruction appropriée sur l'Église et la Vie chrétienne :

> Dans nos grandes villes, il est douloureusement évident que la plupart des parents qui font baptiser leurs enfants n'ont aucune idée précise sur la grâce sanctifiante et n'en ont qu'une idée rudimentaire. S'ils ignorent l'essentiel, eux et ceux qu'ils invitent au baptême, il est plus évident encore que les cérémonies si touchantes et si évocatrices qui préparent le sacrement, comme l'absorption du sel et les différentes onctions, leur apparaissent comme des rites bizarres, rites ou évocation des sorcelleries de jadis dont il ne faut pas chercher le sens sous peine d'en rompre le charme (1).

Il est en effet pénible de constater combien non seulement le clergé mais les familles les plus chrétiennes tendent à saboter le baptême. La mère s'en désintéresse souvent parce qu'elle n'y assiste généralement pas, les parents les plus proches sont à peine prévenus, la tenue à l'église est presque toujours lamentable : personne ne suit la célébration du rite. Je connais au contraire une grand' mère qui reconstitue toute sa nichée autour de chaque nouveau baptême. Deux, puis trois... puis huit petits enfants, frères, sœurs et cousins, ont ainsi successivement entouré le nouveau chrétien à son entrée dans la paroisse. Cette cérémonie qui se passe à la même église attire tou-

(1) *Op. cit.*, p. 172.

jours un certain nombre d'assistants, chrétiens ou indifférents, qu'elle édifie manifestement. Que dire du père de famille et des sentiments qu'il éprouve devant un semblable spectacle ! Là, dans la même église où l'on célébrait naguère son joyeux mariage, voici qu'il introduit à son tour un nouveau chrétien : le baptisé, ses frères et ses sœurs, témoignent de la loyauté de l'engagement pris et du dévouement quotidien des parents. Comment ne pas évoquer en cet instant solennel celle qui a mis au monde toute cette famille nouvelle et qui n'est le plus souvent représentée que par le fruit de ses entrailles? L'amour chrétien est fortifié par de telles cérémonies qui lui redonnent conscience de sa grandeur, de sa portée et de sa finalité profonde.

A Saint-Alban le curé a organisé autour du baptême toute une cérémonie paroissiale :

> Le petit enfant est invité à l'église, le dimanche matin, à la sortie de la messe de communion (1). Le baptême a été annoncé. Tous ceux qui peuvent disposer de quelques instants s'arrêtent au fond de l'église, formant une couronne au petit ange (2).

Ainsi la chrétienté tout entière entoure son nouveau membre ; elle reprend conscience, en suivant la liturgie (au besoin commentée par le prêtre), de son existence profonde, et des croyances qu'elle implique. Les promesses de la vie éternelle, la foule les saisit mieux autour de ce petit être dont la destinée s'amorce ; elle comprend mieux devant les onctions et les prières qu'on lui prodigue le rôle tutélaire de l'Église dans la préservation du chrétien. En tout cas le but visé est certainement atteint : non

(1) « En plein hiver, quand un médecin interdit la sortie matinale de l'enfant, nous demandons que les baptêmes précèdent ou suivent immédiatement l'office du soir. » (*Op. cit.*, p. 170).

(2) *Op. cit.*, p. 173.

seulement la joie et les vertus de la famille chrétienne ont donné à la paroisse entière un excellent exemple, mais cette famille se trouve fortifiée dans sa foi et dans son espérance :

Je puis affirmer, dit l'abbé Rumilleux, que par le baptême vécu de ce petit ange, le foyer de son père et de sa mère est devenu un peu plus chrétien ou, s'il l'est déjà, est plus attaché à la sainte église et plus ouvert à la charité du Christ (1).

### b) *La première Communion et la Rénovation des vœux du baptême*

Les nouvelles dispositions apportées par le décret de 1905 à la communion des enfants ont modifié heureusement la participation des familles à cette cérémonie émouvante. Autrefois c'était surtout une manifestation mondaine où les parents, munis de leurs plus belles toilettes, assistaient, entourés de toutes leurs relations, aux évolutions harmonieuses d'une petite troupe sacrée, aussi isolée d'eux qu'il était possible.

Maintenant la première Communion est un acte *intime* qui se déroule avec simplicité mais qui requiert instamment autour du communiant très jeune la présence active de ses guides naturels. Voici ce que pense sur ce point le curé de Saint-Alban :

La première Communion des petits enfants est déja un acte familial, donc pas du tout *privé*, ce qui donnerait à penser que l'enfant y fait seul ses petites affaires avec le bon Dieu sans que sa famille et la communauté chrétiennes aient à s'en occuper. Le caractère essentiellement social de la communion serait méconnu. Comment s'arrangerait-on alors avec la sainte Théologie? Ce caractère familial et social de la Communion première est souligné par l'invitation que reçoivent les parents d'accompagner leurs tout-petits quand ils viennent pour la première fois recevoir le Christ

(1) *Op. cit.*, p. 175.

Eucharistique, le petit Jésus en personne qu'ils ont appris déjà à aimer (1).

Rien de plus émouvant pour le papa et la maman que ce jour où leurs enfants deviennent à leurs côtés des chrétiens complets, et souvent raniment du même coup dans leurs cœurs fatigués une foi plus ardente et plus neuve.

La Rénovation des vœux du baptême a inspiré au même prêtre, véritable instaurateur de la liturgie familiale, une cérémonie plus complète et plus impressionnante aussi. Après avoir obtenu de l'enfant le serment de fidélité, le prêtre se tourne vers les parents et leur demande de bien vouloir lui en faciliter l'exécution. C'est là un engagement important et solennel dont ces derniers comprennent toute l'étendue et qu'ils tiennent généralement à honneur de respecter. « En très grand nombre les parents sont extrêmement heureux de tenir un rôle qui convient si bien à un père et à une mère », la pratique n'a rencontré aucune difficulté.

### c) *Le Mariage*

Enfin le moment le plus important de la vie familiale, le mariage, doit être autant que possible préparé et célébré dans une atmosphère intensément religieuse. Là aussi la participation active de la famille et de la paroisse doit être aussi complète que possible. Il y aurait lieu de généraliser la coutume allemande de la messe des fiançailles. Dans la banlieue lyonnaise l'expérience a pleinement réussi :

Toutes les fois que l'occasion se présente, dit le curé de Saint-Alban, nous avons, le dimanche ou un jour de fête en semaine,

(1) *Op. cit.*, p. 176.

une messe dite de Fiançailles. Les deux futurs époux prennent place au pied de l'autel. On chante, on prie pour eux, on communie à leur intention. Toujours l'esprit de famille! (1)

La messe de mariage devrait autant que possible garder le même caractère d'une cérémonie familiale et intensément religieuse. Tandis que les deux époux prennent l'engagement solennel de fonder un foyer chrétien, leurs deux familles respectives doivent non seulement prier pour qu'il en soit ainsi, mais prendre la ferme résolution de leur faciliter l'accomplissement de cette œuvre difficile. Toutes les autres familles réunies autour des mariés doivent s'efforcer de partager ces sentiments et de tirer de la liturgie du mariage toute la valeur doctrinale et ascétique qu'elle contient, faire un retour sur elles-mêmes et s'efforcer, s'il en est besoin, de rectifier leur conduite future dans le sens indiqué par l'Église.

Et ici nous déplorons avec le même auteur que l'on n'attire pas davantage l'attention des époux chrétiens sur les indications du missel romain qui précise que dans la messe de mariage « le prêtre, après avoir consommé le Corps et le Sang du Christ, donne la sainte Communion aux nouveaux époux ». C'est là certainement le désir de l'Église et un point capital de la liturgie matrimoniale ; il est fâcheux qu'il soit tombé entièrement en désuétude, ce qui prouve à quel point le mariage s'est laïcisé même dans l'esprit du clergé paroissial. Il m'a été donné d'assister une fois à une véritable messe de mariage, avec communion des deux époux. C'était dans un pays qui ne brille guère par une foi particulièrement vive : j'ai pu constater moi-même quelle impression profonde cet acte religieux — au fond si naturel de la part d'époux chrétiens — produisait sur les assistants. Il n'en est cer-

(1) *Op. cit.*, p. 178.

tainement pas de plus indiqué pour rechristianiser l'institution du mariage et redonner aux contractants et à l'assistance une plus juste idée de son caractère éminemment religieux.

Telle est cette tendance importante, dont nous avons tenu à entretenir longuement nos lecteurs, et qui consiste à attirer à l'église la famille en corps, à lui donner l'occasion de se ressouder plus étroitement dans l'atmosphère religieuse qui doit lui être familière, et en particulier par la participation aussi directe que possible à la liturgie dans toutes les cérémonies familiales. La paroisse sera d'ailleurs la première bénéficiaire de cette nouvelle attitude. Ses membres, dit Mgr Chaptal, retrouveront ainsi le véritable sens des solennités chrétiennes, « que les actes liturgiques sont collectifs (1) », et ils reformeront entre eux une véritable église, un noyau de chrétienté, dans la mesure où la paroisse sera redevenue, suivant le mot du Père Dassonville, « une famille de familles (2) ».

(*A suivre.*)

PIERRE MESNARD.

(1) et (2) *Op. cit.*, p. 182.

# NOTES ET RÉFLEXIONS

## *La formation du Canon du Nouveau Testament*

Le R. P. Lagrange est un savant d'une fécondité déconcertante et, en vérité, d'une jeunesse miraculeuse. Après tant de travaux qui ont rendu son nom illustre (et, comme on sait, ce ne sont pas de minces brochures; rappelons-nous ses volumineux et célèbres commentaires des Évangiles et de deux épîtres pauliniennes, son magistral *Évangile de Jésus-Christ*, sa *Synopse*, pour ne pas remonter plus loin), après avoir publié tout récemment un important ouvrage de 624 pages, grand format, et si riche de substance, sur le *Judaïsme avant Jésus-Christ* (je ne fais pas entrer en ligne de compte les nombreux articles, si étudiés, qu'il donne inlassablement à la *Revue Biblique*), il nous offre, sans crier gare, une précieuse *Histoire ancienne du Canon du Nouveau Testament*... et encore se présente-t-elle comme la première partie d'une *Introduction à l'étude du Nouveau Testament* (1).

L'aisance avec laquelle il porte cet immense labeur s'explique d'abord par une érudition des plus vastes qui se puissent rencontrer aujourd'hui et qui, s'étendant à tous les domaines de la science biblique et à ses annexes, les dépasse très largement (ainsi connaît-il admirablement l'antiquité profane et, avec une précision, une exactitude que peuvent lui envier les spécialistes confinés dans l'un de ses cantons : c'est le cas, par exemple, pour la littérature gréco-romaine; il semble avoir lu tous les auteurs et, sans les avoir mis sur fiches, en garder les références dans sa mémoire...); il a une culture « d'honnête homme » et d'homme de goût très fine et très diverse; son esprit alerte a mille curiosités, des curiosités fécondes et dont il sait tirer profit en ses études;

(1) Collection des « Études Bibliques », Paris, Gabalda, 1933.

à la science de l'exégète il joint, ce qui n'est pas si fréquent, celle d'un théologien sûr et profond, admirablement muni; sa longue carrière, si bien remplie, a donné au fondateur de l'École Biblique une maîtrise souriante et une aisance incomparable à circuler parmi les problèmes les plus ardus et à y verser la lumière; enfin il y a le *don*, qui ne s'explique pas, et un amour de l'Église, qui l'anime à la servir de toutes ses forces et le soutient dans sa tâche prodigieuse. De cet amour pour le Christ et l'Église, l'expression, en des ouvrages de science, est discrète; elle n'en est que plus émouvante et elle laisse facilement deviner, à un lecteur quelque peu réceptif, la profondeur du sentiment et sa qualité. Quelle joie de se trouver soudain, au détour d'une phrase, devant un homme à la fois et un chrétien de cette taille... Science qui se tourne à aimer, toujours, mais qui, toujours aussi, reste une science scrupuleusement honnête.

Cette maîtrise et cette aisance éclatent dans son nouvel ouvrage, — cette fois, par rencontre, un peu moins volumineux. Le mot « dominer sa matière » ne se peut employer mieux qu'à propos du R. P. Lagrange et de ce livre. Quelque chose de noble et d'élégant, sans apparence d'effort, qui enchante.

Si le volume, assez nourri pourtant, n'est pas fort épais, c'est qu'un grand nombre de pages n'était pas exigé par son dessein. Telle est encore la marque des maîtres : n'allonger point sans raison, fuir un étalage à quoi cèdent ordinairement les novices, laisser ce qui, dans un cas donné, serait du superflu. Le R. P. Lagrange s'en explique dans son avant-propos : il n'a point voulu refaire l'enquête quasi exhaustive de Zahn, mais répondre à cette question : « Comment l'Église en est-elle venue à constituer un recueil de 27 écrits qu'elle nomme le Nouveau Testament? » Les témoignages des Pères semblent d'abord confus et divergents. « Notre intention a été de découvrir les causes des opinions différentes et surtout les motifs qui ont prévalu et réalisé l'unité. » Pour cela il n'était pas besoin de tout dire. « Il importait moins d'être complet que d'examiner de près les textes d'où

dépendait la solution. » Sage méthode et on n'a pas besoin de dire comment est mené l'examen. Il s'excuse d'avoir chargé un ouvrage qui « doit demeurer élémentaire » (et qui l'est moins qu'il ne veut bien le dire) « de discussions assez ardues ». Mais il y met tant de clarté, de vie qu'on les suit aisément, et avec un intérêt constant. Résultat d'autant plus méritoire que l'histoire du Canon, comme il le remarque en souriant, cet amas de citations et de références soit monotones, en leur divergence même, ou d'apparence imprécise, « n'excite guère l'intérêt des étudiants ». Mais justement son livre, si nettement ordonné, guidé par un choix très sûr, n'a rien de commun avec ces répertoires. On y trouve certes beaucoup de choses, et ces quelque deux cents pages sont riches de substance; la merveille, c'est qu'en un sujet qui passe pour être fort sec, le P. Lagrange ait toujours évité la sécheresse; non seulement par ces remarques vives et profondes, qui sans cesse éclairent un pan de l'horizon et qui vont plus loin que la question qui les a fait naître, mais par cette ampleur de vues qui, refusant de s'enliser dans les détails (encore qu'il les connaisse tous et par le menu) et d'oublier l'ensemble du paysage, dégage les lignes essentielles avec une clarté souveraine, par la pensée enfin qui anime toute l'œuvre et lui donne son unité. En vérité, un livre neuf et un livre vivant. Il se lit et pour ma part je l'ai lu avec un intérêt qui n'a jamais faibli.

Un livre neuf... Fût-ce en une matière cent fois traitée, le P. Lagrange trouve toujours (sans le chercher) le moyen d'être original; on le sait d'avance; on n'est jamais trompé. Un livre opportun aussi, car sur la formation du Canon quelques erreurs, une erreur surtout, puisée chez d'illustres savants protestants, risque de se répandre en dehors des milieux protestants. Le P. Lagrange a très bien marqué dans son introduction la position du protestantisme orthodoxe, pour qui la règle de foi unique est l'Écriture, et son embarras, puisque le théologien protestant « doit être absolument certain de ce qui est Écriture » — et ceci « en dehors de l'autorité de l'Église ». C'est dans ce dessein que Th. Zahn avait

entrepris sa grande *Histoire du Canon* (1888 et 1890), mais le résultat de la vaste enquête (continuée dans les *Forschungen* du même Zahn) n'était guère propre, estime le P. Lagrange, à réjouir le cœur d'un fidèle protestant, car, « sans l'avouer, la critique rendait les armes et passait la main à l'autorité de l'Église sous la forme d'une tradition non interrompue ». Harnack le vit nettement et il réclama, puis, comme on sait, il reprit l'enquête pour son compte — dans une œuvre célèbre et d'ailleurs précieuse. Sa conclusion, différente, ne devait pas sonner très bien elle-même à des oreilles réformées. Pour lui, dans une masse de livres qui n'avaient point du tout, à l'origine, une autorité pareille à celle de l'Ancien Testament, l'Église, talonnée par la crise marcionite (et montaniste), a choisi quelques ouvrages, mieux accrédités déjà (entre 170 et 200), leur prêtant son autorité; la lecture liturgique (puisqu'on les lisait *à côté* de l'Écriture proprement dite) facilitait cette décision et peu à peu élevait ce qui sera le Nouveau Testament sur le plan de l'ancienne Écriture. Les livres acceptés par les protestants tirent donc, en fin de compte, leur autorité de l'Église et de l'Église seulement. Erreur dogmatique pour nous et, ajoute le P. Lagrange, erreur historique. Par malheur, des esprits distingués, d'une critique ordinairement sûre et modérée (tels M. Monceaux et M. Puech), s'y sont laissé prendre. D'où l'utilité du livre qui vient de paraître.

« L'Église catholique n'accepte point l'honneur qu'on lui fait d'avoir créé elle-même le Nouveau Testament, en le haussant à la dignité d'Écriture Sainte... Elle a reçu les livres du Nouveau Testament comme ceux de l'Ancien, revêtus d'une autorité propre, et en a conservé le dépôt. » C'est ce que déclare fort nettement le Concile du Vatican. Cette définition, le P. Lagrange en montrera le bien fondé en interrogeant l'histoire et, voilà ce dont on est toujours sûr avec lui, sans avoir besoin de donner aux faits historiques la plus légère entorse. L'autorité des livres du Nouveau Testament leur vient, dès le premier âge, de leur origine apostolique, et cela est si vrai que, trois de ces livres n'ayant pas été

composés par des Apôtres (2e et 3e Évangile et *Actes*), on explique (et un saint Irénée s'attache à cette démonstration) qu'ils ont la même autorité que les autres parce qu'ils sont garantis par les Apôtres. L'Église ne crée pas l'autorité de ces livres; elle détermine s'ils l'ont réellement : on conçoit que ce travail de fixation ait demandé quelques recherches, subi certaines fluctuations jusqu'à la proclamation définitive (le canon est pratiquement fixé au début du Ve siècle par la lettre d'Innocent Ier; mais c'est le concile de Trente, puis celui du Vatican, qui en feront un point de dogme et une obligation de foi). Partout au cours de cette histoire, on admirera la prudence, déjà traditionnelle, de l'Église, qui ne se décide que sur bonnes preuves, aimant mieux écarter un livre apparemment excellent et d'ailleurs orthodoxe que d'en admettre un qui n'ait pas toute l'autorité désirable : si une lettre comme celle de Clément, de si bonne date, si belle et qu'on a pu croire inspirée, n'entre pas dans le canon, c'est qu'elle ne venait pas d'un Apôtre et qu'on ne pouvait assurer qu'elle eût été (comme l'évangile de saint Luc par exemple) garantie par un Apôtre (la date ne s'opposait pas à ce que saint Jean l'eût autorisée) (1). Remarquable et nécessaire scrupule. Toutefois l'Église ne se laisse pas émouvoir par certains doutes, purement critiques ou, mieux, commandés par des vues théologiques (2), doutes reposant habituellement sur des détails (tels ceux d'Origène ou plutôt d'Eusèbe) (3), quand la tradition lui livre, véritablement,

(1) Par la même raison, Origène, qui tient *Le Pasteur* d'Hermas pour inspiré, ne le place pas « parmi les livres ecclésiastiques faisant autorité » : il n'est pas d'origine apostolique et n'a pas la garantie d'un Apôtre (notons d'ailleurs qu'il regardait l'Hermas nommé par saint Paul comme l'auteur du livre).

(2) Ainsi les réserves sur l'Apocalypse (particulièrement chez Denys d'Alexandrie, première moitié du IIIe siècle) s'expliquent ordinairement par l'usage qu'en faisaient les millénaristes.

(3) Car Origène « a connu des doutes sur certains écrits du N. T., très peu nombreux... mais on ne voit pas qu'il ait été assez atteint par ces doutes pour créer... une catégorie intermédiaire entre les

des écrits comme apostoliques et reçus à ce titre dès l'origine. Ces quelques fluctuations (assez marquées au IIIe siècle) et qui montrent avec quel scrupule les chrétiens veillaient sur le dépôt sacré, quelle crainte ils avaient de l'adultérer par des admissions imprudentes, cessent pratiquement avec la fixation du canon — fin du IVe et début du Ve siècle. Cependant, le Canon ainsi fixé n'entraînant pas encore une adhésion de foi, — s'il comporte une attitude pratique, — on pouvait continuer de discuter. C'est ce que fait saint Jérôme, qui, fort au courant de toutes les controverses passées, ne manque pas de les rappeler; ainsi peut-on dire qu'il perpétue les doutes anciens, que du moins il en conserve le souvenir vivant par ses remarques critiques. Mais le P. Lagrange conclut, sagement, semble-t-il (p. 153) : « Son attitude a été prise pour de l'hésitation. Il est certain cependant que ses doutes, s'il en a eu, portaient surtout sur le fait possible d'une collaboration pour certains ouvrages [ainsi l'épître aux Hébreux ou la 2e épître de saint Pierre] où il fallait peut-être distinguer l'auteur principal et le rédacteur », ce qui, pas plus au IVe ou au Ve siècle qu'aujourd'hui, ne va contre leur canonicité.

Ainsi comprise, la matière du livre s'ordonne aisément. Après l'Introduction, le Ier chapitre, fort important, puisqu'il s'agit des origines, s'intitule *Le principe du Canon* (45-150 ap. J.-C.). On y voit que les écrits du Nouveau Testament sont tout de suite considérés comme *Écriture* (il importe peu qu'ils soient ou non expressément désignés par ce terme), et l'usage du mot : « il est écrit », sur quoi on a tant discuté,

livres légitimes, reçus de tous, et les livres apocryphes absolument exclus » (p. 102). On se tromperait d'ailleurs en regardant ces « doutes » comme étant exactement de même nature que les objections de la critique moderne et en s'en autorisant. Il serait absurde de dire avec une logique apparente : « Puisque, dans un temps où la critique n'était pas développée comme de nos jours, tels livres ont été déjà suspectés, à plus forte raison... » Car la position des aristarques, leurs préoccupations, leurs motifs sont, dans l'un et l'autre cas, fort différents...

n'a qu'une valeur secondaire, quand on entend saint Ignace déjà mettre l'Évangile au rang et au-dessus des Anciennes Écritures. D'ailleurs la *lecture liturgique*, selon le texte fameux de saint Justin, les place sur le même pied, peut-être avant. Mais de très bonne heure, des éléments apocryphes risquaient de se glisser parmi les livres saints; la garde vigilante de l'Église commence aussitôt et le principe de l'apostolicité en forme l'appui : « L'étonnant est qu'aucun de ces ouvrages [apocryphes] n'acquit une vraie autorité dans l'Église et la seule explication du fait est qu'on savait en réalité qu'ils n'émanaient pas des Apôtres » (p. 23). Le principe est donc clair : c'est l'origine apostolique qui donne autorité aux livres; cette origine apostolique est manifestée par l'usage des Eglises qui n'accepteraient pas un livre apocryphe (1). « Un Origène, un Denys d'Alexandrie se livreraient à un examen interne. Les évêques ont le droit de s'en tenir à une méthode plus courte. Si l'écrit [portât-il, comme certains apocryphes, un nom vénéré] avait été composé par un Apôtre, il eût été reçu dans les Églises avec respect et honneur » (p. 32). Les dernières pages du chapitre — et qui ont, naturellement, une grosse importance — étudient les témoignages les plus anciens sur les livres qui seront plus tard discutés (c'est-à-dire : Épître aux Hébreux, Épître de saint Jacques, Apocalypse, les quatre petites épîtres catholiques); on sait d'ailleurs que ces témoignages (surtout pour les trois premiers écrits, les quatre petites épîtres ne pouvant guère prêter à nombreuses allusions) sont assez rassurants... Le 1er chapitre suffirait à détruire, le plus honnêtement du monde, la thèse répandue par Harnack.

C'est contre Harnack surtout que va aussi le 2e chapitre, plus bref, consacré à la crise du marcionisme et du montanisme. Appuyé sur ce qu'il vient de dire, le P. Lagrange n'a pas de peine à montrer que l'influence de Marcion sur la formation du Canon a été infiniment exagérée, qu'il est vain

(1) L'histoire ici soutient nettement (il n'est que d'examiner les textes allégués) la position du P. Lagrange.

d'en faire « le véritable créateur du Nouveau Testament » et celui qui a déterminé, selon la thèse célèbre, l'Eglise à se former un canon, parce qu'il en fallait opposer un au canon hérétique. L'Eglise n'avait pas besoin d'imiter Marcion, et « ce qu'elle oppose à la nouveauté hérétique, ce sont ses propres principes anciens ». Tout ce qu'on peut admettre, c'est que la tentative de Marcion l'ait poussée à redoubler de vigilance et, selon l'aventure éternelle des hérésies, l'ait amenée peut-être à définir plus clairement la vérité. C'est là tout naturellement que se placent les pages relatives à saint Irénée, grand adversaire de Marcion, qui si nettement appelle le Nouveau Testament *Écriture* et, tout en le distinguant, le lie à l'Ancien ; puis vient Tertullien qui nous conduit à ce montanisme qui finit par le séduire ; la crise montaniste, comme la crise marcioniste, a pû contribuer à rendre plus scrupuleuse la délimitation des livres sacrés, plus stricte l'élimination des éléments douteux et non sûrement attestés comme apostoliques, sans que l'éternelle sagesse de l'Église se laisse aller à rejeter — comme l'auraient voulu les Aloges, d'ailleurs assez mystérieux — des livres inspirés (IVe Évangile et Apocalypse) par la raison que les montanistes en abusaient.

On ne peut résumer le 3e chapitre (pp. 58-133) qui embrasse une longue et active période (commencement du IIIe siècle, fin du IVe siècle) et dont le titre : *Tradition ecclésiastique et doutes critiques*, est fort clair après ce que nous avons dit. On remarquera la très importante étude sur le *Canon de Muratori* qui mérite évidemment de tels soins et dont le P. Lagrange s'est occupé déjà, deux fois au moins à ma connaissance, dans la *Revue Biblique* : il continue, sur d'excellentes raisons, croyons-nous, de l'attribuer à saint Hippolyte (dans le temps où il était antipape), ce qui est devenu aussi l'opinion de Zahn (1). Des pages très impor-

(1) Quant à la faveur, à vrai dire étonnante, que ce canon montre à *l'Apocalypse de Pierre*, le P. Lagrange suggère une influence d'Origène qui, d'après saint Jérôme, rencontra Hippolyte à Rome; à moins, dit-il encore avec plus d'hésitation, qu'Hippolyte ne désigne par ce mot d'Apocalypse la IIe épître de saint Pierre (à cause de la question des fins dernières).

tantes encore se rapportent à Origène et à Eusèbe, dont la critique, il faut l'avouer, flottante, hésitante et que ne règlent pas de fermes principes, « a créé une confusion qu'il faudra des siècles pour dissiper ». Néanmoins, observe le P. Lagrange, parlant d'Eusèbe, le canon de sa propre Église [Césarée] ne devait (sauf peut-être en ce qui regarde l'Apocalypse) pas différer du nôtre.

Le chapitre IV aborde le fait capital de *la première fixation du Canon* (fin IVe et commencement du Ve siècle) avec, notamment, la lettre pascale, justement fameuse, de saint Athanase (367) dont le canon est le nôtre — avec saint Augustin (même liste dans un autre ordre) et surtout avec la lettre du pape Innocent Ier à l'évêque de Toulouse (405) qui tranche véritablement la question (1).

Dans les *derniers flottements* qu'étudie le chapitre V, une bonne part est donnée à saint Jérôme — mais on a vu comment il fallait entendre et à quoi visaient ses « remarques critiques »; puis ce sont « l'isolement et l'incertitude de l'Église orientale », dont le canon, un peu plus court, n'a pas d'ailleurs la fermeté de celui de Rome ou d'Alexandrie (mais peu à peu il devient complet); c'est le « témoignage des manuscrits » qui reflète l'usage des Églises (on copie ce dont elles se servent pratiquement) et milite en faveur de notre Canon (ainsi pour les épîtres catholiques : « il est très vraisemblable que jamais la pratique des églises n'a rejeté quatre épîtres sur sept; on continuait à copier les sept

(1) Mais, on l'a dit, sans faire de sa décision un point de dogme (œuvre des conciles de Trente et du Vatican); aussi la communion n'est-elle, à cet égard, ni rompue, ni menacée avec l'église de Constantinople (à laquelle préside saint Jean Chrysostome, ami d'Innocent Ier). En ce qui concerne le fameux *decretum* (pseudo) *Gelasianum*, la première partie elle-même (canon complet du N. T., mais avec les épîtres II et III de saint Jean attribuées à un autre Jean, « alterius Iohannis presbyteri », ce qui contredit la lettre d'Innocent Ier) n'est pas regardée par le P. Lagrange (fût-elle du temps de Damase, vers 382) comme « un acte officiel de l'Église romaine ».

ensemble »); le chapitre se clôt par la situation de l'Église syriaque.

Le dernier chapitre (*Le Canon et les Écritures canoniques*), après une intéressante étude sur « les noms employés pour désigner le recueil du N. T. », reprend, *ex professo*, très clairement, la position à la fois théologique et historique (les deux disciplines s'appuyant, se précisant, se fortifiant mutuellement) qui donne son unité à l'ensemble du travail. Deux subdivisions : *Le critère de la canonicité et de l'inspiration; Union du principe apostolique et de l'usage ecclésiastique dans la constitution du N. T.*

Ce sont de belles pages et dont il faut citer les dernières lignes : « La question posée par la constitution du N. T. n'est pas, comme disent les critiques protestants : Comment les livres du N. T. sont-ils devenus Écriture Sainte? Mais bien : Les écrits des Apôtres, ou garantis par eux, étant, dès leur origine, au-dessus de l'Ancien Testament, comment l'Église a-t-elle résolu les doutes soulevés sur quelques points? La réponse est : Par sa tradition. Et les critiques modernes n'ont point prouvé qu'elle ait eu tort. »

Voilà donc un livre précieux, nourrissant, convaincant et un nouveau service rendu par le P. Lagrange. On a dit que ce livre en annonçait un autre. Il n'est pas difficile de deviner en quoi consistera cette seconde partie de l'Introduction à l'étude du N. T. et qu'elle traitera de la critique textuelle. On est assuré déjà que le savant auteur y montrera les mêmes qualités. Ce ne sera pas un léger mérite, car ces questions, difficiles en soi, sont, actuellement, par la masse même des travaux qu'elles ont fait naître et par les tentatives d'importance qui se sont succédé, fort complexes et même fort embrouillées. Les nombreuses études que leur a consacrées le P. Lagrange (dans la *Revue Biblique* et ailleurs, par exemple dans les introductions de ses grands Commentaires) (1) font augurer de ce que sera le volume (le

(1) Voir la dernière édition de son *Évangile selon saint Marc*.

P. Lagrange professe, si je ne me trompe pas, cette science à l'École de Jérusalem). On ne l'attend pas sans impatience et d'avance on lui sait gré de la façon dont il nous guidera en cette lande embroussaillée (1).

MAURICE BRILLANT.

## *« L'Action Française » et la religion catholique*

C'est là un sujet pénible et qu'il nous serait plus agréable de passer sous silence : nous savons trop quels douloureux débats il a provoqués. Pourtant, il est vain et dangereux de fermer les yeux à l'influence renaissante de *l'Action Française*. Les événements récents, notamment les scandales et le discrédit parlementaire, lui ont donné beau jeu. Trop de catholiques, préoccupés du sort de la France, retournent à un mouvement qu'ils croient être le plus apte à opérer ce redressement français qu'ils veulent poursuivre. Ils font ainsi passer leur sentiment français avant leur sens catholique. Au vrai, pour plusieurs, il n'y a même pas conflit et c'est en toute tranquillité de conscience que, tout en militant à *l'Action Française*, ils reçoivent les sacrements.

*L'Action Française* sent l'intérêt primordial qu'il y a pour elle en ce moment à atténuer, à faire oublier, ou même à faire annuler les mesures que l'Église a prises contre elle.

A cet égard, un paragraphe des *Documents nationaux* de mai 1934 sur « l'Action Française et la religion catholique »

(1) Le dernier numéro de *La Revue Biblique* (4e numéro de 1933) nous offre, comme prémices, un lucide, remarquable et sage *Projet de critique textuelle rationnelle du N. T.*

est symptomatique. C'est, sous la forme historique, un plaidoyer en faveur des sentiments catholiques du mouvement :

Dès les premiers mois de son existence, *l'Action Française* devait prendre position à l'égard du catholicisme, religion nationale de la France. La plupart des premiers membres du groupe étaient ou des incroyants ou même hostiles au catholicisme. Charles Maurras, incroyant lui-même, démontra à ces esprits qui cherchaient uniquement le bien de la patrie que leur attitude à l'égard de l'Église romaine devait être vénération, respect, reconnaissance, même si l'on ne pouvait donner aux dogmes catholiques l'adhésion de son intelligence, de sa volonté et de son cœur. Pourquoi? Parce que tout ce qui est perdu pour le catholicisme est gagné par des sectes politico-religieuses essentiellement destructrices de tous les élements qui composent la civilisation occidentale.

L'auteur explique une fois de plus le sens de formules comme le « Politique d'abord » et le « nationalisme intégral ». Passons... Ce qui est plus grave et qui doit être relevé parce que c'est la thèse officielle, toujours reprise et toujours susceptible de semer le doute dans les âmes, c'est l'affirmation qu'il n'y a jamais eu condamnation formelle et motivée du mouvement :

Le Pontife régnant n'a pas agi à la façon de Pie X condamnant le Sillon et le Modernisme par des encycliques où les motifs sont clairement exposés et solidement établis par des textes. Pas même un *motu proprio* accompagné de raisons sensibles. Le Pape s'est borné à faire siens les dires d'un cardinal français, le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, reproduisant trop fidèlement les erreurs délibérées d'un avocat belge germanophile.

Mais non! Tout le monde sait — ou devrait savoir — que le Pape a parlé à plusieurs reprises, formellement, par des actes que l'organe officiel du Saint-Siège fait connaître à l'univers entier.

Il a parlé d'abord dans un consistoire du 20 décembre 1926. Or ces allocutions consistoriales, aux termes mêmes des traités de droit canon, ont pour but « de faire connaître à l'épiscopat, au clergé, au peuple chrétien, l'erreur et le danger dissimulés en certaines nouveautés doctrinales et

quelle voie ils doivent suivre à travers les bouleversements et les contingences de leur temps (1) ».

Le journal *L'Action Française* a été ensuite mis à l'index par un décret du Saint-Office du 29 décembre 1926. Le 24 février 1927, une déclaration stipulait que les permissions générales de l'Index ne valaient pas pour *l'Action Française* et que le Saint-Père réservait à lui-même et aux évêques français cette permission dans des cas très rares et pour de graves motifs.

Le 8 mars 1927, un décret de la Sacrée Pénitencerie défendait aux confesseurs d'absoudre les ligueurs, les lecteurs habituels, les souscripteurs d'*Action Française*, et prescrivait aux évêques d'infliger la réprimande canonique et au besoin la suspense aux prêtres qui continuaient d'adhérer au mouvement.

Un second décret, du 16 novembre 1928, a aggravé ces mesures en réservant au Saint-Siège le péché du confesseur qui absout sacramentellement un adhérent d'*Action Française* qu'il connaît comme tel. Tout récemment enfin un rescrit de la Sacrée Pénitencerie, du 13 novembre 1933, a renouvelé cette censure.

Comment peut-on douter de l'authenticité et de la gravité d'une condamnation portée dans de telles conditions?

S. Ém. le cardinal Liénart, dans des « Instructions aux prêtres du clergé séculier et régulier de son diocèse » (24 février 1934), rappelle avec vigueur que *l'Action Française* « a été et demeure condamnée pour des motifs religieux » :

> Ce n'est pas parce qu'elle est monarchiste qu'elle est interdite aux catholiques. L'Église laisse, aujourd'hui comme autrefois, à ses enfants la liberté de leurs opinions politiques. Mais elle ne peut permettre à personne, sous prétexte de poursuivre une fin politique, d'adopter des principes absolument opposés à son enseignement, ni à un philosophe agnostique d'endoctriner des catholiques et de leur inspirer un esprit en contradiction avec celui de l'Évangile.
>
> On dit : « Mais il y a bien d'autres mauvais journaux, et l'Église

(1) Bouix, *Tract. de Curia Romana.*

ne condamne que *l'Action Française.* » C'est une erreur. Tous les écrits qui attaquent la religion et la morale sont condamnés par le Droit général et leur lecture est interdite aux catholiques.

S'il a fallu condamner nommément *l'Action Française*, c'est parce que, sans paraître attaquer la religion, elle la pervertissait dans l'esprit de ses lecteurs, et s'il a fallu en outre infliger à ses partisans des sanctions spéciales, c'est que, loin de se soumettre, *l'Action Française* a réussi à entraîner des catholiques dans la résistance à l'Église.

Encore une fois, ce n'est pas de gaîté de cœur que nous revenons nous-mêmes sur ce douloureux sujet. Mais nous estimons de notre devoir de rappeler une vérité qu'on aurait trop de tendance à oublier aujourd'hui à cause des passions politiques, vérité qu'il faut bien redire cependant pour éviter aux chrétiens de bonne foi la faute grave qu'ils commettraient en revenant à un parti qui a été et qui reste explicitement et formellement condamné.

P. B.

## *Le discernement de la Conscience*

C'est l'une des plus belles qualités de l'élite chrétienne contemporaine que le goût qu'elle manifeste pour toute question de doctrine relative à sa foi et à ses exigences. Elle sent vivement la nécessité d'éclairer et de fonder sa conduite sur une intelligence exacte des réalités humaines et surnaturelles qui la déterminent. Au vrai, il n'y a pas que l'éloquence qui puisse se définir : le son que rend une âme convaincue. La qualité d'une âme et la portée de sa vie sont en dépendance étroite d'une semblable conviction. La séduction d'un idéal n'est efficace que dans la mesure où il est profondément saisi, mais dès lors tout en dérive.

Il est malheureusement peu d'ouvrages de doctrine religieuse ou morale qui soient suffisamment dépouillés de tout appareil technique pour être accessibles à des lecteurs non initiés aux méthodes et au vocabulaire d'école. Cela vient en partie de ce que les spécialistes n'ont pas le temps, le goût ou l'aptitude pour préparer cette présentation, et de ce que les vulgarisateurs n'ont guère une connaissance suffisamment informée et sûre des doctrines.

Aussi est-ce une rare fortune de posséder sur le centre même de notre vie morale une collection du genre de celle-ci, fondée par le P. Noble : « La vie morale d'après saint Thomas d'Aquin », et qui vient de s'enrichir d'un nouveau volume (1). Ce dernier répond au problème que tout homme se pose dès là qu'il réfléchit sur son activité.

(1) *Le discernement de la conscience*, Paris, Lethielleux, 1934.

Il se sent tenu d'obéir à certaines normes morales, de tendre à certaines fins que lui imposent la loi naturelle ou l'enseignement de sa foi. Comment contrôler ses désirs, ses vouloirs, ses multiples actions, les accepter ou les écarter, pour que ses mœurs soient conformes aux exigences susdites? La difficulté est d'adapter des règles immuables à la mobilité des réalisations pratiques. Notre activité s'insère, en effet, dans un tissu de circonstances multiples et disparates où il est souvent malaisé de discerner l'application correcte des intentions vertueuses. Cette appréciation est œuvre de raison, mais la raison seule n'y saurait suffire, et il faut qu'elle soit perfectionnée par la vertu. C'est précisément tout le rôle que joue la vertu de prudence dans notre organisme pychologique ; elle est notre raison, informée des fins directrices, entraînée vers elle par l'amour, et qui en porte l'intimation jusqu'aux actions pratiques. Grâce à elle, le gouvernement de notre vie morale est assuré, et l'on voit que la moralité d'un homme correspond adéquatement à la perfection de sa vertu de prudence. Témoin ces paroles de saint Thomas : « Un homme est dit vertueux dans la mesure où il possède parfaitement une seule vertu, la prudence, dont toutes les autres vertus morales dépendent » (III Polit., leç. 3) ; « la prudence est la vertu nécessaire pour bien vivre » (Ia IIae, qu. 57, art. 5).

Le P. Noble analyse avec pénétration tous ces éléments du discernement de nos actions. Une première partie est consacrée aux convictions morales qui sont les bases du raisonnement prudentiel, convictions diverses dans la conscience de l'incroyant ou du fidèle. La seconde partie étudie le discernement moral lui-même, son mécanisme intime, donc quels actes d'intelligence en composent l'ensemble, et quelles conditions intellectuelles et morales sont requises pour en faire une vertu. Enfin la troisième partie montre comment le tempérament et les qualités différentes de l'esprit et de l'affectivité influent sur la diversité des consciences morales individuelles. On trou-

vera ici de précieux chapitres sur la droiture de la conscience, ses certitudes, ses erreurs, ses perplexités, ses scrupules, etc...

En achevant la lecture de ces pages, on confesse avec Eschyle : « La prudence est le plus grand des dons du ciel. »

C. Spicq, O.P.

# DOCUMENTS

## *L'exploitation médicale et pharmaceutique du sentiment religieux*

*Le Dr Henri Bon, de Besançon, dont beaucoup ont lu le* Laennec *(éditions Lumière, Dijon), qualifié par Paul Bourget de « petit chef-d'œuvre de simplicité et d'émotion », a osé aborder, à la Société médicale de Saint-Luc, le sujet délicat des Spécialités à étiquette religieuse. Catholique préoccupé de faire disparaître un prétexte d'attaques contre le clergé, médecin soucieux d'éviter de cruelles désillusion à des malades, il a fait un réquisitoire d'une fermeté si motivée et en même temps si modérée que même les intéressés ne sauraient s'en plaindre. Et, de fait, l'Association des pharmaciens catholiques qui comprend des pharmaciens fabricants de telles Spécialités, n'a pas hésité à s'associer, dans sa séance du 7 octobre 1927, aux conclusions du Dr Henri Bon... En voici les principaux passages.*

C'est souvent avec un sentiment pénible que les yeux du médecin catholique parcourent les annonces du journal ou de la revue qu'il a entre les mains. Son esprit médical est choqué de voir promettre effrontément des guérisons souvent impossibles à obtenir; ses sentiments religieux sont froissés de voir les promesses faites par les membres du clergé, des religieux ou religieuses, ou tout au moins placées sous leur égide.

Et le médecin catholique n'est pas seul à remarquer ces annonces intempestives ou sans scrupules. Les journaux médicaux en relèvent, à juste titre, le caractère illégal, sinon de droit, du moins de fait, puisque des gens sans diplômes et sans compétence incitent le public à des traitements plus ou

moins hasardeux ; des journaux politiques en profitent pour attaquer la religion et le clergé : l'exploitation du sentiment religieux étant à la base de ces annonces.

C'est ainsi que, dans la *Revue pratique de biologie appliquée* (décembre 1925), Maurice Gille, dans un article intitulé : « L'Appel des guérisseurs », dit à propos de la Christian-Science : « La médecine est née dans les temples, et ses premiers adeptes ne firent accepter leurs décisions qu'en déclarant les tenir de la divinité et en les entourant d'un cortège de formules et de cérémonies qui affirmaient que le prêtre médecin n'était en somme que l'intermédiaire entre les dieux et les hommes. » Et il ajoutait cette note : « Ne peut-on considérer comme un reliquat de cette croyance, le fait que les gens simples attribuent une vertu particulière aux recettes qui s'appuient sur l'autorité des ecclésiastiques ou des moines de notre époque ? L'Elixir des Génovéfains, le remède de l'abbé X..., ou la tisane du curé Y..., auraient-ils autant de vogue si des industriels avisés ne faisaient croire qu'ils proviennent d'un presbytère ou d'un couvent ? »

... Par ailleurs, *Le Propharmacien* a publié (1er janvier 1923) un article du *Progrès Civique*, signé Raymond Laubier, qui montre quelle arme antireligieuse fournissent ces réclames plus ou moins ecclésiastiques, et combien il serait à souhaiter que les autorités religieuses et civiles prissent des mesures énergiques à cet égard. La foi et la santé publique ne pourraient qu'y gagner. Voici les principaux passages de cet article :

Nous découpons, dans un certain nombre de journaux, la plupart *bien pensants*, des annonces comme celles-ci :

« Curé de Noidans-les-Vesoul (Haute-Saône) indique le moyen de guérir toutes les affections de la peau et du cuir chevelu. »

« Un prêtre, l'abbé Hamon, possède des recettes infaillibles pour le traitement du diabète, de l'albumine, des reins, du cœur, du foie, du rhumatisme, etc. »

« Enfants urinant au lit et asthme, guéris par un Curé Nivernais. »

« Un prêtre (Abbé Lauret), savant ignoré et chercheur infatigable, a découvert des recettes incomparables pour triompher rapidement des maladies soignées sans grand succès jusqu'à ce jour. »

D'ailleurs, chacun connaît les innombrables préparations à caractère religieux de fantaisie : Eau de Mélisse des Carmes; Dentifrice des Bénédictins de Soulac; Elixir capillaire des Bénédictins du Mont-Majella; Vin de la Grande-Trappe; Traitement des Chartreux;

Jouvence de l'abbé Soury (qui doit porter sur le flacon le véritable portrait de cet abbé); Tisane merveilleuse du Curé d'Ars, à laquelle, dit le prospectus, plusieurs milliers de malades, dont un roi et plusieurs princes, doivent la vie.

C'est le miracle en tisane, la guérison en pilules, et l'onction en bouteilles!

Ces prêtres charlatans possèdent au plus haut point l'art de capter la confiance des malades. Ils connaissent tous les secrets de la persuasion, savent influencer sur la volonté hésitante d'un débile.

Nous entendons bien que, très souvent, ces vendeurs d'orviétan sont des prêtres marrons, suspects à leurs supérieurs hiérarchiques, quand ils ne sont pas reniés.

Mais alors pourquoi ceux qui ont intérêt à les désolidariser d'eux ne le font-ils pas?

Le 14 décembre 1921, le recteur des chapelains de la Salette, honnête abbé, a obtenu un jugement interdisant à un pharmacien de Grenoble de faire figurer le dessin et le nom de l'abbaye sur les produits de son officine, Car, dit le jugement, les manœuvres du pharmacien sont abusives et destinées à tromper le public sur une œuvre qui a conservé jusqu'ici son caractère religieux (Cour de cassation).

Il nous plairait, au nom de la probité élémentaire, que cet exemple fût plus souvent suivi. Et les catholiques devraient être les premiers à chasser les vendeurs du temple.

Ce réquisitoire est dur, mais peut-on dire qu'il n'est pas justifié?...

*
* *

... J'ouvre *Le Pèlerin* (je le crois bien pensant!) du 22 novembre 1925. J'y trouve le Curé nivernais qui guérit les enfants urinant au lit, l'asthme et les hémorroïdes; j'y trouve le Curé de Noidans-les-Vesoul, et l'abbé Fady, né en 1857, est bien curé de cette paroisse depuis 1907; j'y trouve la Jouvence de l'abbé Soury. Une Religieuse de Nantes, maison Néras, fait concurrence au Curé nivernais en donnant un secret pour guérir enfants... et hémorroïdes. « Les rhumatismes, la goutte, sciatique, lombago, douleurs... gravelle, sont guéris radicalement par le Traitement du Chartreux, le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. » Dans une autre annonce : « Un mois suffit pour guérir, avec un traitement exclusivement végétal, toutes les maladies de la peau et vices du sang. Soulagement immédiat,

dès la première application, des cas graves anciens, réputés incurables. Eczéma, ulcères variqueux, sycoses, pelade, maladies du cuir chevelu, psoriasis, lupus, croûtes de lait; franco contre mandat. Laboratoire de l'abbé Panet. »

Dans *La Croix* du 7 février 1925, nous retrouvons le traitement du Chartreux avec le conseil d'exiger sur le flacon la signature Dom Marie. Le Père Aniel, coiffé d'un casque colonial et flanqué d'un palmier, nous présente son tonique africain.

Mais voilà la *Semaine religieuse* de Besançon qui nous représente la Sœur Borel gouvernant une barque de sauvetage sur une mer en furie, car « aux naufragés de la vie, le Thé de la Sœur Borel est leur bouée de sauvetage ».

La *Quinzaine religieuse de Gap* nous offre la Solution de Biphosphate de chaux des Frères Maristes.

La *Semaine religieuse de Paris* nous présente : « Le Géracol des Bénédictines d'Igoville, sans créosote ni poison, qui guérit en vingt-quatre heures rhumes et bronchites, et en quelques semaines la tuberculose la plus avancée. » Le Géracol des Bénédictines d'Igoville est « non seulement le spécifique de la tuberculose à tous les degrés. Son action est toujours certaine et rapide. »

Poursuivons notre enquête : voici encore une religieuse. Nous avions déjà une religieuse et un curé avec la même spécialité qui donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Cette fois, une notice nous donne la Découverte du Sécret, racontée par Sœur Eusèbe, etc.

Messieurs, je ne comprends vraiment pas pourquoi nous pâlissons sur nos journaux et revues de médecine, puisqu'il nous suffit d'employer les Vingt Cures de l'abbé Hamon pour « guérir sûrement » le diabète, l'albumine, les bronches, les rhumatismes, les maux d'estomac, les maladies de nerfs, le cœur, les reins, le foie, les voies urinaires, la peau, le sang, les ulcères variqueux, les ulcères d'estomac, la constipation, etc. Vous ajouterez à votre formulaire la Phutone de l'abbé Panet, dont le portrait s'encadre de la réflexion : « Les plantes sont les sœurs de charité de la Nature », et qui marche sur les brisées de l'abbé Soury. Cela vous permettra de varier vos ordonnances.

Vous n'oublierez pas la Tisane, le Baume, et les Pilules supertoniques des Chartreux de Durbon, l'unique vraie toile

souveraine des Anciens Moines, de l'abbé Perdrigeon, chevalier de la Légion d'honneur, la liqueur de Saint-Vincent, l'Esprit Carmélitain, l'Apozème du Bon Samaritain ou celui des Frères Saint-Joseph; les pilules et le baume de l'abbé Denys; les pilules, potions et cigarettes des Cordeliers de Séez, l'élixir et la confiture de Saint-Vincent de Paul. Vous éclaicirez le teint de vos malades avec le Dépuratif de l'abbaye de Clermont, ou celui des Trappistes; vous leur donnerez des dragées de l'abbé Pelletant ou celles de Saint-André ou de Sainte-Croix ; de l'Elixir de Saint-François de Sales ou de l'abbé Géry; le merveilleux remède du curé de Saint-Souplet contre la goutte et les rhumatismes. Vous pourrez ordonner l'Embrocation miraculeuse des Mages, mais souvenez-vous que l'Embrocation Saint-Georges est destinée à l'usage vétérinaire. Enfin, pour soigner vos malades de la tête aux pieds, vous pourrez leur indiquer l'Extrait antipelliculaire du Curé Garry ou la Brillantine parfumée des RR. PP. de la Grâce de Dieu; le Corricide Sainte-Anne ou celui de Sœur Marthe.

Je suppose que vous connaissez le Rénovateur de l'abbé Legros; le Sirop Sainte-Barbe; la Tisane du Frère Antoine ou les Pilules de Sœur Thévis. Mais voici une annonce qui paraît dans les journaux « bien pensants » : « Yeux guéris sans opération. Méthode illuminatrice de l'abbé Barbe, curé de Vinassan (Aude). » Vite, renseignons-nous : et je reçois une copieuse brochure de 94 pages dont la couverture bleue présente le portrait de l'abbé Barbe, curé de Vinassan depuis 1903... Et l'abbé explique qu'il a créé des laboratoires biologiques sous la direction d'un pharmacien de première classe, et une clinique ophtalmologique où un médecin spécialiste donne des consultations suivant la méthode... « Au saint autel, ajoute l'abbé, je me ferai un devoir de demander pour elles (les malades) le recouvrement, la conservation et l'accroissement de la vue. *Domine! ut videam!* Seigneur ! faites que je voie ! »

La *Quinzaine religieuse de Gap* nous montre une bouteille radiée de rayons de gloire : le rêve du malade qui est abattu dans son lit par la Grippe, Typhoïde, Scarlatine, Variole ou autre fièvre dangereuse. C'est une guérison rapide et certaine... en faisant prendre au malade la Boisson blanche de l'abbé Magnat. La brochure nous apprend que « La Boisson Blanche », découverte par l'abbé Magnat, curé d'Ancone (Drôme) en 1873, est un produit pharmaceutique à base d'essences de plantes auxquelles s'ajoutent d'autres substances

qui en accroissent les propriétés... Aujourd'hui, de nombreuses personnes savent que la Boisson blanche est le spécifique efficace, le seul, contre la Rougeole, la Variole, la Scarlatine, l'Erysipèle, la Fièvre typhoïde, etc. « Je dis le seul spécifique, car l'arsenal pharmaceutique n'en offre aucun et, par la rapidité étonnante de son action curative, le principe morbide est, en quelques heures, annihilé, éliminé par les urines. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue le Ko-Rahn découvert par un missionnaire en Orient et vendu par la Pharmacie des Missions; les Gouttes bleues dentaires de l'abbé Coupat; le Remède du Curé de Saint-Denis ou la Rémondine de l'abbé de Mayr. Nous ne pouvons qu'énumérer les Gouttes Saint-Antoine; les Graines Saint-Roch et les Grains Saint-Louis ; la Lotion du R. P. Philadelphe ; les Pansements Sainte-Sophie ; les Pastilles de Sœur Charlotte ou de Sœur Louise; l'Eau du Frère Éloi; la Pommade du Curé de Deuil et celle de Saint-Benoît ; et nous tombons dans une véritable litanie des Saints avec les Poudres Saint-Antoine de Padoue, Saint-Aubin, Saint-Ginair (contre l'ivrognerie), Sainte-Croix, Santa-Rita ; les Thés Saint-Germain, Saint-Louis, Saint-Martin, Saint-Thomas. Le clergé régulier est rappelé à notre souvenir par la Tisane de l'abbaye du Breuil, celles des Trois Capucins, des Carmélites, des Carmes, des RR. PP. Capucins de l'abbaye de Saint-Nestor, des Dominicains, des Jacobins, de l'abbaye des Cisterciens, des Moines de la Roque et des Trappistes, etc., sans oublier la Tisane Saint-Luc !...

*
* *

... J'estime tout naturel que des religieux travaillent pour vivre, fabriquent du chocolat, des liqueurs ou des dentifrices et vendent ces produits ; j'admets également fort bien que l'on conseille aux catholiques de s'adresser de préférence à des catholiques. Je trouve enfin fort naturel qu'une librairie ou une pharmacie, qui se trouvent à côté d'une église Saint-Jean ou Saint-Louis, en prennent le nom et le donnent à leurs produits. Il n'y a pas dans ce cas exploitation du sentiment religieux. Mais *il y a exploitation de ce sentiment* toutes les fois que la réclame s'adresse à lui pour donner confiance, faire suivre un traitement ou acheter un remède : et, quelle que soit la bonne foi, la qualité du but poursuivi, j'attribue au mot exploitation son sens péjoratif, quand la qua-

lité religieuse de l'auteur domine les caractères médicaux ou pharmaceutiques du traitement ou des remèdes proposés. Vous avez tous fait cette distinction au cours de cet exposé. La médecine, la santé des malades et la religion souffrent d'un tel état de choses. Quels sont donc les remèdes ?

Le premier est que les pouvoirs publics fassent une surveillance plus stricte de la publicité et n'hésitent pas à poursuivre pour escroquerie quiconque attribue à un remède : soit un pouvoir qu'il ne peut avoir — par exemple de guérir infailliblement la tuberculose — soit une origine — docteur ou ecclésiastique par exemple — inexacte. C'est de la police publique et sanitaire élémentaire.

Le second est que les autorités ecclésiastiques obligent à la censure préalable toute publicité faite par des membres du clergé et interdisent impitoyablement toute annonce où le caractère ecclésiastique couvrirait en quelque sorte la marchandise. Une marchandise qui est franche doit se suffire à elle-même ; et si quelque titre est légitime, c'est celui qui se rapporte à la nature de l'objet présenté, par exemple : un titre ecclésiastique sur un livre de religion, un titre médical sur un traitement ou remède, un titre pharmaceutique sur un produit ou une préparation.

Malheureusement, ces deux remèdes : action des pouvoirs publics sur les annonces mensongères, action de l'autorité ecclésiastique sur le clergé, sont d'une application très difficile. Nous ne savons que trop à quelles condamnations insignifiantes ou à quels acquittements aboutissent les poursuites pour exercice illégal de la médecine. Nous savons aussi que l'autorité ecclésiastique est loin de rencontrer la sainte vertu d'obéissance chez les auteurs de remèdes ou panacées : illusions d'auteur, aveuglement de l'ignorance en matière médicale, attrait de ressources précieuses pour les œuvres, provoquent la résistance d'esprits dont le manque de tact en matière de réclame montre déjà l'insuffisance à certains points de vue. Enfin, certains pharmaciens peuvent détenir de prêtres décédés le droit, par contrat en règle, de se servir de leurs noms. Il faut donc, pour mettre fin à l'exploitation scandaleuse du sentiment religieux en matière médicale et pharmaceutique, employer un remède qui puisse dominer l'inertie administrative et judiciaire, atteindre les dissidents et rendre inefficaces tous contrats aussi bien anciens que nouveaux.

Ce remède existe et est d'application facile : c'est l'action de la presse catholique. Ces annonces et produits sont essentiellement destinés à atteindre les populations croyantes; si la presse catholique (elle a des congrès, je pense) décidait qu'aucune annonce médicale ou pharmaceutique reproduisant une soutane, un froc ou une cornette, ou mettant en avant des titres religieux, ne sera acceptée, je crois que les fabricants feraient tout de même leur publicité, puisqu'il y aurait toujours la même clientèle à atteindre ; ils n'en modifieraient que la forme, et l'épuration serait bientôt faite. La presse catholique n'y perdrait rien et la dignité ecclésiastique y gagnerait beaucoup. Une invitation des prélats à la presse et aux éditeurs catholiques serait très probablement écoutée et pleinement efficace.

J'ajouterai que si le bien de la religion nous fait désirer que de telles mesures soient prises, nous y voyons aussi le bien des malades, puisqu'en faisant aux malades des promesses fallacieuses, en trompant leur confiance, on leur fait perdre souvent le bénéfice de cures qui, logiquement ordonnées, pourraient leur être profitables...

*Conclusions adoptées par l'Association des pharmaciens catholiques dans sa séance du 7 octobre 1927 :*

1° Il y a lieu de distinguer expressément, d'une part, les produits pharmaceutiques ayant réellement une origine religieuse — et, d'autre part, ceux qui n'en ont aucune et sont souvent exploités par des non-catholiques.

2° L'Association des pharmaciens catholiques est disposée à demander à ses adhérents de la première catégorie, de supprimer tout emblème religieux dans la présentation de leurs produits.

3° Elle ne manquera pas, à propos de l'étude de la déontologie, et d'accord avec les groupements professionnels, de rechercher les règlements généraux qui pourraient s'appliquer aux cas de la seconde catégorie.

4° Elle s'associe pleinement à la Société médicale de Saint-Luc pour demander à la Presse catholique le refus d'insertion de toute annonce pharmaceutique faisant appel d'une façon quelconque au sentiment religieux.

(Extrait du *Bulletin pharmaceutique de l'Est*, septembre 1928.)

Une décision du Comité disciplinaire de la Chambre Syndicale des Pharmaciens de la Seine du 22 janvier 1930, s'ajoutant au vœu émis par l'Association des Pharmaciens catholiques en 1927, montre que le Corps pharmaceutique est favorable à l'épuration de la publicité médico-pharmaceutique et par conséquent favorise toute action dirigée dans ce but; nous avons informé les autorités ecclésiastiques de cette situation ainsi que de la teneur des correspondances reçues sur cette question.

Plusieurs prélats ont daigné nous répondre directement, nous faire part de leur réprobation des annonces pharmaceutico-religieuses et de leur action personnelle pour les supprimer dans leurs diocèses.

Puis nous avons reçu de S. Ém. le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, communication des décisions de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France. Le Cardinal rappelle que dès 1927 l'Assemblée avait « mis en garde la Presse et les Sociétés d'annonces contre les réclames pharmaceutiques qui parfois jettent le discrédit et le ridicule sur la Religion ».

Cette année, écrit le Cardinal, le Procès-Verbal de notre Assemblée porte, page 5, la résolution suivante : « Une fois de plus, l'Assemblée proteste contre l'abus des réclames pharmaceutiques aux emblèmes religieux ou encore avec des noms supposés de religieux ou de religieuses ! »

La situation est donc désormais bien précise : Il est des annonces pharmaceutiques ou médicales qui mettent en avant un titre religieux authentique ou non. Dans l'un et l'autre cas les malades achètent *par confiance* dans le titre religieux. S'il est *faux*, il y a escroquerie pure et simple : les journaux catholiques ou simplement honnêtes n'ont pas le droit de s'en rendre complices en publiant ces annonces. Si le titre est *authentique*, il y a un certain abus de confiance puisque le titre religieux n'est pas une garantie de compétence médicale. Il y a au moins indélicatesse.

Pour faire cesser le scandale, il suffit que la Presse catholique ou simplement honnête exige des annonciers la suppression du titre religieux : Thé Borel, Jouvence Soury, Tisane Hamon, etc., et des emblèmes religieux. Or :

1) Cette suppression ne lèse pas le légitime amour-propre de l'auteur puisque son nom subsiste.

2) L'annoncier ne saurait se plaindre que, vendant un produit thérapeutique, on le prie de limiter son annonce aux caractères pharmaceutiques et médicaux.

3) La Presse ne peut y perdre, puisque les annonciers ne sauraient, pour une légère modification de forme, faire une grève d'annonces qui pour eux serait un véritable suicide.

4) Enfin la Presse a le droit formel d'exiger la modification des annonces même au cours de contrat. La plupart des contrats (Bonne Presse, Société nouvelle de Publicité, etc.) réservent ce droit de façon formelle et, même en l'absence de clause spéciale, c'est un droit reconnu.

Dr Henri Bon.

# QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *L'impossible isolement.*

MAX TURMANN.
Professeur à l'Université de Fribourg.
*Un projet de loi suisse pour assurer le bon fonctionnement des banques.*

La France n'a pas de législation spéciale en matière de banque. N'aurait-elle pas profit à s'inspirer de l'exemple de la Suisse?

Dr. KURT TÜRMER. *Les émigrés allemands dans le miroir de leur presse.*

C'est une « seconde Allemagne » qui s'est établie dans les centres d'émigration. Sa presse, très vivante, a une influence considérable qui ne doit point nous échapper.

V.-M. P. *Coup d'œil sur la situation en Irlande.*

L'opinion du *Manchester Weekly*.

AUGUSTE VIATTE. *Vers un nouveau conflit d'Extrême-Orient?*

Le Japon veut-il la guerre?

J. MARQUÈS-RIVIÈRE. *Croquis du Japon.*

Récits d'un missionnaire français naturalisé japonais.

## *DOCUMENTS*

***La propagande hitlérienne aux États-Unis.***

***A travers les revues :***

Diffusion du livre et de la presse communistes.
Les conséquences de la crise de chômage pour les enfants des chômeurs.

*Billet de Civis*

# L'impossible isolement

*Un regard trop rapide sur la vie des nations incline à n'y voir aujourd'hui que repliement sur soi, frontières fermées, volonté de se nourrir uniquement de sa propre substance. Il n'est pas douteux que ce soit un des courants impétueux où le monde est entraîné et celui sur lequel on met l'accent avec complaisance. Le phénomène apparaît presque comme naturel, tant il est susceptible d'explications.*

*La guerre a fait sentir l'inconvénient tragique d'une excessive dépendance économique. Un peuple réduit à la discrétion des autres pour son ravitaillement ne jouit que d'une illusoire liberté. La victoire militaire elle-même, nous l'avons bien vu, peut s'accompagner d'une défaite économique et financière. Une réaction vitale porte donc à s'affranchir de ce risque. La guerre a développé en outre chez les peuples, chez tous les peuples, soit par le triomphe de leur cause, soit par la longue résistance opposée aux ennemis, un orgueil prodigieux de soi auquel sont venues se joindre la joie de se retrouver entre frères longtemps séparés, la fierté légitime d'une restauration nationale.*

*D'autre part, les embarras intérieurs ont imposé de recourir à des remèdes intérieurs. La plupart des peuples ont éprouvé le besoin de resserrer leur unité, et de l'affirmer avec éclat pour y retrouver l'utile emploi des forces perdues ou détournées dans le désordre et l'anarchie. Or il n'est pas de moyen plus simple et plus sûr de rétablir l'unité que d'exalter la vanité nationale et de promettre au peuple un*

*destin de maître du monde. La Russie, l'Italie, l'Allemagne, le Japon, se sont précipités dans cette voie avec une frénésie dont il n'est pas aisé de prévoir l'avenir.*

*Dans le même temps, l'exportation se heurtait à la croissance des industries nationales favorisées par la guerre. Le souci de la balance commerciale a imposé de mesurer avec une rigoureuse économie la tolérance aux importations. Mais la monnaie malade ou volontairement dépréciée cherchait à fuir. D'où la nécessité de lui barrer le chemin. La crise du chômage obligeait à se murer pour supprimer l'immigration et même les immigrés.*

*Ces raisons, et d'autres encore, que l'on découvrirait sans peine à travers la complexité des problèmes de l'après-guerre, creusant de nombreux et larges fossés dans le domaine de la communauté internationale, y créaient la prédominance de cet égoïsme collectif qu'on appelle communément autarchie.*

*Cependant il est arrivé que la défiance extrême à l'égard des autres, et l'oubli total de leurs intérêts volontairement négligés pour laisser place nette à l'intérêt national, ont fait apparaître des difficultés qu'on n'avait pas prévues. La force attendue de l'isolement s'est révélée pleine de faiblesse. Les peuples, après les premiers transports, s'aperçoivent que la solidarité n'est pas un vain mot. Ils s'y trouvent lentement reconduits par la nécessité de se protéger, de vendre l'excédent de leurs usines, d'acheter les produits qui leur font défaut. Une loi, aussi puissante que celle de leur personnalité à dégager et à développer, les force à chercher des appuis hors de soi, dans une communauté dont il faut aussi préciser et fortifier les obligations.*

*Car si c'est l'heure de l'autarchie, c'est aussi celle des pactes. Chaque jour nous fait assister à la naissance d'un nouveau. Pactes économiques, pactes de non-agression, pactes d'assistance mutuelle et probablement pactes secrets d'alliance militaire. Les plus fiers de leur force bruyamment étalée font ainsi l'aveu de leur faiblesse. Les plus égoïstes confessent le besoin des autres. Sans doute ils ne s'y résignent qu'avec l'espoir de travailler à leur hégémonie. Mais du même coup ils démontrent la fragilité de leurs calculs.*

*Qu'on le veuille ou non, et quelque retard qu'on apporte à s'y soumettre, les liens se nouent lentement d'une solidarité plus étroite entre les nations. Faisons réflexion que des*

*haines séculaires, et qui paraissaient hier encore se nourrir de nouveaux griefs, ont aujourd'hui fait place à un pacte entre la Turquie et la Grèce. Qu'en pensez-vous, mânes illustres de Botzaris et de Byron? Les pactes eux-mêmes n'ont plus un caractère d'exclusivité farouche. On dirait qu'une sorte de pudeur retient d'en faire paraître la pointe dirigée contre tel ou tel agresseur éventuel. Certains demeurent ouverts à de nouveaux pays contractants. Au reste, il est remarquable que les desseins les plus cyniques soient dans la nécessité de se dissimuler davantage. Le Japon lui-même est réduit à protester de la pureté de son cœur!*

*Nous ne nous laissons pas enchanter par l'idylle prochaine d'embrassades hypothétiques et certainement éloignées. Mais c'est un devoir de mettre en relief tous les essais de meilleure entente et de travailler à en agrandir le cercle. Il faut dire, sans illusion sur les dangers de l'heure présente, que l'on voit aujourd'hui ce qu'on n'aurait pas vu hier et que, somme toute, puisqu'il faudra bien arriver à s'entendre, après d'épouvantables catastrophes, les plus enragés finiront peut-être par comprendre qu'il ne serait pas si stupide d'en faire l'économie.*

*C'est dans ce sens que l'éducation de l'opinion internationale doit être poursuivie. Quand même la Société des Nations n'aurait pas d'autre raison d'être, celle-là nous suffirait. Elle est impuissante à supprimer d'un seul coup les appétits de domination. Cependant elle est là. Elle reste le lieu où les places vides sont marquées. L'idée qu'elle représente est trop grande pour qu'on puisse la répudier d'un cœur léger. Aux regrets éprouvés par les dissidents on mesurera un jour leur degré de civilisation. Si les pays fidèles à la paix le veulent fortement, s'ils savent élargir les pactes et prendre les égoïsmes réfifs dans le réseau des intérêts collectifs, on verra des repentirs et des retours.*

*Aspiration à l'autarchie, sentiment accru d'une solidarité profonde, contraction ou dilatation? La vie internationale est ballottée de l'une à l'autre. Il faut la fixer du bon côté, qui n'est pas celui du culte jaloux et agressif de soi. Le temple de la Concorde reste ouvert. Il n'est plus très à la mode. Il faudra bien qu'on en reprenne le chemin.*

CIVIS.

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

# Un projet de loi suisse pour assurer le bon fonctionnement des banques

Plusieurs États européens, en ces dernières années, ont estimé nécessaire d'adopter une législation spéciale concernant les banques. Tel est notamment le cas de l'Allemagne (décret-loi du 19 septembre 1931), de l'Italie (loi du 7 septembre 1926), de la Tchécoslovaquie (lois de 1924 et 1932), du Danemark (lois de 1919 et de 1930) et de la Norvège (loi de 1924).

La Suisse s'apprête à en faire autant, car le Conseil fédéral helvétique vient de présenter aux Chambres fédérales, le 2 février, un projet de loi sur les banques et les caisses d'épargne, en l'accompagnant d'un Message dans lequel il expose les graves raisons qui justifient sa demande de prompte adoption.

Ces raisons, il les tire surtout de la place dominante qu'occupent aujourd'hui les banques dans la vie économique. « Le fait prépondérant qui caractérise l'économie moderne, lisons-nous dans ce Message, est peut-être moins le phénomène de la concentration des richesses que l'accumulation d'une puissance économique considérable entre les mains d'un petit nombre de personnes qui n'en sont point propriétaires, mais seulement dépositaires et dont le rôle est de placer les capitaux qu'elles ont mission d'administrer. Le pouvoir des détenteurs du commerce de l'argent qui dispensent le crédit est incontestablement

une des grandes puissances modernes (1). Dans ces conditions, l'activité bancaire est devenue une sorte de fonction publique. » Dès lors, il est naturel que le législateur se préoccupe d'assurer son honnête et profitable fonctionnement : c'est ce que l'on a fait, en ces temps derniers, en quelques pays, et c'est ce que l'on se prépare à faire en plusieurs autres.

Mais, à côté de ces raisons d'ordre général, il est pour la Suisse une raison spéciale qui justifie cette législation spéciale sur les banques. Cette raison, c'est la place que le système bancaire occupe dans la vie économique helvétique.

Quelques chiffres mettront en pleine lumière notre affirmation. Le système bancaire suisse a atteint un haut degré de développement et étend ses ramifications sur tout le pays. Au 1er janvier 1933, on comptait plus de 300 établissements financiers publiant des comptes annuels. Ces établissements disposaient d'un réseau serré de 200 succursales, 400 agences et plus de 1500 offices auxiliaires. Si l'on ajoute à ce chiffre 571 caisses Raiffeisen, on arrive à un total de près de 3000 offices bancaires.

Autres chiffres, non moins démonstratifs et révélant l'énorme extension des opérations bancaires en Suisse : à la fin de l'année 1906, le bilan global des banques suisses était de 6,4 milliards de francs ; à la fin de l'année 1932, il accusait le chiffre de 20 milliards de francs suisses, c'est-à-dire près de 100 milliards de francs français. Le bénéfice brut des banques qui, en 1906, atteignait 94 millions de francs est monté à 340 millions en 1932.

Aussi, s'appuyant sur ces faits et sur ces chiffres, le Message fédéral déclare-t-il que la nécessité de la loi qu'il

(1) On remarquera que les considérations précédentes sont une citation littérale de l'Encyclique *Quadragesimo anno*. Cf. la traduction donnée par le R. P. Rutten, O. P., dans *La doctrine sociale de l'Église*, p. 355.

présente se justifie par l'importance considérable de l'activité bancaire suisse. « Les difficultés de l'heure, ajoute-t-il, exigent que, dans l'intérêt de la collectivité, l'épargne confiée aux banques soit sérieusement protégée contre tout gaspillage. En outre, comme nous l'enseignent des événements récents, lorsqu'une banque est en difficultés, c'est à l'État qu'elle recourt et c'est à l'État que font appel à la fois ses créanciers et ses débiteurs. Il est dès lors tout naturel que l'État s'efforce, par des moyens appropriés, de conjurer les défaillances. » Et c'est ce que veut faire le Conseil fédéral suisse en présentant à l'Assemblée fédérale le projet de loi sur les banques dont nous allons examiner les dispositions principales.

*
* *

Il est un premier point, particulièrement important, que nous devons relever : c'est que, par cette loi, les autorités fédérales n'entendent nullement socialiser ou étatiser les banques ; elles veulent simplement assurer le fonctionnement de ces organismes financiers d'une façon qui donne aussi grande sécurité que possible aux clients de ces organismes et qui serve également les intérêts économiques de l'ensemble de la population.

Dans ce but, elles proposent, il est vrai, de constituer une « Commission fédérale des banques » dont elles nommeraient les cinq membres ; cette commission aurait une mission de contrôle en vue de faire respecter les différentes dispositions de la loi, mais elle ne s'immiscerait en aucune façon dans l'organisation et l'activité des établissements financiers qui conserveraient la pleine indépendance dont ils jouissent aujourd'hui.

Seule, la Banque nationale d'émission — qui n'est pas, à proprement parler, une banque d'État — recevrait,

comme nous le verrons, un certain droit d'ingérence dans les affaires des divers établissements financiers, mais seulement pour les opérations concernant l'étranger, et ce droit, on le lui accorderait en vue de la défense du marché monétaire suisse.

Il est un second point que nous devons signaler : c'est la difficulté que présente, en Suisse, l'établissement d'une loi fédérale sur les banques du fait de la très grande diversité de types de ces banques — diversité qui rendrait inapplicable une législation par trop rigide dans les détails.

Le Message fédéral insiste non sans raison sur cette difficulté : « Nos banques, fait-il remarquer, n'ont pas poussé si loin que les établissements étrangers la division stricte du travail. Elles sont moins spécialisées. Chaque établissement de crédit a, chez nous, un plus large champ d'opérations. Par contre, à l'exception des grandes banques dont les ramifications s'étendent sur tout le pays, elles pratiquent le principe de la limitation géographique des activités. La grande diversité qui caractérise le système bancaire suisse rend très difficile la tâche du législateur. Il ne saurait être question d'édicter des prescriptions à la fois générales, uniformes et rigides. La loi sur les banques devra se borner à énoncer des principes généraux, qui doivent autoriser certaines exceptions. En effet, on ne saurait soumettre au même régime la petite banque qui fait spécialement les opérations de crédit foncier et la grande banque commerciale qui, elle aussi, effectue des prêts hypothécaires. Il n'est de ce fait guère possible de répartir les banques suisses en classes nettement délimitées. Il est pourtant indispensable de les grouper d'après certains critères, sinon il devient impossible d'édicter des prescriptions de contrôle vraiment utiles. En raison de la diversité qui caractérise le système bancaire suisse, la

prise en considération d'un seul élément même très important, comme la structure du bilan, le champ d'activité des banques, le statut juridique ou l'importance de l'établissement, ne permet pas toujours d'opérer un groupement rationnel. Il faudra parfois, selon l'objectif visé par une prescription particulière, considérer simultanément plusieurs de ces éléments. » Aussi, le projet de loi formule-t-il un certain nombre de règles générales, laissant le soin à un règlement d'exécution d'adapter ces règles aux divers cas particuliers.

Examinons maintenant le projet de loi dans ses dispositions essentielles.

***

Et d'abord quel est son champ d'application ?

L'article 1er décide que la loi « s'applique aux banques, banquiers et caisses d'épargne, et en outre aux sociétés financières qui, sous quelque forme que ce soit, font appel au public pour recueillir des dépôts de fonds ». Toutefois, la Banque nationale d'émission et la Caisse de prêts de la Confédération ne sont pas soumises à la loi parce que leur fonctionnement est déjà réglé par la législation fédérale. Il en est de même de la Banque pour les règlements internationaux, dont le siège est à Bâle, mais qui a un statut international reconnu par la Confédération.

Par contre, la loi s'appliquera « aux sièges, succursales et agences établis en Suisse par des banques étrangères ; la Commission fédérale des banques édictera à leur sujet les prescriptions nécessaires ». En outre, le Conseil fédéral aura le droit, s'il le juge nécessaire, de subordonner l'exercice de l'activité de ces banques étrangères à la prestation d'une garantie.

Dans cette dernière disposition, nous trouvons une manifestation de la préoccupation dominante qui a ins-

piré les auteurs du projet de loi et qui se résume dans le souci d'assurer, autant que faire se peut, la sécurité financière des diverses catégories de clients des banques.

Cette sécurité, le projet de loi s'efforce de l'établir de différentes manières.

Tout d'abord, il décide que les banques doivent avoir une organisation correspondant aux nécessités de leur activité ; à cet effet, elles sont tenues de délimiter exactement dans leurs statuts et règlements leur champ d'activité. Elles doivent, lorsque leur importance l'exige, être organisées de façon que la direction proprement dite soit distincte des divers organes de l'administration. Désormais, les banques qui seront créées devront remettre leur contrat de société, leurs statuts et leur règlement à la Commission fédérale des banques ; tant que cette commission n'aura pas constaté que les conditions exigées pour l'organisation d'un établissement financier sont remplies, la nouvelle banque ne pourra point commencer son activité ni être inscrite au registre du commerce.

Pour accroître la sécurité des clients d'une banque, le projet de loi institue la responsabilité personnelle des divers membres de la direction et de l'administration de cette banque.

Sur ce point, le Message fédéral fait les remarques suivantes : « La présente loi place la responsabilité des organes des banques au centre des précautions dont elle attend la sécurité qu'elle doit aux déposants. Elle veut assurer la solidité de l'édifice bancaire en renforçant le sentiment de responsabilité de ceux qui sont à sa tête... Elle précise les responsabilités afin de les rendre plus effectives. A cette fin, elle oblige les banques à s'organiser de telle manière que les attributions des divers organes soient nettement délimitées. Puis, elle fait expressément peser la responsabilité non pas sur ces organes (direction, conseil d'admi-

nistration) comme tels, mais sur leurs membres. La responsabilité n'est plus collective, elle devient individuelle. En outre, ces dispositions sur la responsabilité s'appliquent aux dirigeants des banques constituées sous n'importe quelle forme juridique, et non pas seulement aux sociétés anonymes. » De plus, l'action en responsabilité n'appartient plus comme autrefois exclusivement à la société, mais à chaque sociétaire et à chaque déposant individuellement.

Le projet de loi formule ensuite plusieurs règles de protection en faveur des clients des banques.

En premier lieu, il oblige les banques à maintenir une proportion normale : 1° entre le montant de leurs fonds de garantie et celui de l'ensemble de leurs engagements ; 2° entre, d'une part, leurs disponibilités et leurs actifs facilement mobilisables et, d'autre part, leurs engagements à court terme. Les fonds propres constituent la garantie des dépôts en cas de dépréciation ; ils sont là en tout premier lieu pour couvrir les pertes. En raison de la diversité des établissements financiers, il était fort difficile de fixer un rapport uniforme entre les fonds propres et les engagements de chaque banque ; aussi a-t-on laissé à l'ordonnance d'exécution le soin de fixer ce rapport minimum et suffisant pour chaque cas.

De plus, autre garantie, le projet de loi oblige les banques « à constituer un fonds de réserve qui leur servira à couvrir les pertes et à effectuer des amortissements et auquel elles attribueront une part de leurs bénéfices jusqu'à ce que ce fonds ait atteint une fraction déterminée du capital ou, pour les banques sans capital social, une fraction déterminée des fonds confiés à l'établissement ». Ce sera le règlement d'exécution qui déterminera la part des bénéfices qui devra être versée au fonds de réserve ; il fixera également la proportion que doit atteindre le fonds

de réserve par rapport au capital social ou aux fonds confiés à l'établissement.

Pour les dépôts d'épargne, le projet de loi institue une garantie spéciale : en cas de faillite de l'établissement financier qui aura reçu ces dépôts d'épargne, ceux-ci seront privilégiés jusqu'à concurrence de 3000 francs. A première vue, le privilège, limité à cette somme peu élevée, pourra peut-être paraître insuffisant. Cependant il couvre la très grande majorité des dépôts d'épargne ; dans certains établissements, plus de 90 o/o des carnets d'épargne accusent un montant inférieur à 3000 francs. D'autre part, on ne doit pas oublier que le privilège des dépôts d'épargne est constitué, en réalité, aux dépens de la garantie des autres dépôts.

Enfin, le projet de loi donne à la Banque nationale d'émission certains droits en vue de défendre le marché de l'argent et le change en Suisse.

En effet, l'article 15 du projet stipule qu'avant de conclure avec l'étranger une opération de 10 millions au moins (emprunts en faveur de l'étranger, émissions d'actions de sociétés étrangères, crédits et placements à l'étranger), les banques, de même que les sociétés financières ne faisant pas appel au public pour recueillir des dépôts de fonds, doivent consulter la Banque nationale d'émission. Si les conditions du marché de l'argent ou la situation économique le justifient, la Banque nationale peut ordonner que les opérations d'un montant inférieur au chiffre de 10 millions lui soient également soumises. En ce qui concerne ces diverses opérations avec l'étranger, la Banque nationale a un pouvoir souverain, car, « si la tendance du change, celle du taux de l'intérêt de l'argent ou la protection d'intérêts économiques du pays le justifient, la Banque nationale a le droit de subordonner son autorisation à des conditions ou d'opposer son veto à

ces opérations ». Mais la Banque nationale doit exercer son droit de contrôle uniquement dans l'intérêt du marché financier suisse et elle n'a nullement à se prononcer sur la sécurité des opérations étrangères proposées.

Il est enfin une dernière catégorie de garanties que nous devons mentionner.

Le projet de loi fournit aux sociétaires d'une banque et à ses déposants le moyen d'exercer un contrôle indirect et de suivre la marche des établissements financiers dans lesquels ils ont des intérêts. Les banques sont, en effet, tenues de publier, chaque année, non seulement leur bilan, mais encore leur compte de profits et pertes, ce compte formant un complément très utile pour l'appréciation de la situation et du développement d'une banque. La loi va plus loin encore : elle oblige les banques d'une certaine importance à publier, outre les comptes annuels, un bilan semestriel, et, pour les plus importantes, trois bilans trimestriels intercalaires.

Les indications du bilan ne sont utiles qu'à la condition de n'être pas trop sommaires et d'être établies sur des bases stables, permettant de comparer la situation d'un établissement à diverses époques. Aussi les autorités fixeront-elles, pour chaque groupe de banques, les éléments de ces bilans et la date à laquelle ils devront être publiés.

L'ensemble des mesures de garantie que nous venons de passer en revue est complété par l'organisation d'un service obligatoire de contrôle et de révision.

Le projet de loi oblige, en effet, les banques à soumettre leur compte annuel au contrôle de réviseurs indépendants de l'établissement. Ces réviseurs ont pour mission de s'assurer que les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions légales. La direction de l'établissement doit fournir aux réviseurs les renseignements

qui leur sont nécessaires ; elle leur permettra d'examiner les livres et les pièces à l'appui, ainsi que de vérifier les actifs et les engagements. Ces réviseurs seront naturellement tenus au secret absolu sur les constatations faites au cours de leurs inspections, sauf envers les organes compétents de la banque intéressée et envers la Commission fédérale des banques. Seuls les réviseurs reconnus par la Commission fédérale des banques peuvent être chargés de procéder aux révisions bancaires.

Les réviseurs dresseront des rapports détaillés de leurs opérations dans lesquels ils relèveront notamment les défauts constatés dans l'organisation administrative et comptable de la banque. Ils signaleront aussi l'importance des créances improductives ou douteuses et les crédits personnels accordés à la légère aux membres de l'administration de la banque. Bref, ces rapports contiendront toutes les données qui doivent permettre aux organes de la banque d'apprécier en connaissance de cause la situation exacte de l'établissement dont ils ont la responsabilité. « Il est à peine nécessaire, déclare le Message fédéral, de souligner l'importance d'une telle appréciation émanant d'une instance compétente et neutre. A l'avenir, il ne sera plus possible aux administrateurs de s'excuser en alléguant, comme ce fut le cas parfois, qu'ils ignoraient tel ou tel fait ou tel engagement important. La responsabilité des administrateurs sera directement engagée, l'ignorance entraînant déjà la responsabilité pour cause de négligence. » On voit, sans qu'il soit besoin d'y insister, les grands services que rendra cette organisation du contrôle bancaire.

De plus, à ce contrôle direct des réviseurs, le projet de loi en superpose un autre : la surveillance exercée par la Commission fédérale des banques qui devra être informée immédiatement des irrégularités et des situations graves

constatées dans la gestion des banques par les réviseurs. Cette commission ne comprendra que des personnes indépendantes et connaissant à fond la technique de la banque.

Ainsi donc, comme le fait remarquer le Message fédéral, « cette organisation du contrôle et de la surveillance des banques présente le grand avantage de n'engager ni la responsabilité de l'État ni celle de la Banque nationale. Elle crée cependant un contrôle efficace et souple, dépourvu de tout caractère bureaucratique, dont l'intervention permettra de prendre rapidement les mesures conservatoires nécessaires ».

Enfin, pour assurer le respect de toutes les nouvelles prescriptions légales concernant les banques, le projet de loi prévoit des peines qui pourront aller jusqu'à 20.000 francs d'amende et 6 mois de prison.

Telle est, dans ses dispositions essentielles, le projet de loi que le Conseil fédéral vient de présenter à l'Assemblée fédérale et qui est actuellement examiné par une commission spéciale.

Sans doute, on en discute et l'on en discutera tel ou tel article; mais, dans l'ensemble, il paraît, jusqu'à présent, recueillir une approbation générale.

Il nous semble qu'il devrait retenir l'attention en France, où nous ne possédons pas de législation spéciale sur les banques.

MAX TURMANN,
Professeur à l'Université de Fribourg.

## NOTES ET RÉFLEXIONS

# Les émigrés allemands dans le miroir de leur presse

L'émigration allemande a été, pour une part très importante, un exode d'intellectuels. Quelques-uns de ceux qui portent les noms les plus brillants dans les lettres, les arts et les sciences, vivent en exil, et on y trouve presque tous les anciens membres de l'Académie Prussienne des Lettres, y compris leur président Heinrich Mann. Les universités du monde entier, de New-York à Stamboul, ont accueilli des savants allemands expulsés par le nouveau régime. Parmi les émigrés, toutes les tendances politiques et philosophiques sont représentées ; si les juifs et les militants des partis de gauche en forment la majorité, il n'est pas moins vrai qu'on y trouve de nombreux catholiques, des libéraux modérés, des nationalistes dont le dogme ne se conforme pas aux nuances hitlériennes, et même des nazis d'opposition qui combattent la politique du parti au nom de son propre programme. Il y a enfin ceux qui, sans appartenir à aucun groupement politique, ne peuvent vivre dans une atmosphère où toute la vie publique et privée doit se soumettre aux commandements d'un parti tout-puissant qui prétend être l'incarnation de l'État Total.

A côté des émigrés qui pensent qu'il est de leur devoir de combattre l'hitlérisme sur le plan politique et de rester en contact avec les organisations clandestines d'Allemagne, beaucoup regardent comme leur principale tâche de conserver, en collaboration avec les populations de culture allemande en Autriche, en Suisse, en Tchécoslova-

quie et ailleurs, des valeurs spirituelles et culturelles qui sont opprimées, persécutées ou perverties dans le Troisième Reich. Faut-il donc s'étonner qu'en dehors de la colonie de la croix gammée, « l'autre Allemagne » se manifeste par une nouvelle littérature et une nouvelle presse, que les centres de l'émigration, Prague, Paris et Amsterdam, Sarrebruck, Strasbourg et Vienne, Bâle et Zurich, Copenhague et Stockholm, hébergent des journaux et des revues politiques ou littéraires qui ne s'adressent pas seulement aux émigrés et aux populations de langue allemande, mais qui rayonnent dans les étrangers qui s'intéressent aux affaires allemandes? Bien des gens préfèrent lire le *Pariser Tageblatt*, auquel presque toute l'ancienne équipe du *Berliner Tageblatt* et de la *Vossische Zeitung* collabore, plutôt que de se renseigner dans un journal berlinois qui est devenu une dépendance du ministère de la Propagande. Un grand nombre n'ont pas renouvelé leur abonnement à la *Literarische Welt*, qui, dans sa forme « synchronisée », ne rachète que très péniblement son manque d'intérêt littéraire par les belles tirades sur la race, le sang, le Führer et l'unité nationale ; *Die Welt im Wort*, publié à Prague par l'ancien directeur de la *Literarische Welt*, Willy Haas, leur semble beaucoup plus intéressant. Même si l'on veut s'informer sur la situation du catholicisme et du protestantisme en Allemagne, on trouvera dans *Die deutsche Freiheit*, le quotidien publié à Sarrebruck par des socialistes, beaucoup de nouvelles et de comptes-rendus qu'on cherchera en vain dans les journaux catholiques et protestants du Reich, si l'on ne préfère se documenter dans la *Reichspost*, le grand journal catholique de Vienne..

Jetons un coup d'œil sur les principales feuilles de l'émigration allemande. Nous trouverons des lumières sur la partie insoumise du peuple allemand. Il va sans dire que ces journaux ont de nombreux correspondants et collaborateurs secrets en Allemagne et que plusieurs d'entre eux sont des spécialistes de la pénétration illégale dans le

Troisième Reich, où ils renforcent le travail de plusieurs centaines de journaux clandestins.

L'émigration possède deux quotidiens : *Die deutsche Freiheit* (« La Liberté allemande ») de Sarrebruck et le *Pariser Tageblatt* de Paris. Le premier est publié par des socialistes, mais sans être un organe de parti, sous la rédaction avouée de *Max Braun*, président de la social-démocratie sarroise; mais, apparemment, il y a dans la rédaction un ancien député socialiste du Reich. L'autre a pour directeur *Georg Bernhard*, ancien directeur de la *Vossische Zeitung* et député démocrate au Reichstag. Le *Pariser Tageblatt* a les meilleures collaborations, c'est ainsi qu'Alfred Kerr est chargé de la critique dramatique. Il est écrit ordinairement dans un style vivant, et les articles de son directeur sont toujours fort intéressants, malgré leur caractère souvent assez unilatéral. Mais *Die deutsche Freiheit* offre les meilleures et les plus sûres informations sur l'Allemagne. Le journal semble disposer d'une admirable organisation de correspondants dans le Troisième Reich, et la rédaction suit avec une attention scrupuleuse la presse synchronisée. Les informations concernant les affaires catholiques sont nombreuses et bien documentées; dans la plupart des cas elles sont dignes de foi et rédigées d'une façon objective et loyale. Tandis que le *Pariser Tageblatt* renseigne sur les événements mondiaux et consacre beaucoup de place aux nouvelles parisiennes (surtout à la chronique littéraire, artistique, théâtrale, etc.), *Die deutsche Freiheit* (qui ne s'occupe pas des nouvelles régionales : pour Sarrebruck et la Sarre, un autre quotidien, la *Volksstimme*, est publié par le même directeur) s'est spécialisé dans les affaires d'Allemagne. S'il sort parfois de ce cadre et publie des commentaires sur la politique mondiale, par exemple, ces articles d'ordinaire ne valent pas grand'chose. Mais, il faut le répéter, dans son service d'informations allemandes, la *Deutsche Freiheit* est très supérieure à tous les autres journaux,

même à la rubrique « *Blick im Dritte Reich* » du *Pariser Tageblatt.*

Passons aux hebdomadaires politiques. Nous trouvons d'abord le *Neuer Vorwärts*, organe du parti social-démocrate. On sait que le président *Wels* et plusieurs membres du bureau du parti social-démocrate s'étaient réfugiés à Prague, avant que le parti fût dissous. Les autres dirigeants, n'approuvant pas ce départ, élirent un nouveau bureau, qui, d'ailleurs, fut bien vite dissous par le gouvernement ; les membres en furent internés dans un camp de concentration. Le bureau installé à Prague était donc le seul qui pût prendre la direction du double parti : le parti illégal vivant en Allemagne et le parti vivant en émigration. La social-démocratie clandestine d'aujourd'hui n'est plus, au vrai, le groupe modéré que nous avons connu depuis quatorze ans. Sous la terreur brune, elle est redevenue révolutionnaire. « Jamais plus de 1918 », tel est son mot d'ordre authentique : si le vieux *Kautsky* publie une brochure et des articles pour « la démocratie d'abord », s'il s'écrie : « Non pas en avant vers une nouvelle dictature, mais retour à la démocratie ! », il ne rencontre que des sentiments amers parmi les militants qui risquent chaque jour leur vie et leur liberté dans le combat antihitlérien. Pour le 30 janvier 1934, anniversaire de l'installation du gouvernement hitlérien, le *Neuer Vorwärts* a publié un appel révolutionnaire de la Social-démocratie qui développe tout un programme nouveau : « Dans la lutte contre la dictature national-socialiste, il ne doit pas y avoir de compromis, pas de place pour le réformisme et la légalité. La tactique social-démocrate n'est déterminée que par ce but : la conquête du pouvoir, sa consolidation et son maintien en vue de la réalisation de la société socialiste. Pour amener la chute de la dictature, la tactique est d'employer tous les moyens appropriés. La lutte révolutionnaire exige une organisation révolutionnaire... » Dans le cas d'une victoire de la révo-

lution socialiste, la première tâche du gouvernement révolutionnaire serait de mettre en pratique certaines réformes importantes et urgentes, avant que le parlement démocratique, selon le principe du suffrage universel, fût élu. Les principales réformes seraient : le renvoi de tous les fonctionnaires et magistrats antirévolutionnaires, le renouvellement intégral de la police et de l'armée, la suppression de toutes les activités antirévolutionnaires, la condamnation de tous les « criminels d'État » par un Tribunal révolutionnaire, l'expropriation et la nationalisation des grandes propriétés agraires, de la grande industrie et des grandes banques. — Le *Neuer Vorwärts* est publié en deux éditions, dont l'une est destinée à l'étranger, l'autre à l'Allemagne. L'édition allemande est imprimée sur un papier ultra-fin et dans des caractères typographiques absolument minuscules. Il est donc facile d'en transporter un grand nombre d'exemplaires dans un petit paquet, d'en cacher un numéro dans ses vêtements, d'en ajouter à une lettre. Des centaines de milliers d'exemplaires de ce *Neuer Vorwärts* circulent en Allemagne et passent de main en main ; des centaines de gens paient dans les camps de concentration leur participation à la diffusion du journal.

Tournons-nous maintenant vers l'extrême-gauche et citons d'abord *Die Rundschau*, hebdomadaire communiste publié à Bâle. A vrai dire, cette revue de quarante pages n'est pas un organe de l'émigration, c'est une publication officielle de l'Internationale Communiste. Mais les affaires d'Allemagne y sont au premier plan, et le papier et la disposition typographique sont prévus pour en faciliter la circulation illégale à l'intérieur de l'Allemagne et en d'autres pays de dictature. Les correspondances d'Allemagne y sont extrêmement intéressantes ; en les lisant on se fait une bonne idée de la puissance que le bolchevisme y conserve sous le régime hitlérien, malgré toutes les oppressions. Toutes les organisations communistes fonctionnent encore, et, quand la *Rundschau* prétend que

dans certaines régions les membres cotisants sont plus nombreux qu'ils ne l'étaient avant la révolution nationale, on peut douter qu'elle exagère. Dans le numéro du 1er février, signalons un article sur les conflits ecclésiastiques en Allemagne. On y voit comment les communistes veulent se servir de tout pour atteindre leur but. « Dans les masses prolétariennes et petit-bourgeoises des adhérents de l'Eglise, il faut amalgamer l'opposition religieuse avec une désillusion croissante au sujet des nombreuses promesses d'Hitler qui ne peut pas les tenir. Les manifestations contre la terreur naziste qui, souvent, naissent spontanément dans les paroisses après l'arrestation d'un prêtre sont intéressantes à observer. Dans de tels mouvements de résistance, il est même possible d'insister sur les différences de classe qui se font jour parmi le clergé, en montrant que les petits vicaires vont à la prison, tandis que les princes de l'Église pactisent avec Hitler. » — Au sein du Parti Communiste allemand, l'unité semble avoir été rétablie; le dernier numéro de la *Rundschau* publie une déclaration de l'ancien député Remmele, qui se soumet entièrement aux dirigeants orthodoxes. Les députés Remmele et Neumann avaient en effet pris la tête d'un mouvement qui, au moment de l'avènement d'Hitler, prônait la révolution armée immédiate. Ils se révoltèrent contre les autres dirigeants et contre Moscou, qui pensait qu'une telle émeute n'aurait alors aucune chance de succès. Remmele et Neumann étaient d'avis que, même dans ce cas, les communistes devaient se battre, au moins pour « sauver leur honneur révolutionnaire ». Leur point de vue fut catégoriquement condamné par le parti allemand et, en décembre 1933, par le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste...

Un groupement politique particulièrement curieux est *Die Schwarze Front*, dont l'hebdomadaire est publié à Prague. Ce Front noir se compose des éléments révolutionnaires qui se sont séparés du national-socialisme hitlérien. Leur chef est le Dr *Otto Strasser*, ancien dirigeant

hitlérien et frère de Gregor Strasser qui a été l'organisateur du parti national-socialiste. Otto Strasser exerce toujours une grande influence sur certains milieux du parti hitlérien et a organisé un mouvement d'opposition clandestin au sein du parti. Le 30 janvier 1934, son groupe s'est réuni avec d'autres groupes nationalistes d'opposition pour fonder le *Comité d'Action de la Révolution Allemande.* On sait que le mot d'ordre de la « deuxième révolution », contre lequel Hitler s'est dressé dans un de ses discours, est resté très populaire dans certains milieux national-socialistes. L'appel du Comité d'Action, du 30 janvier, s'exprime ainsi : « Le capitalisme et le fascisme sont les ennemis mortels de la liberté allemande qui ne pourra jamais être acquise et assurée sans une véritable communauté du peuple. Dans ces conditions, les combattants inébranlables de la révolution allemande considèrent comme leur devoir « historique » de pousser en avant, par tous les moyens, la révolution, de marcher vers l'établissement du socialisme allemand, vers l'organisation de l'autonomie corporative et vers des garanties données à l'entière indépendance de la foi, le grand but étant d'arriver à une véritable communauté du peuple et à la liberté nationale. Le Comité d'Action de la Révolution Allemande fera la coordination de toutes les puissances qui s'orientent vers l'avenir, organisera la lutte pour le socialisme allemand et créera les principes de la réorganisation allemande. Il fait appel à tous les activistes, surtout à la jeunesse allemande, pour briser l'attaque de la réaction contre l'avenir allemand, pour en finir avec l'épisode hitlérien et pour aborder à cette gigantesque terre neuve de la *renaissance allemande et européenne* où l'on doit voir le sens profond de la Grande Guerre et qui en sera l'accomplissement. » — Le mouvement publie plusieurs organes et va bientôt lancer un nouvel hebdomadaire à Sarrebruck. Ce n'est pas un secret que l'influence d'Otto Strasser penche jusqu'aux environs immédiats d'Hitler et que son service d'espionnage est excellemment organisé.

*Der Gegen-Angriff* (« La Contre-Attaque ») est un des hebdomadaires les plus populaires dans l'émigration. Ce n'est pas une feuille de parti, mais elle est surtout d'inspiration communiste. Une édition pour les pays occidentaux est publiée à Paris, une autre édition à Prague. — *A.I.Z.* est un hebdomadaire illustré qui continue les traditions de l'ancienne *A.I.Z.* de Berlin. Elle est d'inspiration communiste, mais a beaucoup de collaborateurs et d'abonnés en dehors du parti. Ces deux journaux aiment à publier de temps en temps des lettres d'intellectuels connus comme Romain Rolland, André Gide, Henri Barbusse. — Citons encore brièvement les autres revues communistes ou d'inspiration communiste. *Unsere Zeit* (« Notre Temps ») est publié à Paris par *Wilhelm Münzenberg*, ancien propriétaire d'un grand nombre de journaux et périodiques bolchevisants à Berlin ; il garde les traditions de la revue *Der Rote Aufbau* (« la Reconstruction Rouge »). *Internationale Literatur* est l'organe des Écrivains Révolutionnaires Prolétariens ; *Weltfront* représente le mouvement d'Amsterdam (« Contre la guerre et le fascisme »), *Neuland* est la feuille des Sans-Dieu ; *UdSSR im Bau* renseigne sur l'Union Soviétique. Enfin *Die Kommunistische Internationale* et *Unter dem Banner des Marxismus* n'ont pas cessé d'exister. Toutes ces publications communistes, à l'exception du *Gegen-Angriff*, ne sont pas exclusivement destinées aux émigrés, mais essayent de pénétrer chez eux et ils réussissent à y exercer leur influence. En effet, il n'est pas difficile de constater que, sous la pression des derniers événements, bien des émigrés sont devenus beaucoup plus sympathiques au communisme ou, du moins, à une collaboration avec les communistes.

*Freie Presse* est un hebdomadaire très bien rédigé qui paraît à Amsterdam. Il est républicain, surtout d'inspiration social-démocrate. La social-démocratie publie encore à Karlsbad (Tchécoslovaquie) une revue d'ordre spécula-

tif qui s'appelait *Sozialistische Revolution*, mais qui a récemment changé de titre.

Le plus vieil organe de l'émigration est *Die Aktion* qui paraît à Paris. Sa popularité s'explique peut-être surtout par son prix (le numéro ne coûte que 25 centimes) et par son caractère bilingue (il y a toujours deux pages en français). *Die Aktion* n'est liée à aucune tendance politique, elle veut être simplement un « organe de combat antihitlérien ». Les fondateurs en ont été des juifs plus ou moins rattachés à la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme. Le journal aime les nouvelles sensationnelles, mais ces nouvelles ne sont pas toujours dignes de foi. Tout ce qu'on peut dire contre l'Allemagne nouvelle, vous l'y trouverez, mais souvent exprimé d'une façon assez superficielle et trop unilatérale.

*Die Soziale Revolution*, publiée à Stockholm, est l'organe des émigrés anarchistes. On y fait appel au prolétariat « trompé par ses deux partis, la social-démocratie et le communisme, qui ont fait faillite tous les deux ». Les adhérents de l'anarchie ont été peu nombreux jusqu'ici, et n'ont travaillé que par petites équipes. Aujourd'hui, les socialistes et communistes se trouvent dans la même situation ; ils ne peuvent donc plus prétendre au monopole de diriger le mouvement prolétarien... Bien entendu, on lit dans *Die Soziale Revolution* un long article sur la dernière émeute anarchiste en Espagne. On y voit aussi une photographie de l'édition illégale du journal qui est répandue en Allemagne. Ce « journal » clandestin est élaboré à l'étranger par un procédé photographique. Les négatifs sont envoyés, à l'intérieur de lettres, dans les lieux les plus divers de l'Allemagne, où des camarades en font des copies. Si une lettre contenant le journal est ouverte par la police, le négatif, étant exposé à la lumière, devient noir et on n'y peut donc rien lire. — Plusieurs petits groupements d'extrême-gauche, comme la *Sozialistische Arbeiter-Partei* et les trotzkistes, publient de petits bulletins pour les émigrés.

Sur le plan intellectuel, trois revues d'allure politique sont particulièrement intéressantes : *Das neue Tagebuch* (Paris et Amsterdam, hebdomadaire), *Die neue Weltbühne* (Prague, Vienne et Zurich, hebdomadaire) et *Aufruf* (Prague, bimensuel). Les deux premières continuent les revues berlinoises du même nom ; la troisième, qui existait déjà pour les Allemands de Tchécoslovaquie, a étendu son champ d'action aux émigrés et traite des questions allemandes. Toutes ces revues sont indépendantes. *Weltbühne* et *Aufruf* sont très à gauche. *Das neue Tagebuch* semble la mieux faite, ses commentaires des événements de la semaine sont excellents.

*Die Welt im Wort* que nous avons cité déjà est publié chaque semaine à Prague et à Vienne par Willy Haas (ancien directeur de la *Literarische Welt* berlinoise qui a été « mise au pas ») et par Otto Pick. C'est un journal littéraire et artistique qui refuse de se prononcer sur les affaires politiques. La fierté du nouveau journal est son indépendance à l'égard de *tous*. « Nous n'avons pas posé certaines questions politiques bien simples qui, si l'on y répond d'une manière nette, procurent à bon marché la renommée d'avoir « du caractère ». Il ne nous serait pas difficile de répondre à ces deux ou trois questions sur-le-champ... Nous savons très bien quelles clartés l'usage de cette nouvelle règle conventionnelle apporterait à certains milieux littéraires : les uns sauraient que nous les acclamerons en tous cas, les autres qu'ils n'ont rien à attendre de nous, tous enfin que pour nous « le fanal de l'humanité, de la vérité, de l'art et de l'esprit » n'est qu'une phrase — comme pour eux ! — que nous jugeons ici, comme on le fait partout, selon l'opinion politique, non pas selon le talent, selon la loyauté envers certaines puissances, non pas selon l'inquiétude sincère du cœur, selon le matériel, non pas selon l'esprit qui l'anime, et que toutes nos affirmations contraires valent autant, c'est-à-dire aussi peu, que les leurs : quelques belles phrases pour

dissimuler le cynisme politique, et l'art comme le dernier accessoire dans l'art. Car il n'y a rien que les auteurs d'aujourd'hui craignent autant que de ne voir leur art jugé selon les mesures infaillibles de l'art... L'art n'est pas un guide, mais un exemple ; il n'indique pas un chemin vers l'avenir, mais toute grande œuvre d'art contient, sous une forme particulière, quelque chose de fini, de définitif, valant pour toutes les époques. Or ce qu'on écrit aujourd'hui, fût-ce le meilleur de la littérature actuelle, n'est en quelque sorte qu'un art d'étapes... Aucun acrobate de plume qui n'écrive son apocalypse, garnie de quelques milliers d'années d'histoire universelle, mais on avance à peine d'une dizaine de pas ; on se borne à s'inspirer de quelques pages de Spengler, Nietzsche, Bachofen ou Karl Marx ! Or ce n'est pas le savoir, mais la vision, qui détermine les distances que l'artiste embrasse et a le droit d'embrasser dans son art. Ce que nous haïssons surtout et de tout notre cœur, c'est cette vue oblique et myope qui, à l'aide de quelques parallèles historiques intéressants et de quelque recours à la mythologie, crée une perspective fausse de l'éternité, dans laquelle tout, de la création jusqu'à la fin du monde, se rapporte à notre époque et à ses conceptions. »

*Die Welt im Wort* est toujours intéressante. Elle suit d'une manière indépendante et impartiale la vie littéraire, artistique et culturelle dans les pays d'expression allemande et à l'étranger.

« L'autre Allemagne » possède deux grandes revues littéraires mensuelles, auxquelles collaborent les meilleurs écrivains « insoumis » de toutes tendances : *Neue Deutsche Blätter* à Prague, et *Die Sammlung* à Amsterdam. Elles sont encore trop jeunes pour être jugées de façon précise. La première a un comité de rédaction comprenant Wilhelm Herzfelde, Anna Seghers, Oskar Maria Graf et un anonyme qui habite toujours Berlin ; la deuxième a pour directeur Klaus Mann, fils (il a vingt-sept ans) de Thomas Mann, titulaire du prix Nobel. Il

s'est formé un comité de patronage, composé de Heinrich Mann (oncle du directeur, ancien président de l'Académie Prussienne des Lettres), André Gide et Aldous Huxley. Thomas Mann et Stephan Zweig, qui avaient d'abord fait partie de ce comité, se sont retirés, pour éviter le boycottage de leurs livres en Allemagne. (On sait que même les livres de Selma Lagerlöf sont boycottés en Allemagne, parce que l'auteur, suédoise, a consacré les honoraires d'une de ses œuvres à secourir des écrivains allemands émigrés.)

Signalons encore deux journaux hebdomadaires satiriques qui, évidemment, ne manquent pas de matière. Le *Simplicus* de Prague cherche à reprendre les traditions de l'ancien *Simplicissimus* de Munich (qui a été « synchronisé », lui aussi), *Der Antifaschist* de Strasbourg moins artistique. — La petite revue littéraire et critique *Der Zwiebelfisch* a quitté son vieux domicile situé chez les bohémiens de Munich, pour trouver un nouvel asile à Vienne.

Peut-être me demandera-t-on encore : « Et les catholiques? Ne font-ils rien? » — Mais si, et en tous cas ils feront quelque chose, eux aussi. Plusieurs écrivains et journalistes catholiques émigrés pensent à la publication d'un grand hebdomadaire, auquel ils collaboreront avec des amis de Suisse, d'Autriche, de Tchécoslovaquie, etc. Le centre en sera probablement à Prague. Il est grand temps que des catholiques allemands aient la possibilité de faire entendre une voix indépendante à propos des graves inquiétudes que fait naître et des problèmes vitaux que pose la situation actuelle. Et il faut qu'ils parlent dans les colonnes d'un journal où ils soient « chez eux ». Peut-être aurai-je bientôt le plaisir de vous présenter ce nouvel hebdomadaire.

Dr Kurt Türmer.

### *Coup d'œil sur la situation en Irlande*

On sait le rebondissement assez inattendu que le renvoi du général O'Duffy, chef de la police, et l'idéologie fasciste ont donné en Irlande au mouvement contre-républicain déjoué aux dernières élections (janvier 1933). Les six mois écoulés depuis août 1933 furent jalonnés d'incidents dont l'« Ile verte » est devenue le théâtre presque familier. Loin de nous la pensée que les « Chemises bleues » irlandaises ne soient pas les dignes émules des « chemises noires » italiennes : mais du moins il est clair maintenant que leur chef n'a pas l'envergure que certains de ses partisans lui prêtaient. Dès lors son groupement, comme le parti de l'Irlande Unie qui en est le duplicatum parlementaire, ne fait guère qu'ajouter au trouble et aux difficultés dans lesquelles l'Irlande s'est trouvée plongée à la suite de son conflit douanier avec l'Angleterre, sans accroître les chances d'une solution avantageuse, voire même honorable. Par comble de malheur, ce n'est pas assez qu'il y ait en ce moment en Irlande des « frères ennemis » — d'ailleurs n'y en aura-t-il pas toujours? — il faut encore que, dans le camp républicain, les faux frères se comptent par centaines et par milliers, et ne songent qu'à faire revivre les anciennes querelles attachées au nom de l'I. R. A. (*Irish Republican Army*). — Situation politique enchevêtrée donc, sur laquelle vient se greffer une situation économique également complexe. Seuls, le talent, l'enthousiasme et la patience de Valera réussiront à débrouiller ce double écheveau. — Il nous a paru intéressant, au lieu de citer les commentaires de la presse irlandaise trop divisée par les questions de personnes, de rapporter ce jugement

assez impartial d'un observateur d'Outre-Manche (*Manchester Weekly*) :

Le mieux qu'on puisse dire de la situation actuelle de l'Irlande, c'est qu'elle est extrêmement chaotique, pleine de doutes, d'équivoques et d'expériences hasardeuses. Il paraît maintenant presque certain que les « Chemises bleues » du général O'Duffy ont réussi à s'établir dans le pays et qu'elles constitueront désormais un nouvel élément quasi permanent de la politique irlandaise dont la confusion s'en trouvera encore accrue. Cet élément résulte de la détermination qu'ont prise les fermiers les plus énergiques de ne point se laisser sacrifier ni au séparatisme doctrinaire de Valera ni aux prétentions de l'I.R.A. qui parle d' « annuler l'effet de la conquête » en procédant à un nouveau partage des terres.

Malgré cela, et quoique les « Chemises bleues » assez répandus en province soient une force capable de se mesurer avec l'I.R.A. et prête à faire le coup de main, le prestige de M. de Valera ne semble nullement ébranlé par le nouveau parti de l' « Irlande Unie ». Le général O'Duffy n'est pas à son aise dans le rôle d'homme d'État. Il se défend d'aspirer à la dictature, et on peut lui faire grâce sur ce point ; mais intellectuellement il est trop médiocre pour plaire aux meilleurs éléments de l'opposition qui ne conçoivent un leader que sous les traits de John Redmond, Horace Plunkett, Kevin O'Higgins ou M. Cosgrave.

Le procès intenté en Haute-Cour contre le général O'Duffy, en vue de le rendre justiciable du Tribunal Militaire (1), a éclairé l'opinion publique, autant qu'il était possible, sur le caractère odieux de cet Amendement à la Constitution dont M. de Valera doit partager maintenant

(1) Il ne s'agit pas du conseil de guerre, mais du tribunal militaire constitué en vertu de l'amendement à l'art. 4 de la Constitution, introduit jadis par M. Cosgrave et remis en vigueur depuis août dernier par M. de Valera, cédant à la pression des événements.

la responsabilité avec M. Cosgrave. Mais quelle que soit l'issue du procès engagé en Haute-Cour ou devant le Tribunal, il ne semble pas que la position politique de Valera doive en être affectée d'une manière ou d'une autre.

De Valera a plus à craindre du mécontement qui s'est développé dans le camp républicain à la suite des dispositions prises par le Gouvernement pour le maintien de l'ordre. La tension est même devenue telle que, si l'on en croit l'*Irish Press*, l'I.R.A. se proposerait de former un parti politique séparé. Mais cette hypothèse n'est pas vraisemblable, car un tel événement aurait pour conséquence le retour au régime Cosgrave, dont l'I.R.A. souffrirait bien davantage que du régime Valera. Selon toute apparence donc, l'I.R.A. continuera à user de sa tactique antécédente : l'infiltration dans les organisations *Fianna Fail* en vue d'en contrôler les rouages et de les faire jouer à son gré.

Du point de vue économique, la situation est la suivante : les petits industriels, à qui le marché local est maintenant réservé, attendent la prospérité, tandis que les gros fermiers subissent les dures répercussions de la politique de Valera qui ne leur laisse aucun espoir d'amélioration pour l'avenir. Cette politique en effet semble spécialement faite pour ruiner le gros fermier qui, devant employer des ouvriers à gages qui lui donneront tout juste leur journée de huit heures, est incapable de lutter avec la masse des petits fermiers travaillant, eux et leurs enfants, quatorze heures par jour tout le cours de l'année et sans s'épargner aucune fatigue. Aussi bien ces derniers n'ont-ils besoin pour vivre que des pommes de terre qu'ils cultivent, et le prix fixé par le Gouvernement pour le blé, l'avoine et la betterave sera toujours assez élevé pour eux ; — mais les fermes de quelque étendue ne deviennent rémunératrices que s'il existe un marché d'exportation pour les bestiaux : or, ce marché, qui a disparu, le Gouvernement ne se préoccupe pas de le recouvrer.

Il paraît donc que d'ici quelques années il n'y aura plus sur l'île que des petits fermiers travaillant à la sueur de leur front pour soutenir le commerce des petits industriels des villes. Mais le nombre des industriels que les petits fermiers peuvent faire vivre est évidemment limité, et d'autre part la petite industrie offre peu de possibilités d'exportation. La croyance que le pays est en mesure d'entretenir une population beaucoup plus dense, au présent taux de la vie, apparaît donc comme dénuée de fondement.

Quelques optimistes espèrent intensifier le commerce d'exportation grâce au système du *quota* que de Valera se propose d'introduire, dès qu'il en aura reçu mandat, de manière à permettre à l'Irlande de traiter d'égal à égal avec les autres pays marchands. Mais les pessimistes maintiennent que quotas plus encore que tarifs ne feront qu'accentuer les avantages que les grandes nations retirent de leur commerce avec les petites. L'Irlande doit trouver un acheteur pour écouler son surplus agricole : or le nombre des acheteurs en vue est extrêmement limité, tandis que les vendeurs qui se font aujourd'hui concurrence sont légion. Ajoutez que le marché irlandais est naturellement trop réduit pour alimenter des échanges et qu'il sera bientôt radicalement restreint, de par la politique même du Gouvernement, sauf en ce qui concerne les produits des contrées tropicales, lesquelles malheureusement n'ont que faire du surplus agricole irlandais. Avec cela, l'État libre ne laisse pas que d'être une contrée fertile et peu peuplée, et le train de vie qu'on y mème est encore assez large pour que de Valera y trouve matière assez ample à économies.

En conclusion, le facteur primordial de la situation semble être la constance des petits fermiers et des gens sans avoir, et leur fidélité aveugle à un leader qui agite le drapeau du nationalisme avec un enthousiasme presque ingénu, n'accuse jamais une faute, et est évidemment tout à la fois honni et craint des riches propriétaires et

des « ranchers ». Pour un tel leader, des gens habitués depuis longtemps aux privations et aux infortunes sont prêts à accepter l'hommage qu'on rendra à leur patriotisme et des promesses de prospérité future comme une compensation pleine et entière des légers inconvénients qu'ils ont à subir présentement.

V.-M. P.

## *Vers un nouveau conflit d'Extrême-Orient ?*

« L'Asie aux Asiatiques », vient de proclamer, à Tokyo, le « porte-parole officiel du ministère des Affaires Étrangères ». Malheureusement les Européens, et les Asiatiques aussi, comprennent : « l'Asie aux Japonais ».

« Nous nous opposons, dit la déclaration, à toute tentative, de la part de la Chine, de se prévaloir de l'influence de n'importe quel autre pays en vue de résister au Japon. Nous nous opposons aussi à toute action entreprise par la Chine avec le calcul de jouer une puissance contre l'autre. Toute opération en commun des puissances étrangères, même au nom de l'assistance technique et financière, à ce moment particulier après l'incident de Mandchourie et celui de Shanghaï, est vouée à acquérir une signification politique. »

Ce langage est clair. Le Japon entend bien rester seul gendarme de l'Extrême-Orient. Il affirme une sympathie théorique pour le relèvement de la Chine, mais, toutes les fois qu'elle se relève par elle-même, il lui porte un coup brutal. En 1915, Yuan-Che-Kaï allait restaurer l'Empire à son profit : le Japon, par ses « vingt et une demandes », tenta d'imposer son protectorat, et fit crouler, mort-née, la nouvelle dynastie. En 1927, les nationalistes victorieux allaient con-

quérir le Nord, lorsque « l'incident de Tsi-Nan-Fou », vraie bataille sino-japonaise, vint arrêter momentanément leur avance. En 1932, la dernière grande rébellion militaire était vaincue, et le gouvernement organisait une campagne contre les communistes : les Japonais, occupant Moukden, forcèrent les Chinois d'abandonner cette campagne, et de tout mobiliser contre eux. Aujourd'hui, malgré la perte de quatre provinces, Nankin s'occupe sagement de remettre de l'ordre dans sa maison : la réussite semble proche; c'est le moment que choisit le Japon pour son nouveau défi. Tout se passe comme s'il voulait perpétuer le chaos, en attendant de le prétexter pour transformer la Chine en colonie.

La déclaration vise particulièrement trois sortes d'activité. Le Japon a pris ombrage de M. Rajchmann, délégué de la Société des Nations, qui, le malheureux, s'est imaginé, avec sa candeur hollandaise, que, voyant la Chine attaquée, il pouvait dire ce qu'il voyait. La Société des Nations, sur la demande de la Chine, lui envoie des conseillers pour réorganiser son hygiène et son enseignement; mais la Société des Nations n'a rien à voir en Asie : Tokyo en a décidé ainsi. D'autre part les États-Unis financent le gouvernement de Nankin, et, chose plus grave, lui vendent quantité d'avions. Enfin Nankin vient d'engager le général von Seeckt pour diriger son armée. Tous ces étrangers déplaisent, en bloc, les médecins comme les soldats : la lumière du Soleil levant doit suffire aux jaunes.

Rien d'étonnant si certains Chinois ne s'en contentent pas, et s'ils récusent la sollicitude touchante de leur voisin à les aider contre l'impérialisme blanc. Eux aussi peut-être, en d'autres circonstances, rêveraient de pan-asiatisme, mais pas sous cette forme. Ils craignent l'alliance du pot de terre avec le pot de fer. Et les jeunes, que mécontente l'excessive prudence de leur gouvernement, ont beau jeu de s'indigner, et les opposants aussi, et ces hommes d'État, Soong, Sun Fo, qui préconisaient la lutte jusqu'au bout : il n'en faudrait pas beaucoup plus pour qu'ils arrivent au pouvoir, et lancent leur pays dans une aventure; mais, au fait, cela déplairait-il aux Japonais?

Les États-Unis, dont la collaboration n'était pas toute désintéressée, font naturellement grise mine. Les Anglais froncent le sourcil : ils sortent à peine d'une guerre écono-

mique avec le Japon aux Indes, et voici que le Japon menace de leur fermer un autre marché. Les Italiens invitent l'Europe à s'unir contre le péril jaune. La Russie saisit cette nouvelle occasion de dénoncer l'impérialisme bourgeois. Il semble heureusement que la France officielle, malgré les prêts de certains banquiers à la Mandchourie, ne doive pas faire bande à part.

Le gouvernement nippon avait-il prévu la vivacité des réactions étrangères? Il paraît un peu déconcerté. L'institution commode du « porte-parole officiel », qui n'est pas un ministre, et que l'on peut désavouer, l'aiderait à sortir du mauvais pas; mais le désaveu tarde singulièrement. Pourtant, depuis quelques mois, la diplomatie japonaise prodiguait les amabilités aux États-Unis, à l'Europe, et même à la Chine; un changement de ton laissait présager un changement de politique; tout au moins, il semblait qu'on mesurât l'inopportunité de certaines attitudes. Serait-ce que le Japon ne redoute plus un conflit avec les Soviets, ou qu'il préfère, jouant le tout pour le tout, allumer dès maintenant un incendie général?

AUGUSTE VIATTE.

## « *Croquis du Japon* »

Cet ouvrage (1) ne veut avoir aucune prétention; c'est l'humble récit d'un missionnaire qui aime le pays qu'il évangélise. Pour nous, ce témoignage est précieux.

Il est précieux comme le sont les œuvres écrites avec amour; le R. P. Urbain a adopté la nationalité japonaise pour se donner davantage à ce peuple qu'il aime tant. Dans une heure de repos, il a voulu esquisser ce qu'il voyait tous les jours, ce qu'il sentait; or, qui est supérieur, de ce point de vue, à un missionnaire?

Il ne se juge pas être en « pays étranger », chez des « sauvages »... Il ne regrette pas l'Occident; le P. Urbain est devenu tout à fait japonais; il en a pris le ton, la délicatesse des sentiments et ce grand amour de la nature. J'ai l'impression qu'il traduit parfois en langue française ce qu'il pense naturellement en langue nippone. Cela donne un style singulier à cet ouvrage, mais qui me plaît personnellement.

Je vois là en effet le témoignage-type du missionnaire qui cherche plutôt à *compléter* les coutumes et les traditions culturelles du pays qu'il évangélise, par la parole du Christ, qu'à transformer totalement des esprits inadaptés. Le P. Urbain nous dépeint des paysages, des scènes vécues de la vie nippone; il nous fait pénétrer dans la vie politique et familiale de ce pays. Ce n'est pas nouveau, bien sûr! Mais, pour la première fois, il n'y a là nulle hargne, nulle critique; le seul regret est de n'y point voir le Christ triomphant.

J'ai particulièrement goûté le passage sur le *Torî*. Ce monument caractéristique du paysage japonais, cette mélancolique porte aux formes si gracieuses qu'on voit partout et

(1) *Croquis du Japon*, par le R. P. Urbain M. Yonekawa. Lethielleux, édit. Paris.

qui semble être le seuil d'un paysage invisible, a été décrit bien des fois. Le P. Urbain est un des rares européens qui l'admire; saisissez-vous la différence? Mais il n'a qu'un regret : celui de ne pas voir apparaître *aussi* la croix de nos églises...

Il y a également des pages fort justes sur les *geishas* et les enfants japonais. Une dernière partie consacrée aux martyrs japonais est précieuse. En fermant le livre on aime ce coin du monde, tout en regrettant qu'il ne soit pas chrétien; le P. Urbain nous convainc qu'il en est vraiment digne.

J. Marquès-Rivière.

# DOCUMENTS

## *La propagande hitlérienne aux États-Unis*

*Le* Bulletin quotidien de Presse étrangère *du 1er mai reproduit un article que M. Samuel Duff McCoy a publié, dans la revue hebdomadaire de New-York,* To-Day, *sous le titre :* La Propagande hitlérienne aux États-Unis :

L'hitlérisme a déjà amené une renaissance d'associations du genre 150 % américain si familier aux États-Unis, depuis l'époque des « Know Nothing » jusqu'à la période du Ku-Klux-Klan. Certaines de ces associations proclament ouvertement leurs liens de parenté avec la philosophie nazie...

Au premier rang de ces nouveaux groupements se trouve la Légion d'Argent. Voici les conditions à remplir par ceux qui veulent s'y enrôler : « Si vous avez dix-huit ans, si vous êtes en assez bonne santé et si vous n'avez pas peur de risquer votre vie et vos membres pour votre pays, vous êtes invité à prêter le serment de consécration et vous partez, devenu *véritable soldat du Christ*, revêtu d'une chemise argentée, — car les membres de la Légion se donnent le nom de Chemises d'Argent, — arborant comme blason sur votre étendard et sur votre cœur un grand L écarlate, représentant l'Amour (*Love*), le Loyalisme et la Libération. »

... Il y a d'étroites relations entre les Chemises d'Argent et les partisans de l'hitlérisme chez nous. Le nom de Hitler revient constamment et de façon élogieuse dans *Liberation*, qui est l'organe officiel de cette « milice ».

*Liberation* n'a aucun doute sur la question de savoir quels sont les « ennemis de l'Amérique ». « Ce sont les Juifs. »

Chaque semaine les douze pages de *Liberation* sont consacrées en grande partie à accuser et à attaquer les Juifs. Même

le Ku-Klux-Klan, au temps où il criait le plus fort, n'a pas attaqué la race juive avec autant de violence, car *Liberation* n'a pas hésité à lancer ses accusations contre les hommes occupant les plus hautes fonctions.

*Des extraits de quelques numéros de* Liberation *montrent, en effet, que toute corporation où a pu se glisser un élément sémite n'est pas épargnée. Et voici en quelque sorte le manifeste des Chemises d'Argent :*

Nous disposons de millions de témoignages d'ordre photographique pour prouver que le Juif (qui résume en lui le matérialisme) est l'élément impur dans le sang de la civilisation, et que toute attaque qui ne se concentre pas sur le Juif ne fait qu'égratigner les boutons au lieu de traiter la cause. La civilisation est tombée en décadence, et c'est le Juif qui résume en lui cette décadence.

Ce n'est pas simplement que les Juifs se livrent à des manœuvres financières pour arriver à contrôler l'or du monde, ni qu'ils poursuivent des machinations révolutionnaires pour entraîner les masses effervescentes dans une révolte organisée; ni qu'ils dirigent toute la publicité, la presse, les cinémas, le théâtre, la radio, à un tel degré que l'esprit des gens en est tout engourdi et en est arrivé au point où leur liberté n'est plus que la liberté de penser ce qu'on leur permet de penser.

Mais c'est qu'ils veulent, eux, les matérialistes de la terre, comme étant « le peuple élu par Dieu », s'instituer nos gouvernants et nos autocrates dans un avenir très prochain. Le monde est au carrefour de l'éternité. Nous ne pouvons pas servir à la fois Dieu et Mammon. C'est pour cela que la Légion d'Argent s'est consacrée à une action militante contre des méfaits spécifiques.

*Les Chemises d'Argent ne sont pas la seule organisation de ce genre. « L'Ordre de 1776 » est catalogué comme « sympathisant » envers la cause nazie :*

Ses moyens d'action sont assez inattendus, car il est allé prendre pour modèle la pacifique Croix-Rouge, c'est-à-dire qu'il a un programme régulier rédigé pour être utilisé par les Américains en cas de révolution, rappelant la liste établie

par la Croix-Rouge au sujet des choses à faire pour les gens en train de se noyer ou qui se sont empoisonnés accidentellement.

Il y a aussi des sociétés germano-américaines, et quand vint le moment d'entreprendre à l'étranger l'œuvre de propagande en faveur du régime hitlérien et du parti nazi, il était inévitable que les États-Unis fussent les premiers sur la liste.

... C'est ainsi qu'ont été portées sur la liste les Sociétés Allemandes Unies de New-York, les Casques d'Acier, la Légion allemande, les Anciens Combattants austro-allemands du New-Jersey, l'Alliance germano-russe, la Ligue germanique, la Ligue des citoyens germano-américains de Chicago, etc...

... On ne put toutefois se mettre d'accord sur le choix d'un chef. Il y avait bien un Führer américain, Spanknoebel, mais il « fut mis à la porte ». Il ne se tint d'ailleurs pas pour battu, et soutint une campagne d'une énergie croissante en vue de s'emparer des sociétés de New-York, mais voici comment son attitude a été jugée : « Le rôle de Spanknoebel dans les organisations germano-américaines est simplement celui d'un terroriste. » De fait, plusieurs membres donnèrent leur démission et en appelèrent même à la justice; mais Spanknoebel « disparut de New-York et du pays ».

Il existe une pièce officielle constatant une tentative analogue ayant pour objet de transformer l'Alliance Germano-Américaine de Los Angeles en une « cellule » nazie, mais d'après les témoignages recueillis elle n'aboutit pas davantage.

# A TRAVERS LES REVUES

## *Diffusion du livre et de la presse communistes*

Ce sont les **Cahiers du bolchevisme** qui, dans leur numéro du 1er mai, continuent de s'intéresser à cette question en établissant le bilan des années 1933 et 1934. M. G. Bensan envisage la diffusion des divers organes de son parti :

Le C.D.L.P., qui est notre organe de diffusion, compte environ 5000 correspondants. Sur ce nombre, 275 camarades seulement représentent les cellules ou les rayons qui s'occupent de diffusion.

Notre littérature, notre presse est écoulée, en grande partie, par des camarades indépendants, par des sections des organisations amies, et en très faible partie par les Comités du Parti.

... Notre Revue même, les *Cahiers du bolchévisme*, dont la diffusion atteint 3200 numéros, ne pénètre pas dans tous les organismes du Parti; loin s'en faut.

Passons à la question « littérature » :

Nous avons essayé, pour avoir une liaison avec les cellules et pour les intéresser à notre littérature, de leur fournir gratuitement un embryon de bibliothèque. Bien que la circulaire ait été transmise par l'intermédiaire des régions en janvier, à ce jour 200 cellules seulement ont constitué leur bibliothèque. Il est vrai que des articles dans *l'Huma* devaient soutenir cet effort, mais ces articles n'ont jamais paru.

Toutefois, l'article se termine sur une note d'optimisme, car s'il y a négligence d'un côté, des échos d'encouragement se font entendre d'autre part, dont le plus significatif est celui qui vient du rayon de Dôle :

Jusqu'à ces dernières années, notre rayon n'avait accordé nul intérêt à la diffusion de la presse et des publications prolétariennes.

Des brochures arrivaient, tantôt adressées au secrétaire, tantôt au trésorier. Deux ou trois étaient vendues de-ci de-là, lors des réunions de rayon.

L'an dernier, au début de 1933, nous décidions de changer radicalement de méthode. Un camarade fut tout spécialement désigné pour s'occuper de coordonner et diriger le travail de diffusion de la presse.

Ce « Prolipro » se mit aussitôt en relations avec le C. D. L. P. Il recruta quelques camarades dévoués, à chacun desquels il confia une tâche précise de diffusion : à l'un, la *Défense*, aux autres, respectivement, *Regards*, *Russie d'aujourd'hui*, la *Lutte antireligieuse*, etc...

Chacun de ces camarades a mission de recruter des lecteurs au journal dont il a la responsabilité. Il a le contrôle de ses lecteurs habituels.

Chaque mois il fait son règlement et remise d'invendus au « Prolipro » du rayon, lequel, chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois remet aux divers vendeurs leurs paquets de journaux expédiés par le C. D. L. P.

Ce système a donné d'excellents résultats...

Et l'auteur conclut :

Notre littérature peut toucher tous les milieux, comme vous le voyez. C'est un moyen sûr, facile de faire pénétrer nos mots d'ordre de lutte, notre idéologie, les réalisations de l'U. R. S. S., les exemples de lutte de nos partis frères.

## *Les conséquences de la crise de chômage pour les enfants des chômeurs*

Le Bureau International du Travail de Genève a publié en mai les premiers résultats de son enquête sur la situation des enfants des chômeurs en Europe et aux États-Unis d'Amérique (1).

D'après les statistiques établies juste au début de 1933, on ne peut pas encore constater d'augmentation sensible de mortalité ni même de morbidité chez les enfants des chô-

(1) Cf. la *Revue Internationale du Travail*, mai 1934.

meurs. Par contre, des signes avant-coureurs ne manquent pas; ils portent sur trois points principaux :

1° *Manque de vêtements et de soins corporels.* Ainsi une conférence, convoquée par le Secrétaire d'État du département du Travail des États-Unis d'Amérique, a établi que des milliers d'enfants étaient empêchés d'aller à l'école par manque de chaussures.

Les données fournies par quarante écoles d'une ville allemande signalent 76 cas d'enfants qui ne pouvaient suivre les classes pour le même motif.

Il résulte d'une autre enquête sur la situation de 383 familles de chômeurs des mines de Silésie et de l'industrie textile de Lodz que, sur 382 écoliers appartenant à ces familles, 311, soit plus de 80 %, ne pouvaient pas fréquenter régulièrement l'école, faute de vêtements.

2° *L'abaissement des conditions de logement.* En Pologne, il résulte de trois enquêtes sur de nombreuses familles de chômeurs que, dans 83 % des cas, les logements se composaient d'une seule pièce, contenant en moyenne 4 ou 5 personnes.

Les renseignements pris à Berlin en 1932 sur 1316 écoliers appartenant à des familles ouvrières, 529, soit 40 %, ne disposaient pas d'un lit à eux.

Il serait superflu de souligner l'influence que l'aggravation des conditions de logement a sur la santé des enfants ainsi que sur leur moral.

3° *Alimentation insuffisante.* Aux États-Unis, au cours de l'été 1933, le nombre d'enfants recevant une alimentation jugée insuffisante était évalué à 6.000.000. A New York, sur les 3 à 400.000 écoliers examinés chaque année, le pourcentage des débiles dans les quartiers pauvres est passé de 16 % en 1927 à 25,6 en 1932. En Autriche, il a été constaté qu'à Wilhelmsburg 83 et à Vienne 57 % des enfants des chômeurs ont un poids inférieur à la normale.

Il est évident que le danger est surtout considérable dans les pays où les mesures de protection sociale sont insuffisantes pour combattre la misère, et cette dernière n'a pas seulement des répercussions néfastes sur la santé physique des enfants; elle les empêche d'apprendre et facilite le complexe morbide qui peut si facilement pousser un enfant à la déchéance morale.

# PHILOSOPHIE ET SCIENCES

H.C.E. ZACHARIAS. *Qui sont les véritables Aryens?*

Ce ne sont sûrement pas les Germains, — et ce sont peut-être les juifs! Telles sont les conclusions de cette étude, faite par l'un des savants qui connaissent le mieux l'histoire de l'Inde.

J. MALÈGUE. *Ma sœur l'Apparence.*

L'auteur désormais célèbre de *Augustin ou le Maître est là* nous donne ici quelques réflexions sur trois brochures de Jacques Chevalier.

CLAUDE CHEVALLEY. *Les problèmes de la logique mathématique.*

La logique mathématique n'est pas seulement un sujet de discussions stériles : elle est une science véritable.

ANDRÉ MARC, S.J. *Le procès d'Aristote.*

Une pièce nouvelle à verser au débat : *Le Dilemme Aristotélicien,* du Père Bremond.

PIERRE DEFFONTAINES. *Une géographie générale des mers.*

Le livre de Camille Vallaux.

P. M. *Sur l'humanisme chrétien.*

*A travers les revues* : Les revues philosophiques de ces derniers mois.

# Qui sont les véritables Aryens ?

Les Aryens ! — Étienne de Greeff a bien montré la nature de ce mythe anthropologique ; il a bien montré jusqu'où ne peuvent descendre ceux qui lui rendent un culte. (Voir *V. I.* du 10 janv. 1934.) Dans un monde menacé par la croix gammée, cette question est sans doute la plus importante de toutes celles qui se rattachent au problème « aryen » : mais il ne serait peut-être pas sans intérêt de préciser, à la lumière que fournissent l'indologie et la protohistoire, quels sont les véritables Aryens et quelle est leur origine — tâche que se propose l'article suivant.

Constatons d'abord que le mot « Aryen » vient du sanscrit *Ârya* ou *Arya* ; qu'il est apparenté au mot zend *Airya* ; et que la signification de tous ces mots est celle de « noble », de « bonne famille ». Le mot « Iran » (Perse) désigne le pays des Aryens : le *Airyana-Vaeja* des Livres Sacrés du Zoroastrianisme. Le monde classique appela *Arîa* la province de l'Afghanistan moderne, dont Herat — situé sur le fleuve Hari Rud — est la capitale. « Aryen » serait donc d'abord l'équivalent d' « Iranien » : premier point à retenir.

Par la suite, pourtant, le mot *Ârya* a acquis dans l'Inde une signification nouvelle. Aux temps védiques (deuxième millénaire avant Jésus-Christ) on appelle Aryens les envahisseurs et les conquérants de cette partie de l'Inde qui touche l'Iran ; par cette appellation, ils voulurent

se distinguer nettement des indigènes de l'Inde, qu'ils dénommèrent *Dâsa* ou *Dasyu*, c'est-à-dire « ennemis ». Dès lors « Aryen » veut dire « Iranien de l'Inde ».

L'évolution ne s'est pas arrêtée là : par la coutume d'exogamie, dite « caste », les conquérants « Aryens » ont essayé de rester distincts des indigènes de l'Inde, et ainsi des castes actuelles, qui prétendent être « supérieures » (Brahmanas, Xatrias et Vaiçyas), se disent « Aryens » : mais comme la règle d'exogamie envers les indigènes (Dravidiens et autres) n'était rigoureusement appliquée — du moins en théorie — que par la caste suprême, celle des Brahmes, en pratique un « Aryen » dans l'Inde moderne veut dire un « Brahme ». Ainsi, si vous rencontrez à Madras un monsieur Sivasvami *Aiyar*, sachez que ce nom veut proclamer que monsieur Sivasvami est un Brahme, un *Aryen*... Ce qui n'empêche pas du tout ce monsieur de ressembler beaucoup au type dravidien, avec son teint très fortement basané et de ne pas ressembler du tout au type iranien, dont la peau n'est aucunement pigmentée. L'Iranien authentique, du reste, se trouve aussi aux Indes — représenté par des immigrés venus plus ou moins récemment de Perse : on les appelle des « Parsi » ou des « Irani ». Mais quand la mystique de race s'inclinera-t-elle devant les faits anthropologiques ? M. Aiyar est aussi convaincu d'être un pur Aryen, que M. Brown, « Anglo-Indien » (1), — tout aussi foncé de teint que M. Aiyar — d'être un pur Anglais...

***

Mais passons de ces actualités tragi-comiques aux recherches et aux conclusions scientifiques sur l'origine

(1) C'est ainsi qu'on appelle aux Indes les métis eurasiens.

de cette race « noble ». D'où sont venus les Aryens et à quelles autres races se rattachent-ils ?

Selon la Vendidad — livre sacré des Parsi (les Zoroastriens modernes) — les Iraniens, leurs ancêtres, seraient venus du Nord. Peuple nomade des grandes steppes — que la Russie moderne appelle la Kazakie et qu'aujourd'hui traverse le fameux chemin de fer *Turksib* d'Orenburg à Semipalatinsk — les ancêtres des Iraniens auraient été poussés vers un climat et des pâturages plus favorables qu'ils auraient trouvés au sud, dans les régions qu'on appelle actuellement l'Uzbékie (Samarkhand et Bokhara), la Turkménie (Merv) et le Turkestan afghan (Balkh). La Vendidad parle d'une vague de froid : ce qui fait penser à une des multiples périodes de glaciation que distinguent les géologues ; d'autre part, il est notoire que toute cette partie de la terre — s'étendant du désert de Gobi jusqu'à l'Arabie et au Sahara — a été sujette à une dessiccation progressive, qui a rendu de moins en moins possible à ses habitants d'y continuer leur existence.

En tout cas, ces anciens Iraniens n'étaient pas le seul peuple troublé par ce changement de climat : les anciens récits des Parsis nous racontent que peu après que leurs ancêtres — paisibles éleveurs de troupeaux — se furent installés dans la région qui est entre Samarkhand et Herat, d'autres peuplades — nomades aussi, mais très féroces — se seraient jetées sur eux. Les Gâthâ — hymnes les plus anciens du Zendavesta — sont pleins de l'horreur qu'a inspirée ce conflit brutal à ce peuple des antiques Iraniens, « hommes qui travaillent », comme le dit A. Meillet (1), « et qui ont besoin d'une société pacifique, ordonnée, pour profiter de leur travail ». Une strophe des Gâthâ nous fait entrevoir ce qu'était la vie de ces Iraniens, que

(1) *Trois Conférences sur les Gâthâ de l'Avesta*. Paris, 1925, p. 68.

les autres avaient assujettis et qu'ils exploitaient : « ceux qui ont fait grandir la colère et la violence par leur pensée active et par leur langue, qui n'élèvent pas de troupeaux parmi ceux qui en élèvent, ceux chez qui dominent les actes mauvais, non les bons, ceux qui ont créé les *daêva* avec leur personnalité religieuse de méchant (1). »

Les *daêva*? Évidemment il s'agit ici des mêmes divinités que de ceux qu'en sanscrit les Vedas — contre-partie indienne des Gâthâ — appellent les *deva* : mot d'où on dérive le latin *divus* et *deus*, le grec Θεός, notre « Dieu », etc. Mais tandis que « Dieu » dans l'Avesta est *Ahura* et « démon » *daêva*, dans les Védas *Deva* signifie « Dieu », et *asura* les démons... Comment expliquer ces sens contraires de termes étymologiquement identiques?

Mystère... qui s'éclaircira peut-être au contact d'un autre fait curieux : à savoir que le Veda n'est pas homogène ; qu'il a des hymnes où Varuna et les Asuras sont les divinités suprêmes, tandis que dans d'autres, c'est Indra et les Devas qui jouent ce rôle, et qu'en d'autres encore, on a évidemment essayé de syncrétiser les deux cultes.

Quant à Varuna, il nous est présenté comme Celui qui étreint le monde, qui avec ses filets sait prendre les méchants : car *Varuna* vient d'une racine *var*, « envelopper ». C'est Dieu sous l'aspect terrible, défenseur de la loi cosmique (*rta*), juge moral, vengeur du mal. Le même culte l'appelle *Mitra* (ami), pour exprimer l'aspect d'amour divin, d'attraction — de « fascination », comme dit Rudolf Otto dans son *Gefühl des Überweltlichen* (2). D'autres noms pour Varuna-Mitra sont « Bhaga », le Dispensateur, surtout de l'amour conjugal, donc, gardien

(1) *Ibid.*, p. 57.
(2) Munich, 1932, p.. 179

du mariage ; « Dhâtar », le Créateur, qui sépare *anrta* (chaos) de *rta* (cosmos) ; *Paçupati*, le bon Pasteur. Varuna, celui qui prend qui il veut dans ses filets, est également le libérateur, le Sauveur, *Varutar*, de ceux qui sont tombés dans les pièges du mal : mais lui-même est *aditi*, « non lié, infini ». Il est essentiellement *Asura*, « l'Esprit » qui est la « Vie » (*asu*) : et plus que cela — car *as* (de la même racine que le latin *esse*) veut dire « être », et *Asura* ainsi pourrait très bien se traduire par le « *Sum qui sum* » de l'*Exode*, III, 14. (Yahweh = Il est.) Après cela on ne s'étonnera guère d'apprendre qu'on n'a pas hésité à comparer certaines hymnes védiques chantées par Vasishtha en honneur de Varuna à certains psaumes hébreux chantés par David en honneur de Yahweh : ainsi du parallélisme frappant entre Atharva Veda, 4, 16, et le Psaume 139 (1). En effet, le concept de *Xatram Varunasya* (= *Regnum Dei*) est des plus sublimes qui se trouvent en dehors de la Révélation réservée au Peuple Élu, et l'on ne peut pas ne pas se demander si, dans ces hymnes, nous n'avons pas un écho d'une révélation commune aux ancêtres et d'Abraham et de Vasishtha.

Nous y reviendrons : mais, pour le moment, il importe de décrire le culte dévique, qui, lui aussi, se trouve dans les Vedas. En contraste fondamental avec le culte asuréen, cette religion, centrée autour de Indra et de ses *deva* (divinités), ne s'inspire pas du droit, mais de la force. « Véhémence, mariée à Vigueur, met au monde Indra », dit Atharva Veda, 6, 38, 1. Indra est l'averse, l'orage, vainqueur de la sécheresse des steppes : les tempêtes (*mârut*) sous leur chef Rudra (le rugissant), sont ses alliés. *Çaêipati* (« le seigneur puissant ») est un de ses éponymes favoris : il est — surtout — le Dieu de la Guerre, qui,

(1) Otto, *l. c.*, p. 200.

par sa force, s'assujettit le monde entier... y compris le monde varunique, monde du Droit et de l'Ordre. Le terrorisme d'Indra et de ses hordes guerrières triomphe : « Chantez une consolation au Ciel ! », raille une hymne du Rig Veda (1, 54, 3) ; « au fameux Asura, à l'outrecuidant, dont l'insolence n'eut pas de maître ! Maintenant Indra l'a attelé devant ses chevaux, à son char — cela fera un bel équipage ! » C'est Varuna-Mitra qui avait donné le cheval (Rig Veda, 4, 39) ; ce sont les Asuréens qui ont apprivoisé le cheval : mais c'est Indra, ce sont les Déviques, qui l'ont employé pour la guerre ; ce sont eux qui, on peut le dire, ont inventé la guerre et en ont fait un métier. « De la Puissance et de la Colère est né Indra », dit Rig Veda 10, 73, 10 ; l'ivrognerie, la brutalité, la grossièreté, le caractérisent. Il est l'image même du chef de... Valhalla et de ses spadassins — Wodan, *führer* des « Wütigen », des Fureurs. Et « puissance » et « colère », Magni et Modi, ne sont-ils pas les fils de Thor ? Les buveurs de *Metz*, mangeurs énormes, bandits, joueurs aux dés, du ciel germain correspondent fidèlement à ce monde d'Indra que nous présentent les hymnes déviques du Veda indien !

Plus tard évidemment on a voulu syncrétiser ces deux cultes pourtant si disparates, celui des Asuras et des Devas : je citerai, comme une illustration, cette hymne du Rig Veda (7, 82, 2... 85, 3), qui tente un compromis assez curieux :

L'un de vous, Varuna, est nommé le Tout-Puissant, l'autre, Indra, l'Autonome : tous les deux vous êtes grands et riches. Tous les dieux du plus haut ciel ont concentré sur vous, comme sur des taureaux, leur force et leur puissance.

Comme vous aviez créé toutes les diverses sortes de créatures sans nombre, Mitra, l'ami de la concorde, a pris parti pour Varuna ; l'autre s'élance avec toute sa force en cavalcade resplendissante, suivi des Marut.

Pour un prix immense — l'éclat d'omnipotence de Varuna qui lui appartient pour toute éternité — les deux mesurent, l'un contre l'autre, leur force. L'un arrête l'assassin des étrangers ; l'autre, avec ses quelques Marut, se défend contre un nombre supérieur d'ennemis.

L'un maintient l'ordre parmi le peuple élu, l'autre triomphe sur des ennemis irrésistibles.

Mais il est de toute évidence que ces deux cultes — appartenant à deux mentalités si différentes — ne peuvent être nés du sein d'un seul peuple : le conflit douloureux entre Varuna et Indra ne peut représenter que le choc réel, matériel, entre deux tribus ennemies, que nous continuerons d'appeler, pour le moment, les Asuréens et les Déviques.

Les Asuréens, nous n'avons aucune difficulté à les identifier avec les Iraniens : en effet l'Avesta, leur écriture sainte, nous présente une religion qui n'est autre que celle de Varuna. En Iran, Ahura Mazda est « l'Asura de Sagesse » ; Mithra reste Mitra, l'Ami — toute la religion d'un règne moral de Dieu. La suprématie du spirituel est incontestée dans cette religion des Gâthâ : Ahura Mazda, Dieu, est le principe du bien — les méchants s'opposent à lui, mais il n'y a pas de personnalité divine mauvaise qui Lui fasse pendant. Meillet (*l. c.*, p. 58) le dit nettement : « Le système gâthique n'est pas dualiste. Le Mazdéisme sassanide a tendu vers le dualisme, mais les Gâthâ ne mettent pas sur des plans parallèles le bien et le mal ; elles se bornent à marquer l'opposition. » Cette opposition est celle des Déviques, comme nous l'avons déjà vu : les Iraniens de l'Iran ont pu maintenir en toute pureté leur foi asuréenne, parce que — cela semble l'explication la plus simple — ils ont pu s'enfuir devant le choc des Déviques et n'ont subi que très partiellement leur domination. Les plus fortunés sont des Iraniens qui

ont pu se sauver à l'ouest dans la direction de Raghai, de l'Azerbeidjan, etc. : signalons ici que c'est dans ces parages-là, au lac Urmia, que naîtra plus tard Zoroastre, le grand réformateur de la religion asuréenne, qui a si largement réussi à préserver la religion des Iraniens purs de la dégénérescence polythéistique, telle qu'elle s'accusera chez les Hindous. C'est de cette région que plus tard surgiront les Mèdes : les Perses viendront de l'est de la Bactriane — donc on ne se trompera pas si l'on y voit un autre refuge des Iraniens asuréens devant l'assaut des Déviques. Ceux-ci l'auraient emporté dans l'Iran central, se seraient assujetti les Iraniens et se seraient plus ou moins fusionnés avec eux : ensemble, ils auraient poussé par l'Arachosie et la Drangiane (bassin du Hilmand) à ce qui est aujourd'hui Kabul, pour descendre de là vers le bassin de l'Indus — le « Hapta Hindu », comme les Iraniens l'appelèrent (« les sept fleuves »), le Panjab, pays des cinq fleuves, comme les Indiens l'appelleront plus tard.

Dans l'Inde, la pratique de la caste nous indique encore d'une façon très claire cette fusion des tribus — ou plutôt leur symbiose : il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'antagonisme séculaire entre Brahmanas et Xatrias n'a d'autre origine que la lutte des prêtres asuréens contre les guerriers déviques qui les ont subjugués, ainsi que le « peuple commun » (*vaiçya*) (1) d'Iraniens, dont les Brahmes sont les prêtres héritiers — relation analogue à celle des Lévites en Israël, et des Atharvas (prêtres héréditaires) des Iraniens avestiques. Ajoutons que les descendants modernes de ces Iraniens, les Zoroastriens ou Parsis, comme on les appelle dans l'Inde, maintiennent

(1) Mot dérivé de *viç*, apparenté au grec οἶκος et au latin *vicus*, signifiant au singulier « maison », « foyer », et au pluriel « les gens du commun », « le peuple », « le clan ».

jusqu'à nos jours la règle immuable, qui réserve la prêtrise aux familles sacerdotales : exactement comme il en était pour les Lévites d'Israël et comme c'est encore la règle chez les prêtres hindous, les Brahmes. Coïncidence? Citons une autre « coïncidence » : le peuple commun chez ces trois peuples — Juifs, Parsis et Hindous — s'adonnent surtout au commerce... Et le commerce international n'est-il pas né des migrations saisonnières des nomades qui, tout naturellement, sont ainsi devenus les intermédiaires colportant les produits d'un pays où ils paissaient leurs troupeaux en été et les échangeant contre les produits d'un autre pays, où ils passaient la saison des pluies? En effet, les peuples nomades ont assez souvent rempli le rôle secondaire et bienfaisant de distributeurs de marchandises : il en est qui se sont de plus en plus spécialisés dans cette occupation, de façon que le commerce est devenu leur métier principal, au fur et à mesure qu'ils cessèrent d'être éleveurs.

Par contre, d'autres nomades, au lieu d'échanger les biens d'autres peuples, ont appris à les voler, à les prendre de main forte; cavaliers, ils venaient rapidement, faisaient leur razzia, et disparaissaient aussi vite qu'ils étaient venus. Voleurs, ils sont devenus bandits de métier; ils se sont spécialisés dans ce genre de métier militaire; ils sont devenus des tribus de guerriers professionnels, qui se sont imposées à d'autres peuples — agricoles surtout — comme la classe dirigeante. Xatria les appellera-t-on aux Indes, aristocratie et dynastie ailleurs. Évolution des... chevaliers! Qui donc le chevalier méprise-t-il le plus de tous les hommes? Pas le paysan, qui est son serf — pour lui, il a de la brutalité, mais pas de rancune : l'homme que le chevalier dédaigne et exècre entre tous, c'est le... marchand. Les curieuses « coïncidences » s'accumulent!

Reste encore un mot à dire du développement des relations dans l'Inde entre Brahmanas et Xatrias : pourquoi les Déviques victorieux n'auraient-ils pas extirpé les prêtres des tribus asuréennes, qu'ils s'étaient assujettis, au lieu de permettre à ces rivaux dangereux de continuer leur profession sacerdotale? La réponse est très simple : les conquérants ont voulu s'attacher ces prêtres, pour profiter de leurs pouvoirs surnaturels et pour atteler à leurs aventures les forces magiques dont les *Atharvas* étaient les dispensateurs renommés. C'est ainsi que ces prêtres sont devenus d'abord les *purohit* (les chapelains domestiques) des roitelets et des magnats Xatria : tout le Veda retentit du devoir principal des Brahmanas, qui est d'offrir les sacrifices pour les Xatria. Leur récompense consistait en des cadeaux — plus on donnait aux Brahmes, plus on se croyait sûr de l'aide divine. Les Xatrias voulurent acheter les Brahmes; les Brahmes défendirent leur suprématie spirituelle, par leur intelligence bien supérieure, contre la force matérielle de leurs seigneurs. D'une façon et d'une autre, les Brahmes ont lutté ainsi pendant de longs siècles contre cette domination du spirituel par le temporel : petit à petit les représentants du spirituel ont gagné la partie et se sont émancipés de leur servitude ignoble — à tel point que, depuis deux millénaires et jusqu'à nos jours, la primauté du spirituel et la suprématie des Brahmes sont devenues proverbiales, la base même de la civilisation hindoue. Les Xatrias ne comptent plus aux Indes; Indra est disparu — Varuna aussi, il faut l'avouer — : mais leurs successeurs, Vishnu et Çiva, continuent d'une nouvelle façon la tradition asuréenne, tandis que le dieu de la guerre, Kartikkeya, est une figure de vaniteux, monté sur la plus vaine des créatures, le paon... Raillerie universelle d'une haute civilisation pour l'irrationalité d'une brutalité barbare!

*
* *

Mais enfin qu'étaient ces tribus Déviques, qui se sont jetées sur les Iranéens il y a quatre mille ans, et dont les captifs ont triomphé — du moins dans l'Inde — d'une façon si complète?

Appelons à notre aide une nouvelle discipline, la linguistique. Celle-ci nous démontrera la parenté d'un grand nombre de langues, parlées de l'Irlande à Ceylan, et de l'Espagne au Turkestan chinois — langues que la philologie comparée a appelées « indo-européennes ». Or, on distingue deux branches : l'orientale, qui inclut l'Arménien, l'Avestique, le Perse, le Kurdique, le Sanscrit, etc. ; et l'occidentale, qui ne comprend pas seulement le Celtique, le Grec, le Teutonique, l'Italique et le Baltique, mais aussi des langues comme le Tocharien (du centre d'Asie) et le Kanésien, langue de la caste régnante de l'empire Hittite. C'est une des caractéristiques de la civilisation nomade, qu'une même langue soit parlée à travers un territoire très vaste ; conséquence de la mobilité ; tandis que la civilisation agricole, attachée au sol, se distingue par une multiplicité extraordinaire de langues très différentes l'une de l'autre et parlées par un petit nombre de gens seulement, chacune dans une région très restreinte — langues qui diffèrent souvent du tout au tout d'une vallée à une autre.

La découverte en Europe du sanscrit, il y a un siècle et demi, avait incliné des philologues à croire que des « indo-européens » originaires étaient venus du fond de l'Asie en Europe : hypothèse qui paraît de moins en moins tenable. Au contraire, la préhistoire semble démontrer sans doute que des poussées très importantes de peuples « indo-européens » se sont produites, provenant plutôt

de l'Europe. Dans les steppes des Kirgises on a découvert des milliers de tombes (Kurgan), qu'on date d'environ 2500 ans avant Jésus-Christ, et l'on a établi qu'une civilisation dite des « haches d'armes » s'est répandue entre 2500 et 1800, du Kurgan au Baltique. Childe (1) nous l'explique en détail, ainsi que les autres migrations provenant de ce centre sarmatique, qui ont produit ailleurs des dynasties nordiques, tels les Kanésiens de l'empire hittite, et les Achéens de Grèce. Entre autres, il y eut une poussée vers le sud-est, qui a détruit, à l'est de la mer Caspienne, une colonie bien connue des archéologues, Anau. L'existence d'Anau prit fin vers 2750 avant Jésus-Christ — serait-ce la date de la collision entre les deux branches occidentale et orientale des nomades « indo-européens », entre les Déviques et Asuréens, entre Iraniens et... Nordiques? Arrêtés dans leur élan initial vers l'est par les Iraniens, les Nordiques se seraient tournés vers l'ouest et auraient effectué (vers 2000) leurs poussées en Hongrie et en Germanie centrale, en Anatolie, aux Balkans, tandis que la poussée Nordique en Iran et dans l'Inde s'évoluait de la façon que nous avons envisagée. Les faits semblent bien s'ordonner ainsi et démontrer l'identité des « Déviques » avec cette race qu'aujourd'hui on se plaît à appeler « Nordique ».

La tradition indienne a toujours identifié les Xatrias de l'Inde avec les Xatrias du dehors — avec les *Yavanas* (Grecs), *Çakas* (Scythes), etc. Cette tradition a toujours aussi qualifié les Xatrias de « Rouges », tandis que pour elle les Brahmanas sont des « Blancs », les Vaiçyas « Jaunes) et les Çudras « Noirs ». A première vue on s'étonnera qu'on appelle des Nordiques rouges et non pas blancs : n'oublions pas qu'en réalité ce qui distingue les

(1) H. Childe, *The Aryans*. Londres, 1926, p. 193.

Européens du nord, ce n'est pas du tout leur blancheur, mais le fait que leur peau est transparente et qu'on y voit la distribution capillaire du sang. Ajoutez-y des cheveux blonds et roux — et avouez, que le « rouge » les qualifie bien mieux que blanc ! Les blancs sont plutôt les races de teint pâle, albâtre — ce véritable teint caucasien qui va avec des cheveux et des yeux d'un noir d'ébène, type qu'on rencontre au midi, en Proche-Orient (chez des Arabes !), aux Indes (chez des Brahmes), même en Chine, surtout chez les femmes qui ne sortent pas de leurs gynécées. En Extrême-Orient ce teint aurait tendance à devenir jaune, aux tropiques la transformation se dirigerait vers le basané et vers le noir ; au nord, une espèce d'albinisme aurait produit le type rouge du Nordique,..

Noé était-il donc un blanc : et de sa postérité les Japhétites seraient-ils devenus les Rouges, les Sémites jaunes, les Hamites noirs? Les Iraniens, ceux que nous avons appelés les Asuréens, les Brahmes de l'Inde, seraient-ils dans la lignée directe de Sem, et se rattacheraient-ils aux ancêtres d'Abraham? C'est en 2301 ou en 2036 qu'on fixe la migration qui conduisit Abraham d'Ur — à l'extrémité sud d'Iran — à Harran ; ce n'est qu'ensuite qu'il partit de Harran (au nord de la Mésopotamie), pour s'installer finalement dans la Terre Promise. S'en allait-il pour éviter les trublions nordiques de l'Iran?

Bien des questions se posent, bien des réponses se font encore attendre. Mais n'est-il pas curieux qu'un Iranien authentique, le roi perse Cyrus, ait libéré les Juifs du joug chaldéen? N'est-il pas plus frappant encore que, le temps venu où naquit le Messie d'Israël et du monde entier, ce furent des « Rois Mages », c'est-à-dire des Zoroastriens de Perse, qui vinrent — seuls de tous les Gentils ! — pour l'acclamer?

***

Résumons les conclusions qu'on peut accepter comme établies. D'abord, c'est un fait que le mot *Aryen* ne convient pas aux Nordiques purs : l'Aryen pur, c'est l'Iranien pur ; l'Aryen de parlance moderne indienne, c'est le Brahme. Le Nordique c'est le Xatria, qui s'est mêlé dans l'Inde aux Aryens purs, les Brahmes, d'une part, et aux Çudras, les indigènes du bassin gangétique, d'autre part. Le pur Nordique, on le trouve en Europe, mais non plus dans l'Inde. Non seulement le Nordique n'est pas un « Aryen », mais il y a toujours eu un antagonisme assez net entre Nordique et Aryen.

Le Juif est-il Aryen? Nous voilà sur le terrain d'hypothèses et de conjectures, qu'il serait actuellement prématuré de qualifier de vraies ou d'erronées. En tout cas, on peut considérer comme vrai le contraire de la thèse actuelle d'Outre-Rhin : tandis qu'il est certain que le Nordique n'est pas un Aryen, il n'est aucunement impossible que le Juif, lui, en soit un.

Petit *puzzle*, qu'il faudrait vraiment un jour soumettre au jugement salomonique, pardon ! germanique, du... Führer.

H. C. E. ZACHARIAS.

# NOTES ET RÉFLEXIONS

## Ma sœur l'Apparence

Je ne sais si M. Chevalier arrachera un jour ces trois petits livres à la forme fragmentaire sous laquelle il nous confie qu'ils sont nés. (Le dernier vient de paraître.) (1)

Il ne semble pas le désirer. Scrupule d'art? Mais l'art vient à ce philosophe sans besoin qu'il en ait scrupule. Plutôt souci de fidélité à la forme adialectique sous laquelle ces intuitions sont venues au monde. Elles sont tombées de sa pensée comme des gouttes d'eau disjointes et rondes, ou encore des cristaux définis auxquels on n'ajoute pas. Il nous en prévient lui-même : « Orchestration et dialectique, dit-il, deux signes de danger. Mieux vaut la mélodie brisée, simple et nue... »

Il n'est que trop facile, en effet, de pousser les orchestrations au-delà des intuitions primitives. De grands ensembles savent bien s'exprimer dans les mesures d'une mélodie brisée et le total se refléter en chacun de leurs petits miroirs. Ceux qui la connaissent retrouvent là aisément la pensée la plus chargée de métaphysique positive et de réel moral, la plus près du théologique, riche de tous les reflets que Dieu jette sur le monde. L'audace la plus consciente aussi, la mieux armée, et qu'aucun verbalisme n'abuse.

(1) Jacques Chevalier : *Notes sur le fondement de la vie morale. — Notes sur le moteur de la vie morale. — Notes sur les obstacles à la vie morale.* (Trois brochures, Editions du Van, Lyon).

Mais ce maître de la pensée abstraite use ici de coquetterie. Sobres, rapides et s'excusant, c'est ainsi que les abstractions passent en ces petites pages morcelées. Ces procédés aériens n'en requièrent que plus d'attention sous leur élégance. Visiteurs ininsistants, ils demandent par leur ininsistance même qu'on fasse vers eux les premiers pas.

En revanche, toute l'expérience sociale et individuelle enfermée ici nous est offerte à découvert. Nous n'avons qu'à lui comparer la nôtre. Et c'est bien ce que M. Chevalier désire. Plus qu'en ses souples dialectiques soupçonnées, c'est par sa solide substance humaine que cette pensée nous est proposée.

*
* *

De ces trois livrets, le second nous arrêtait sur le moteur de la vie morale, cet immense appel qu'est l'amour. L'amour né de l'incomplétude monte des profondes racines de la vie et de plus bas encore. Mais l'amour qui est don descend de cette âme absolue qui est Dieu. Pourquoi le premier ne se porte-t-il pas à la rencontre de l'autre d'une droite poussée toute simple? Qu'est-ce qui accroche ici, à l'échelon humain, dans cette immense ascension continue? Quelle apparence s'insinue à la place du réel? Quel faux prend la forme du vrai et son masque sur le visage? C'est ce que se demande ce troisième livret.

La vie du corps, la vie sociale, la vie même de l'esprit, tels sont (puisqu'il faut bien énumérer) les trois niveaux du déterminisme humain où nous achoppons en montant. Arrêtons-nous aux deux derniers, comme nous y invitent des analyses d'une concise et concrète profondeur.

Nous avons fait de l'opinion des autres notre centre. Par faiblesse ou vanité. C'est même chose. Simplement la première craint et la seconde s'engoue. Mais toutes deux subissent. Au lieu et place du moi profond, un moi

apparent s'établit, d'une substance toute collective. Il régit d'abord nos pensées et nos actes. Ensuite, il constitue foyer de contagion pour des motivations identiques, chez d'autres faibles ou d'autres vaniteux. Il devient enfin — grande promotion — la matière d'une apothéose théorique. L'âme collective, les sentiments collectifs? est-il si loin déjà, le temps où une sorte de pensée officielle faisait de ce carton-pâte le soubassement de notre édifice moral?

Mais l'Intelligence aussi est pierre d'achoppement (vue profonde). Ses techniques schématiques et simplificatrices, sa pensée par signes, et cette stylisation des signes qu'est le verbalisme : trois degrés dans le factice, et entre eux comme une poussée interne et continue. Qui dressera le catalogue de nos verbalismes politiques et des autres?

Elles-mêmes, la perfection et la vérité (vue plus profonde encore) deviennent idoles si elles prétendent exister en soi, pour soi, localisées en un petit coin exclusif du monde moral, sans relations avec l'ensemble. Dans le véritable Univers moral, la vérité, c'est l'harmonie des vérités. Je recommande comme exemple de hauteur de pensée la solution que donne M. Chevalier du cas de conscience de Galilée. Et n'est-ce pas là le mot de bien des énigmes, des crises de conscience ou d'idées, de saintetés manquées aussi?

***

Mais prenons garde maintenant. Voici un retour d'une conséquence infinie, dans cette pensée pleine de tous les retours qu'il faut pour enserrer.

C'est une étrange chose que l'apparence. Imaginaire et réelle, ruineuse et solide, vide et substantielle à la fois. Cette montagne lointaine est plus petite que cette maison : erreur dans les royaumes de la topographie, vérité dans ceux de la sensation. Là, cette apparence est le réel même. Car l'apparence aussi est une existence. Maxime capitale dont toutes les techniques de l'action sont assou-

plies et remodelées, sans laquelle n'existe ni science totale de l'existence ni action sur elle. L'apparence mérite à sa façon tout le respect dû aux existences. Elle aussi joue son rôle parmi les pièces qui font l'Univers. Ma sœur l'apparence : il faut s'approcher d'elle avec quelque chose comme la douceur de saint François. C'est peut-être la vue la plus profonde de ce petit livre : toutes les accommodations de l'Absolu à la Matière, les fameuses « descentes » de la philosophie grecque, prennent là leur fondement psychologique et leur sens humain.

Acceptons les jeux de l'apparence s'ils jouent à leur place providentielle. Et d'ailleurs nous y sommes bien forcés. Leur existence aussi est une volonté de Dieu. Il arrive même que la liberté humaine, que le mérite humain soient partiellement engagés dans les processus par lesquels l'homme constitue l'apparence ou s'en évade. Que l'Ancienne Loi ait existé avant la Loi Évangélique, quel exemple d'égards envers l'apparence ! Dieu a attendu le moment que lui prescrivait son respect de l'évolution humaine autonome, avant de s'incarner.

Cette déférence envers les mécanismes psychiques qui font l'apparence permet d'abord de voir dans sa réalité cette imperfection qu'est l'homme, et puis d'agir sur elle. Si telles âmes sont sensibles à l'art et à la beauté, telles autres à la tendresse humaine, ou à l'intérêt matériel ou aux prestiges du passé, la grâce ne dédaigne pas de les saisir par ces manches qu'elles lui tendent. C'est par là qu'il faut prendre ces âmes avant de les remodeler.

Si les lois psychologiques confient l'efficacité aux coloris et aux images dans lesquels s'incarne l'apparence, il est donc d'une exacte technique morale d'utiliser ces mécanismes de notre âme. Un bon éducateur renforce les motifs essentiels avec la force des images. Les religieux dans leurs méditations entraînent leur sensibilité avec des figurations de lieux. Manquer à cette loi des images, c'est tomber dans une nouvelle apparence pire que la première. L'oubli de cette règle de rectitude et d'humi-

lité, combien n'explique-t-elle pas aussi de faux départs, de fautes de méthode et de faillites morales ! C'est ce qu'illustrent quelques exemples.

En premier lieu, le sentiment lui-même, quand il prétend se réaliser seul, par ses propres forces sentimentales, sans passer par les techniques de l'action, en est châtié par bien des maux, par la fatigue, par l'illuminisme. Ce n'est pas l'idéal tout seul qui peut organiser notre vie morale, même s'il est juste. C'est l'idéal, *plus* les techniques qui lui donnent force. La sensibilité des Saints n'aime peut-être pas Dieu à toutes les heures de leur vie. L'amour de Dieu les ordonne toutes cependant.

De même gardons-nous de retirer au social les immenses étais dont il nous entoure. Le seul fait que nous ne le pourrions pas est une preuve de leur légitimité. Je ne puis vivre dans la solitude de ma volonté, sur mon seul capital d'énergie. J'ai besoin de tuteurs et d'encadrements. Il est anormal que la vie chrétienne de tant de petites gens doive se développer à l'encontre de l'hostilité sournoise ou avouée de l'État. Que d'âmes, ne possédant pas une dose suffisante d'autonomie, sont dignes cependant d'une petite part de la vie éternelle ! Le cadre social confirme, fortifie, éduque, sauve, — s'il tyrannise aussi. Mais ce tri est affaire de politique sociale et nous dépassons ici l'individuel.

Ce dépouillement de l'apparence, cette reversion de l'âme vers l'essentiel ne réussit donc que si elle ménage les lois de l'apparence. Et même ainsi, avec toutes ces justes habiletés, la marche à l'étoile n'est pas naturelle à l'homme. Elle est volontaire, fatigante, conquérante, héroïque. Elle ne réussit qu'au prix d'un effort immense auquel le réel impose bien des formes dont voici précisément la plus haute (qui fut celle même du Christ) : contredire, si besoin est, pour obéir à Dieu, ceux qui ont reçu mission légale d'être obéis, qui possèdent cette force sociale dont nous parlions.

Or ces âmes conquérantes, ces âmes de Saints, ordon-

nées selon l'essentiel, se trouvent, de surcroît, parfaitement ajustées à l'apparence. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir combien restent simples, adroites, appropriées à la pratique quotidienne ces grandes âmes héroïques. Comme la lumière est révélatrice des ténèbres et d'elle-même, le réel fournit les plus justes clartés sur lui-même et sur les apparences. M. Chevalier l'a indiqué fortement. Les Saints dégagés du factice se retrouvent par là même avec le plus de finesse dans le labyrinthe des motivations humaines. Que de Saints furent des « malins », au sens terrestre ! Parmi eux que de grands techniciens de la psychologie et de la diplomatie ! Que l'on pense à sainte Thérèse, à saint François de Sales, à Don Bosco ! Combien ils font mentir l'un des plus solides et des plus niais aphorismes de la sagesse courante : le prétendu divorce entre la contemplation et l'action !

Et de même aussi s'évanouit à cette lumière l'absurde opposition entre moralité et sanction par laquelle un verbalisme indéfiniment ressassé scinde en deux abstractions, dignes d'une psychologie de petit enfant, la vie de Dieu dans les âmes en leur interdisant ensuite de se rejoindre !

Et de même enfin, ce sont ces hautes âmes qui sentent le moins cette grande coupure qu'est la mort. Étant, dès le terrestre, dans l'éternel, ce n'est pas comme d'événements futurs qu'elles parlent de présence de Dieu et de paradis. Elles y vivraient dès ici-bas, sans ces tentations spéciales qui travaillent les Saints et ne leur permettent pas d'oublier la terre. C'est ainsi qu'à leur manière ils surmontent le temps, cette idole qui favorise les bonheurs inférieurs d'un coefficient de proximité que les morales utilitaires connaissent bien.

Telle est, réduite à ses traits les plus simples, la vigoureuse analyse où M. Chevalier nous convie d'entrer.

Convions-le, à notre tour, à nous expliquer dans un prochain livret pour quelle raison profonde le jeu spontané des images favorise d'un étrange attrait supplémen-

taire précisément les fins apparentes de la nature humaine, les appétits du moment, le factice, le carnaval. Certes, il est bien vrai que ces bonheurs artificiels se placent dans le temps le plus près possible des prises de l'homme et de son présent. Mais Dieu aussi est de tous les instants et non pas seulement de l'instant final. Le temps ne peut donc pas être le seul facteur de fausseté.

Assurément il en est d'autres : les courtes vues de l'intelligence, sa déformation par les états passionnels, la prédominance de l'esprit propre, de l'orgueil humain, des appétits charnels. Mais si Dieu est, au cœur du réel, la poussée fondamentale, pourquoi n'est-ce pas de Dieu que nous sommes passionnés? Pourquoi ce désir de Dieu semble-t-il moins nôtre que nos soifs terrestres? Quelle explication de ce singulier biais d'effacement par lequel, dans les deux hémisphères du monde empirique : la pensée et l'action, Dieu a choisi de nous être « *absconditus* »? Pourquoi cette ténuité, cette émaciation, cette insubstance affecte-t-elle précisément le motif suprême dans l'immense majorité des âmes, lui enlevant ainsi toutes ses chances ou presque, dans les conflits avec les florides et grasses apparences terrestres? La grande poussée hiérarchique qui entraîne vers le haut l'Univers, pourquoi fléchit-elle juste au niveau de la conscience humaine? Pourquoi faut-il tant d'héroïsme pour être Saint?

Si une philosophie peut expliquer ce nœud de notre condition, n'est-ce pas ce réalisme spirituel dont M. Chevalier est présentement l'interprète peut-être le plus audacieux et le plus pénétrant? Mais sans doute ne peut-elle que décrire fidèlement ses replis, — ce qui est déjà beaucoup, — et derrière ces explications données en termes de causes secondes, renvoyer au théologique pour la confidence suprême?

J. Malègue.

## *Les problèmes de la logique mathématique*

La logique, et plus spécialement la logique mathématique, est un des territoires frontières plus disputés entre la Science et la Philosophie. C'est aussi un domaine dans lequel il peut sembler au premier abord que règne en maîtresse l' « opinion », dans le sens où l'entendaient les sceptiques. Il existe par exemple une proposition, l'axiome de choix, que certains mathématiciens tiennent pour une vérité absolument claire, alors que d'autres se refusent à comprendre un raisonnement dans lequel elle est employée. Les exemples de semblables sources de discussions sont nombreux en logique, si bien que de nombreux esprits de haute valeur, ce fut le cas de H. Poincaré, déclarent se désintéresser de ces controverses byzantines.

Et cependant l'étude technique de la logique mathématique montre que cette discipline présente au savant de nombreux problèmes qui, tout en étant fort difficiles, ne sont pas néanmoins inattaquables, et, en tous cas, ouvrent les plus larges aperçus sur les Mathématiques.

Donner une notion, aussi simple que possible, de la nature de ces problèmes, est la tâche que je me propose ici.

L'objet de la logique mathématique est l'étude du raisonnement mathématique, quant à ses méthodes et aux résultats qu'il permet d'obtenir. Or ce raisonnement consiste à enchaîner des propositions, c'est-à-dire à déduire de certaines propositions, dont on sait déjà qu'elles sont vraies, d'autres propositions qui pourront alors être jointes à la liste des vérités.

Pour étudier cette déduction, il importe tout d'abord d'avoir un système uniforme de notations des propositions, puisque ces dernières sont les objets mêmes sur lesquels nous devons opérer. Il y a là un besoin analogue à celui de la classification en sciences naturelles : à ce besoin correspond par exemple l'écriture péanienne [du nom du savant

italien Peano], qui remplace les mots et les articulations logiques par certains signes convenus. Il faut remarquer qu'il n'y a là qu'un travail de transcription graphique ou de traduction dans un nouveau langage qui permet de donner aux propositions des formes standardisées sur lesquelles on pourra opérer sans tenir compte du sens de ces propositions.

La description du raisonnement se fait en donnant les règles qui permettent, certaines propositions étant considérées comme vraies, de déclarer vraies de nouvelles propositions. Parmi ces règles figurera entre autres la suivante : si une proposition vraie contient un signe $x$ qui, au moyen des conventions graphiques faites, représente un objet indéterminé d'un certain type d'objets (homme par exemple dans la proposition : tout homme est mortel), on obtient encore une proposition vraie en remplaçant $x$ par un objet du type en question (donc : *tout homme est mortel* entraîne que *Socrate est mortel*, si on sait déjà que Socrate est un individu du type homme). On reconnaît dans cette règle le procédé de passage du général au particulier du syllogisme classique.

Nous trouvons d'autre part en logique certaines propositions vraies, contenant des signes $p$, $q$..., qui représentent des propositions quelconques. Par exemple : $p$ ou non-$p$, qui veut dire que, ou bien $p$ est vraie, ou bien non-$p$ (le contraire de $p$) est vraie. Ces propositions générales sont appelées *axiomes* de la logique. On en déduit des propositions vraies en y remplaçant $p$, $q$... par des propositions quelconques.

Les règles de raisonnement et les axiomes constituent la logique pure. Pour l'appliquer au raisonnement mathématique, nous aurons besoin de la notion de théorie mathématique. On appelle ainsi l'ensemble des propositions qui se déduisent d'un certain nombre d'entre elles, considérées comme vraies, et qu'on appelle les *axiomes* de la théorie. Par exemple, l'arithmétique, la géométrie d'Euclide, le calcul des probabilités, etc..., sont des théories mathématiques, dont chacune repose sur un certain nombre de propositions primitives qu'on y accepte, mais qu'on n'y démontre pas :

ainsi, le postulat d'Euclide, qui est un des axiomes de la géométrie d'Euclide. En remplaçant cet axiome par certains autres, on obtient les célèbres géométries non-euclidiennes.

Étant donnée une théorie mathématique, les problèmes de la logique mathématique relatifs à cette théorie correspondent aux questions que l'on peut se poser sur l'ensemble de toutes les propositions qu'on peut démontrer dans la théorie. Nous allons dire en quoi consiste par exemple le problème de la non-contradiction.

Une théorie est appelée contradictoire quand il est possible d'y démontrer deux propositions dont l'une est la négation de l'autre. Par exemple l'arithmétique serait contradictoire s'il était possible d'y trouver une chaîne de raisonnements corrects dont la conclusion soit l'égalité $1 = 2$.

On conçoit l'importance qu'il y a, une théorie étant donnée par ses axiomes, à savoir si elle est ou non contradictoire. La logique mathématique permet, dans certains cas, d'aborder cette étude.

Par exemple, on sait depuis Hilbert et, au fond, depuis Descartes, que si l'analyse n'est pas contradictoire, la géométrie ne l'est pas non plus : ceci en vertu de l'existence de la géométrie analytique.

Récemment on a pu démontrer la non-contradiction de diverses théories : la logique pure, certaines parties de l'algèbre et une théorie un peu plus restreinte que l'arithmétique ordinaire. Mais, par contre, on a obtenu un résultat *a priori* très surprenant : il est impossible de démontrer la non-contradiction de l'arithmétique.

Cet aperçu rapide a voulu essayer de montrer que la logique mathématique n'est pas, ou n'est pas seulement, un sujet de discussions stériles, mais qu'elle est aussi une Science dans laquelle des méthodes régulières permettent d'attaquer des problèmes précis. Et l'objet de cette Science est l'un des plus profonds qui se puissent concevoir, puisqu'elle s'intéresse aux limites de ce que le raisonnement peut atteindre.

CLAUDE CHEVALLEY.

## *Le procès d'Aristote*

Il y a en effet un procès d'Aristote qu'il est utile d'instruire. On a cru longtemps qu'il avait légué à ses successeurs un système homogène et rigoureusement lié, voire achevé de tout point, si bien que la philosophie chrétienne du moyen-âge servilement à sa remorque reste sans originalité. Pour le vérifier, il n'est qu'un moyen : retourner au texte d'Aristote lui-même. Si cette philosophie, soi-disant empruntée toute faite, est loin d'exister cohérente ; si cette cohérence au contraire ne se rencontre pas chez le païen, mais chez le chrétien, celui-ci se trouve réhabilité comme philosophe authentique. Pour cette raison il faut mentionner le cahier que viennent de publier les *Archives de Philosophie* : *Le Dilemme Aristotélicien*, par André Bremond, S. J. (Volume X, Cahier 2, Paris, Beauchesne).

Le titre en indique l'intention. Loin de résoudre toujours, ou simplement de trancher dans le même sens, les problèmes qu'il aborde, Aristote est « le grand douteur dogmatique ». Il est donc « très aristotélicien et très sage de l'étudier lui-même dans les incertitudes de sa pensée,... de reconnaître loyalement les difficultés, les contradictions au moins apparentes (quelquefois très apparentes) de son système, de tâcher de les ramener, sans violence, à une aporie fondamentale ». Ce dilemme se formule ainsi : opposition entre « l'Idéaliste (objectif) et le Réaliste..., entre un platonicien qui ne se résigne pas à abdiquer et un naturaliste empiriste qui semble avoir juré la mort du platonicien ». Ceci n'est pas une nouveauté en métaphysique où la question essentielle est : Qu'y a-t-il d'absolu dans le monde de notre expérience? A quel absolu distinct de lui nous renvoie-t-il ? Quelle est par

rapport à nous, à notre univers, l'immanence et la transcendance de cet absolu ?

Aristote, on le sait, est le grand critique des Idées platoniciennes, ces absolus qui subsistent au-delà du monde sensible des apparences et que nous saisissons par notre esprit. Si elles sont au-delà de ce monde, comment ne sont-elles pas en dehors de lui, comment sont-elles dedans? Comment agissent-elles sur lui, et lui comment y participe-t-il? Pour mieux expliquer cette action, réincarnons-les-y; elles lui seront alors immanentes. Or une difficulté surgit aussitôt au sujet de l'homme, où l'âme est forme du corps, idée du corps et de tel corps. Cette âme connaît. Elle reçoit donc en elle les idées des choses, elle est « le lieu des idées ». Donc elle déborde le corps qu'elle informe, ne lui est pas limitée, lui est immanente et transcendante! Ces idées n'informent pas seulement les choses où elles sont, mais aussi l'âme qui les connaît; elles sont donc aussi immanentes et transcendantes à chaque chose! D'ailleurs par la connaissance l'esprit en nous domine le donné. Mais s'il le reçoit, il en dépend; qu'est cette domination dépendante? Nos concepts ne sont peut-être que « le terme extrême d'un progrès de la sensibilité,... une épuration progressive des images ». Pourtant dans l'acte d'intelligence, il y a quelque chose où l'image n'intervient pas. Et si cette puissance d'intelligence, qui semble être en nous, dépasse les sens, nous déborde nous-mêmes, est-elle vraiment nôtre? Capable de se juger, l'homme est capable de moralité; il se conduit d'après l'idée de bien. Mais qu'est-ce que le bien, et le bien de l'homme? Un bien absolu qui le surpasse? Le bien de la cité? Le bien de l'individu? En Ethique la science « architectonique » est parfois la Politique; celle-ci commande la morale individuelle. Tantôt c'est la science de l'agir selon l'activité propre à la nature de chaque être; en ce cas la morale individuelle commande à politique. Et puisqu'il est question d'activité, qu'est ce mouvement de toute la nature? Il n'a pas commencé,

semble-t-il, car il est dans le temps qui est éternel. Il tire cependant son origine d'un premier moteur. Mais celui-ci quel est-il ? Le premier ciel des étoiles sans autre principe vraiment transcendant ? Est-il unique ? Y en a-t-il plusieurs ? N'est-ce pas simplement l'âme du monde ? Si bien qu'on hésite entre le panthéisme ou un pluralisme peu consistant. Qu'est ce désir que la nature a de son principe ? Comment celui-ci la meut-il sans s'en douter ? Qu'est le monde ? Est-ce pour qu'il se perpétue que les vivants, les hommes inclus, naissent et meurent ? Ou bien tout en lui ne s'essaie-t-il pas à produire le vivant parfait, l'homme, qui lui-même est pour Dieu ?

Tels sont en résumé les points d'interrogation de ce cahier. On les discutera sans doute ; l'auteur s'y attend, lui qui « n'écrit rien de définitif et pose seulement une question ». On reconnaîtra néanmoins que ses conclusions sont motivées. Le fait qu'il n'étale pas d'érudition ne doit pas donner le change. Il connaît la littérature de son sujet, et sa méthode rassurera. S'il a lu les divers commentateurs d'Aristote, il ne s'y est pas arrêté. Ce n'est pas par eux qu'il interprète Aristote : il les vérifie au contraire par Aristote, qui est à son tour expliqué par lui-même. Ce travail est un commerce continu, « une conversation avec le Maître, seul à seul ». Qui niera que ce soit là une garantie d'objectivité ? Le ton d'entretien familier, malicieux, qui cache la science, mais où dans l'érudit étincelle le causeur, est le charme de ces pages, en humanise les arides discussions de textes. Après une longue maturation, l'auteur a choisi pour paraître l'heure opportune où les débats sur la philosophie chrétienne ont suffisamment établi l'originalité de la pensée scolastique. Si Aristote, en réincarnant dans les choses les idées platoniciennes, n'a pas assez maintenu la transcendance de l'absolu, peut-être Platon a-t-il quelque peine à dire comment notre monde des apparences participe à cet absolu. Il eût suffit pourtant qu'Aristote poussât en métaphysicien sa théorie de l'acte et de la puissance avec priorité du pre-

mier pour sauvegarder la transcendance authentique et l'immanence de l'absolu dans l'univers. Pour le P. André Bremond, l'honneur de saint Thomas est d'avoir concilié Aristote et Platon, réussi « la synthèse de l'acte et de l'idée ». Qu'y a-t-il besoin d'autre pour le dire en rigueur philosophe? A ce titre il fallait que ce cahier des « Archives » fût signalé.

ANDRÉ MARC, S. J.

## *Géographie des mers*

Tenter une géographie générale des mers et des océans, c'est un peu se jeter à l'eau. Le domaine océanique nous est encore aujourd'hui singulièrement étranger ; c'est du point de vue scientifique qu'on comprend à quel point l'humanité est liée au plancher des vaches, qu'on devrait bien plus naturellement appeler le plancher des hommes. Les questions les plus simples, les plus essentielles restent encore sans solution. Nous ne savons même pas la vraie nature du fond des mers. Sont-ce des sols montrant une identité profonde avec le relief émergé, ou bien sont-ce des surfaces spéciales, toujours porteuses d'Océan. Les géologues ont d'abord enseigné que les fonds marins ont été des fonds continentaux effondrés, puis les continents sont apparus comme de grandes îles flottantes et dérivantes, modifiant le fond des océans. Aujourd'hui le relief sous-marin commence

(1) Camille Vallaux, *Géographie générale des Mers*. Paris, Alcan, 796 p., 150 fr.

à nous être mieux connu, grâce au sondage rapide par les ondes sonores, et il apparait beaucoup plus diversifié et accentué qu'on ne le croyait, et ainsi il se rapproche des surfaces continentales.

Nous ne savons pas non plus l'origine de l'eau salée, de la salinité marine. Camille Vallaux pense qu'elle est primordiale et de fondation, mais d'autres observations tendent à montrer que la salinité s'accroît; ce serait donc un fait d'acquisition. Nous comprenons mal aussi la raison des basses températures égales des eaux de profondeur : environ 2°. La Méditerranée fait d'ailleurs exception à cette règle, elle est jusqu'à ses plus grands fonds une mer à forte température : 13°, immense accumulation de chaleur provenant des temps géologiques passés, masse de chaleur fossile déposée là comme en une sorte de mine de calories, dont peut-être nous pourrons entreprendre l'exploitation un jour, grâce aux procédés Georges Claude.

Après de larges aperçus généraux commencent les monographies d'océans et de mers; long défilé, plus de trente paragraphes qui, parfois, sont un peu monotones, mais qui fournissent des informations fort curieuses, surtout sur les océans peu connus.

Voici l'Océan Austral, le seul qui fasse le tour de la terre dans le sens des parallèles, océans aux houles énormes, mais aux faibles marées, à la vie marine très abondante, immense étendue, presque sans utilisation; aucune route marine ne le parcourt.

L'Océan Pacifique est occupé au centre par une étendue marine que l'auteur baptise mer de Corail, par suite du fourmillement des récifs de coraux, le plus souvent accrochés aux innombrables pitons volcaniques qui jaillissent des profondeurs, mer des calmes équatoriaux, des nuages incessants et chauds, le pot au noir des marins. La vie aquatique y est surabondante et à peine utilisée; là s'étendent d'immenses réserves de vitalité; les mélano-polynésiens y ont développé une étrange civilisation d'iliens et de marins qui, sans doute, dès avant notre ère, avaient réussi à traverser

le Pacifique et à aborder l'Amérique du Sud où l'on trouve l'indication de très anciens apports océaniens.

L'Océan Indien se présente au Sud comme une vaste zone calme, peu brumeuse, mais peu peuplée en oiseaux autant qu'en poissons, sorte de désert marin ; par contre, le Nord et l'Ouest, visités par les moussons, ont une profusion de vie et concentrent toutes les routes de navigation.

L'Océan Atlantique, longue fente tordue qui sépare l'Ancien Monde du Nouveau, est sans doute assez récente et tend à s'agrandir par l'éloignement de l'Amérique, qui flotte vers le Pacifique ; océan jeune et compliqué, fait de pièces et de morceaux, occupé par de vrais déserts et aussi par des zones où les poissons s'accumulent en bancs invraisemblables, bancs de Terre-Neuve et surtout bancs de la côte saharienne, dont on commence seulement l'exploitation, et qui oppose singulièrement le désert du continent à la profusion de vie des eaux.

Promenades à travers d'immenses étendues où demeurent encore tant d'obscurités ; circulation des eaux dans les grands fonds, causes des courants, habitudes animales... On conçoit la témérité d'un tel sujet, mais aussi son mérite et son intérêt. Rien de bon ne se ferait si l'on y mettait quelque audace. Camille Vallaux est un breton et n'a pas craint d'être un audacieux dans son amour de la mer, ce n'est pas nous qui l'en blâmeront.

PIERRE DEFFONTAINES.

### *Sur l'humanisme chrétien*

Le R. P. Gerald Vann, O. P., fait paraître dans la collection des *Essays in Order* des éditeurs londoniens Sheed and Ward un excellent discours sur ce que c'est que d'*être humain* (1), qui est un inventaire de l'humanisme chrétien en réponse aux desiderata de l'humanisme plus ou moins explicite du monde anglo-saxon d'aujourd'hui, celui de M. Aldous Huxley (voir *La Vie Intellectuelle* du 20 janvier), celui des universitaires américains de la suite du Professeur Irving Babbitt. Le P. Vann s'applique à restituer à l'anthropologie chrétienne, et ici saint Thomas est son guide principal, ses proportions sans raideur et la vivacité de ses couleurs. Sa plénitude seule résout les difficultés que posent pour l'incroyant les problèmes de la souffrance et de la mortification, satisfait à sa nostalgie d'une conception synthétique de l'univers. Et tout cela est dit d'une façon à la fois pénétrante et discrète : c'est une catéchèse pour gens de goût et de réflexion qui se réjouiront de trouver les valeurs de l'homme non seulement classées mais appréciées et goûtées.

Et cependant, l'humaniste se déclarera-t-il satisfait ? Ne sentira-t-il pas que, sous des mots tout semblables, on parle une autre langue ? Les éléments qu'il reconnaît comme siens — ils y sont tous — forment ici un autre paysage. Et sans doute cette beauté est-elle toujours belle et sans doute n'a-t-on rien ou presque rien perdu, mais on est sous le coup d'une présence nouvelle et partant d'un amour nouveau. Cet équilibre, ce bel ordre, il l'admire, mais ce n'est plus à lui ; ce n'est plus un tout idéal, c'est une Personne ; ce n'est plus un objet, mais un regard ; il n'est plus le maître, mais l'invité. Un seul être a paru, et tout est dépeuplé.

Car s'il est en marche vers autre chose, et donc dans la

(1) *On being human* ; Essays in Order, n° 12. Sheed and Ward, 1933.

mesure même où il demeure pur humaniste, son humanisme ne peut que demeurer seul maître de tout son champ de pensée et d'action. « Pour exister, dit M. T.-S. Eliot que cite le P. Vann, l'humanisme dépend de quelque autre attitude ; c'est quelque chose d'essentiellement critique, disons même de parasite. » Attitude réflexe, ré-action, son charme même ne serait-il pas dans cet état de séparation ?

Du moins l'humaniste pressent-il que l'humanisme chrétien lui propose un bond dans la nuit. On a beau l'assurer qu'ils se retrouvera tout entier de l'autre côté, agrandi : n'est-ce donc rien que de renoncer à son échelle propre ? Est-on matière si divisible qu'on accepte de ne plus tout remplir ? Raisonnable tant qu'on voudra, l'humanisme, dès là qu'il s'appelle chrétien, s'insère dans un contexte de foi et participe, jusque dans sa grandeur nouvelle, aux dures obscurités de ce régime d'inévidence. La régénération de la grâce ne se contente pas d'ajouter une perfection à d'autres que le vieil homme n'a pas eu à quitter. C'est la personne tout entière qui est reprise, refaite et en qui ce qui se retrouve a changé d'état. L'homme régénéré par la Passion du Nouvel Adam n'est pas dans le prolongement du parfait gœthéen. Entre l'anthropocentrisme et l'humanisme chrétien, il y a la Croix.

Il n'en était que plus opportun de dégager le sens de cet humanisme, surtout dans cette Angleterre où la religion est comme une vérité de deuxième zone, sans rapport vital avec le quotidien, vérité mystérieuse qu'il ne faut pas trop scruter, où il convient plutôt de déverser tout ce qui est incertain ou insolite : le surnaturel d'abord, mais aussi le merveilleux, l'esthétique, le moral et jusqu'à l'irrationnel scientifique. Dans cette atmosphère de fidéisme quasi spontané, c'est aujourd'hui un des rôles du penseur chrétien que de rendre à la nature des choses sa vérité méconnue par ceux-là mêmes qui s'en croient les champions.

P. M.

# A TRAVERS LES REVUES

**Revue de Métaphysique et de Morale**. Janvier 1934. — *Le libre arbitre et l'attention selon saint Thomas d'Aquin.* — De l'intéressant article, où M. Laporte termine son exposé, citons, en faisant quelques réserves, l'intéressante conclusion :

La conception thomiste tient donc, dans l'histoire des théories de la liberté, une place considérable. Peut-être même, en dernière analyse, ne serait-il pas exagéré d'avancer qu'elle s'apparente, plus ou moins étroitement, à toutes les théories qui ont soutenu la liberté autrement qu'en paroles. On le montrerait sans trop de peine de celles mêmes qui prennent leur point de départ aux antipodes de saint Thomas.

Et M. Laporte de citer Bergson et un certain idéalisme inspiré de Fichte.

C'est en effet une mauvaise plaisanterie que de nous donner pour liberté la simple conscience d'une nécessité interne. Mais d'autre part, la liberté, étant par hypothèse un attribut de l'homme, ne peut pas ne point entrer en composition avec ce qui en l'homme est nécessité, ou si l'on préfère, déterminisme naturel. La liberté doit à la fois tenir à la nature et la dépasser. Ce qui, — toute fantasmagorie transcendantale mise à part, — ne peut signifier autre chose, sinon que la liberté utilise la nature (1). La question est seulement de savoir si cette utilisation est imposée par la nature même. Répond-on : oui?... Alors on avoue que l'homme n'est qu'un « automate spirituel », et que sa prétendue liberté est justement,

(1) Nous dirions aussi : la liberté est une propriété des natures intellectuelles, car il y a deux façons d'entendre le mot « nature ». Mais M. Laporte nous reprocherait de faire de la « fantasmagorie transcendantale »...

selon la remarque de Kant, celle d'un tournebroche. Estime-t-on, au contraire, que l'ordre où apparaît la réflexion est supérieur et irréductible à celui de la nature? Alors on avoue que cette apparition — laquelle, c'est un fait, a lieu dans le temps — est indépendante; qu'elle est donc, quant à son commencement, indétermination, contingence pure, indifférence, — en somme le *clinamen* épicurien. Identifier le libre arbitre à la réflexion, c'est sans doute ce que l'intellectualisme pouvait faire de mieux pour le « rationaliser »; mais c'est en même temps ce qui met le mieux en lumière, au cœur de l'activité libre comme de l'intelligence, l'existence de l'irrationnel (1).

Voilà la leçon que saint Thomas nous donne. Elle ne manque pas d'opportunité par le temps qui court. Au rebours de tant d'autres parties de l'œuvre thomiste, qu'il est difficile de ne pas juger périmées ou d'une signification toute verbale, elle semble bien avoir une valeur, je ne dis pas d'éternité, car je ne sais ce que c'est, mais de vérité.

Soyons heureux de ce témoignage. Et ne nous plaignons pas que la métaphysique de saint Thomas paraisse vieillie. Nous savons bien que sa psychologie et sa morale sont d'un abord plus facile aux esprits modernes. Notons simplement que celles-ci ne prennent toute leur valeur qu'à la lumière de la philosophie de l'être qui n'est point si fermée... Les intéressantes pages de M. Laporte, plus métaphysiques qu'il ne croit peut-être, n'en sont-elles pas, quoi qu'il en pense, la preuve?

Dans le numéro d'avril 1934, on trouvera des notes posthumes de E. Meyerson. *Philosophie de la nature et philosophie de l'intellect*. L'auteur nous avertit une fois de plus que, traitant de ce qui se rapporte à la marche de l'esprit, « il a voulu faire abstraction de ce qui se réfère au comportement du réel » : il a travaillé à une « philosophie de l'intellect », et non point à une « philosophie de la nature ».

Et reconnaissant avec une modestie — peut-être ironique — l'humilité de sa tâche à côté de l'œuvre grandiose du métaphysicien et du philosophe de la nature, il s'en excuse auprès de ceux qui pensent que toute la philosophie se réduit

(1) Notons que saint Thomas n'identifie pas l'irrationnel à l'intelligible.

à la métaphysique ou — si l'on met en jeu la science — à la philosophie de la nature par cette amusante image :

Que l'on nous permette d'illustrer cette situation par une comparaison qui est, nous le reconnaissons, bien terre à terre. Nous nous trouvons à peu près dans la situation d'un marchand de tissus à qui un client apporte un échantillon en ajoutant : « Je désirerais quelque chose dans ce genre. — Je regrette, répond le marchand, je ne tiens pas ces sortes d'étoffes. — Comment, proteste l'acheteur, vous ne vous occupez pas d'étoffes de soie ! Ce sont pourtant les plus belles et les plus durables. — Je ne le conteste pas, convient le marchand, mais veuillez regarder mon enseigne, elle porte : Cotonnades. Vous vous êtes simplement trompé de porte, Monsieur. Adressez-vous à un de mes confrères ; il n'en manque pas sur la place qui débitent l'article que vous cherchez et qui ne demanderont pas mieux que de vous servir. » Eh bien ! pour continuer l'image, nous demeurons convaincus que les cotonnades ont leur utilité, et que c'est parce que nous nous y sommes tenus de manière exclusive que nous avons été à même de fournir à notre clientèle un tissu un tantinet plus consistant que ceux qu'elle avait accoutumé d'acquérir.

Et la vanité ne perdant jamais ses droits, on voudra bien nous permettre de faire valoir que rechercher la nature de l'apport propre de la raison dans le travail de l'esprit, en précisant ce que Leibniz entendait par l'*intellectus ipse* et peut-être ce pur *a priori* que recherchait Kant, n'était point une tâche entièrement indigne des efforts d'un philosophe.

Et c'est pour s'être tenu fidèlement à cette tâche et nous avoir livré les précieux résultats de ses patientes recherches que Meyerson a droit à la reconnaissance des savants et des philosophes, même de ceux qui pensent qu'il y a peut-être un ordre dans la recherche « épistémologique » et qu'à négliger cet ordre on compromet les résultats de l'analyse.

Dans le même numéro, très intéressant article de M. L. Leprince-Ringuet, qui travaille au laboratoire du duc M. de Broglie, de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, sur : *Les constituants de la matière* :

A vrai dire, l'étude des transmutations artificielles, inaugurée par Rutherford en 1919, ne se montre vraiment féconde que depuis trois ou quatre ans, depuis que le perfectionnement des moyens d'expérience a permis une récolte rapide de résultats fort importants. Nous sommes actuellement en période de profonde évo-

lution de la physique du noyau, puisque le neutron, le positron, le deuton, qui jouent actuellement un rôle capital, étaient inconnus il y a trois ans.

Aussi, le domaine de la connaissance des édifices nucléaires est fort loin d'être parcouru ; les notions que l'on possède d'une part sur les noyaux légers, considérés comme les plus simples, et de l'autre sur les noyaux radioactifs, dont les lois de désintégration sont assez bien connues, sont encore insuffisantes pour laisser apparaître les lois profondes de formation des éléments.

M. Leprince-Ringuet expose « comment peuvent se poser et se résoudre les principaux problèmes ».

*
* *

**Bulletin de la Société de Philosophie**. — Avril-Mai 1934. — Compte-rendu de la réunion du 4 mars 1933. Le sujet discuté était : *les doctrines de l'évolution et de l'involution envisagées dans leurs conséquences politiques et sociales*. La thèse, que M. Lalande vient de rééditer sous le titre : *les Illusions évolutionnistes*, fut donc l'objet de la discussion. M. Arnol Reymond était rapporteur.

Juin-Juillet. — Séance du 27 mai 1933 : *Les aspects et les enseignements de la crise économique actuelle*. Rapport de M. Roger Picard, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

*
* *

**Revue des Sciences Philosophiques et théologiques**, novembre 1933. — Le R. P. Guérard des Lauriers termine son étude sur l'*analyse de l'être mathématique*. Signalons de façon toute spéciale la comparaison entre les attitudes du mathématicien, du physicien et du métaphysicien. Dans le numéro de février 1934 de la même revue, le P. Festugière étudie *le temps et l'âme selon Aristote*. C'est la fameuse aporie du IVe livre des Physiques. Saint Thomas en aurait donné le commentaire le plus pénétrant.

*
* *

**Revue Néoscolastique de Philosophie,** février 1934. — Ce numéro est un hommage à M. le professeur Maurice De Wulf.

Deux articles sur l'œuvre de l'éminent professeur, et des études sur la philososophie et la théologie des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, écrites par des philosophes et des érudits de tout pays. Relevons pour la France les noms de M. A. Forest, du R. P. G. Théry, du R. P. Mandonnet, et de M. Gilson.

*
* *

**Revue Thomiste** de janvier-février 1934, *Sur le Problème de la Philosophie chrétienne* par M. T.-L. Penido (réflexions à propos de la réunion de la Société Thomiste à Juvisy, en septembre 1933). — Mars-avril, *L'esprit philosophique et le sens du mystère* par le P. Garrigou-Lagrange.

# LES LETTRES ET LES ARTS

GILBERT GADOFFRE. *Un essai d'esthétique marxiste.*

Un art marxiste est-il possible? N'est-ce pas réconcilier l'inconciliable? L'esthétique ne serait-elle pas « pour tout marxisme mal assuré une névrose d'angoisse »?

PIERRE DUPOUEY. *Art et sainteté.*

Un inédit de Dupouey.

ROBERT RICARD. *Anahuac ou l'Indien sans plumes.*

Marc Chadourne a du talent. Mais il a vu le Mexique avec les yeux des autres. Et c'est bien fâcheux!...

ROBERT LE MASSON. *La renaissance des lettres bretonnes.*

Une littérature trop méconnue.

MARIE-LOUISE PLOURIN. *Un mouvement de l'art d'avant-garde.*

Les peintres musicalistes.

ROBERT BOURGEOIS. *Un artiste slovène : Tone Kralj.*

H. GOUHIER. *Théâtre.*

*Tante Marie* à la Comédie-Française.

*A travers les revues* : Une menace pour la culture. — Nijinsky.

# Un essai d'esthétique marxiste

Le principal mérite du livre de Max Raphaël (1) est d'être le seul de son genre. Jusqu'à ce jour les auteurs marxistes — sauf Engels — ne semblaient se préoccuper que fort peu du problème de l'art, de plus petite importance, à leurs yeux, que la moindre question douanière. Ce livre à tenté de rompre une tradition déjà longue. Y a-t-il réussi? c'est une autre question — et la fragilité de la culture philosophique de l'auteur, sa maladresse à manier le français (2), sont pour beaucoup dans son demi-échec. Mais le problème valait la peine d'être posé, et la réponse qu'on nous propose ne saurait nous laisser indifférents.

*Proudhon-Marx-Picasso* : ce titre seul suffit à piquer la curiosité du lecteur, et il faut avouer que le voisinage de Marx, d'un rêveur démodé et d'un de nos plus grands peintres d'avant-garde est pour le moins paradoxal. L'énigme disparaît à la lecture. Proudhon, qui sert ici de repoussoir, nous est présenté comme l'expression d'un socialisme désuet, encore mal dégagé de la pensée bourgeoise, et, de ce fait, âprement critiqué. En face de cet hérétique, il fallait dresser un « bien pensant » qui pût ramener le lecteur dans le droit chemin. Marx n'était-il pas cet homme-là? La sociologie de l'art, malheureusement, n'était pas la préoccupation dominante de Karl

(1) *Proudhon-Marx-Picasso*, éditions Excelsior, Paris, 1933.

(2) Il est difficile de reprocher à un réfugié allemand de connaître mal notre langue. Mais il faut avouer que son jargon franco-allemand fait de la lecture de ce livre un long et pénible calvaire.

Marx, et M. Raphaël a dû recourir à Engels pour étoffer son chapitre sur « La théorie marxiste de l'art ».

Ainsi armé, l'auteur va essayer d'appliquer ses théories à un cas concret : le cas Picasso. Cette confrontation donnera lieu à de bien réjouissantes surprises...

***

Que Proudhon soit un utopiste démodé, que ses livres n'aient plus maintenant qu'un intérêt archéologique, que sa doctrine enfin soit un chaos de postulats contradictoires et d'aspirations sentimentales étrangement mêlés, voilà qui ne fait plus de doute aujourd'hui. Et quand on voit M. Raphaël consacrer 124 pages à la démonstration de cette thèse, on s'étonne de voir dépenser une si terrible énergie à enfoncer une porte ouverte. Il faut sans doute être Allemand pour donner à Proudhon une telle importance.

Mais si la pensée de Proudhon n'offre pas à un contemporain des attraits bien nouveaux, la façon dont un marxiste orthodoxe réagit devant elle mérite de retenir notre attention. C'est surtout à ce titre que le chapitre sur Proudhon peut nous intéresser.

Étudier la sociologie de l'art en fonction d'une théorie abstraite et non pas en fonction des faits, tel est le premier reproche que M. Raphaël adresse à Proudhon. Il n'a pas de peine à nous montrer ce qu'il y a de creux, de phraséologique, dans cette pseudo-sociologie qui, « partant de ses désirs théoriques, ne pouvait guère approcher de l'histoire véritable ». Et parmi ces « désirs théoriques », le plus tyrannique sans doute est ce mythe du Progrès que Proudhon partagea avec tous les idéologues du siècle dernier.

Autre reproche : Proudhon, qui ne peut pas admettre l'autonomie de l'art ni reconnaître au sentiment esthétique la valeur d'une *donnée immédiate* irréductible, veut

le faire rentrer dans le rang, et nous le présenter comme un simple cas particulier de la « science » et de la « conscience ». Car mettre l'art au sommet de l'activité humaine, en faire la plus belle manifestation de l'être semble à Proudhon « le principe du péché, l'origine de toute servitude... le vice dans tout son raffinement, le mal dans sa quintessence ». Le sentiment esthétique ne peut occuper cette place parce que, d'après lui, ce n'est pas aux « facultés dominantes » qu'il se rattache mais aux « facultés auxiliaires ». Et c'est parmi ces « facultés auxiliaires » qu'il range aussi la mémoire et l'amour.

Toute cette logomachie — qui revient à substituer à une abstraction d'autres abstractions — est passablement ridicule. Mais ces absurdités logiques ne sont rien, pour M. Raphaël, au prix de l'absurdité fondamentale qui consiste à réintroduire la « théologie » dans une explication sociologique de l'art. Entendons-nous. Max Raphaël ne veut pas mettre en doute l'athéisme de Proudhon — qui était à toute épreuve, paraît-il. Mais il doit constater que notre idéologue, empêtré dans ses classifications, se voit enfermer dans le cercle étroit de ses « désirs théoriques » et ne peut en sortir qu'en réintroduisant subrepticement dans son système certaines notions spiritualistes qu'il avait voulu en proscrire et qu'il se défend d'accepter. C'est ainsi que, lorsqu'il veut nous donner des lumières sur les rapports de la nature et de la beauté abstraite, il fait appel à des notions « idéalistes » (1) qui le mènent beaucoup plus loin qu'il ne voudrait. Car pour lui « L'esprit n'est autre chose que la nature consciente d'elle-même » — toujours ce désir de réduire l'esprit à autre chose que lui-même —, et Max Raphaël remarque que

(1) M. Raphaël fait un emploi assez curieux du mot « idéalisme », l'employant tantôt dans son acception philosophique, tantôt au sens vulgaire (synonyme de « spiritualisme »), tantôt dans le sens tout négatif de « non-matérialisme ».

Ces incertitudes de terminologie contribuent considérablement à embrouiller les choses.

l'on « doit se demander ce que Proudhon appelle Nature. C'est sans doute une chose dépourvue de conscience, puisque c'est la conscience qui constitue la différence entre la nature et l'esprit. Mais il faut pourtant qu'il y ait un élément commun... Cet élément quel est-il? La réponse de Proudhon devrait être la suivante : l'élément commun c'est que nature et esprit créent tous deux concrètement d'après des idées. Mais, en ce cas, la nature crée aveuglément d'après des idées? Ou bien alors c'est qu'il existe un support spirituel qui possède une conscience d'ensemble des idées de la nature, donc un Dieu qui a créé les idées? On ne trouve pas chez Proudhon cette ultime conséquence de toute théorie des idées (1) ». Mais il y est mené malgré lui, et sa théorie des idées le conduit tout droit à la théologie. Et il est bien humiliant, pour un athée convaincu, d'en arriver malgré soi à de pareilles conclusions.

Veut-il expliquer la diversité des goûts esthétiques? Il aboutit encore à la théologie en déclarant que « les habitudes de notre vie, notre éducation, les idées acquises, notre tempérament, modifient notre clairvoyance esthétique, et réduisent pour chacun de nous à d'étroites limites le monde de la beauté ». Le malheureux ne se rend même pas compte que son raisonnement présuppose une harmonie préétablie et le « péché originel qui l'a chassée de la clarté jadis paradisiaque de la faculté esthétique (2) ». Et M. Raphaël de crier à la théologie. On comprend son émoi. « Il nie le christianisme, s'indigne-t-il, et

(1) P. 36. M. Raphaël semble redouter beaucoup les progrès du catholicisme. « En attendant, dit-il, l'importance spirituelle que prend l'Église grâce à ceux qui, par besoin spirituel, sympathisent avec elle, s'accroît et prédomine toujours. »

(2) P. 42. Max Raphaël fait le même reproche au peintre Courbet qui, malgré sa volonté de faire de la peinture matérialiste, peignait comme s'il y avait « une harmonie entre les choses préétablies par la nature », et ce postulat métaphysique, tout inconscient qu'il fût, suffisait à spiritualiser son art, et à rendre inopérant un matérialisme qui restait tout intellectuel.

introduit une *contemplation transcendantale*, avec tous ses dérivés — jusqu'à la *religion du travail.* » Et quand Proudhon déclare que l'évolution vers un type supérieur d'humanité doit être le but de la société à venir ; que cet exhaussement de l'homme amènera de soi-même un renouvellement de l'esthétique et suffira pour « créer la beauté civile », M. Raphaël ne se tient plus : « Cette utopie, proteste-t-il, n'est que de la religion pervertie, ou plus précisément une religion dont on n'a plus voulu comme cause du monde mais qui revient comme but de la société humaine. »

Tout cela est fort bien jugé, et il faut constater que M. Raphaël met dans son intransigeance une logique qui fait plaisir. Il sait que la doctrine marxiste est organisée avec une telle rigueur dialectique que toutes ses parties sont solidaires, et qu'il suffit de supprimer un détail pour que tout l'ensemble s'écroule ou perde sa signification. On comprend qu'il soit décidé à pousser les thèses marxistes jusqu'au bout et à ne refuser aucune de leurs conséquences. Quand il sent les faits résister, il tient bon, il se refuse à tourner la difficulté en introduisant dans son système des éléments qui lui sont étrangers. Il ne veut pas, comme l'ont fait tant de ses confrères, humaniser le marxisme en lui superposant une sorte de christianisme decaféiné à forme humanitaire. Il veut être marxiste 100 o/o. Et qui ne le féliciterait de ce courage?

***

La gageure est particulièrement difficile puisqu'il s'agit d'un problème esthétique et que l'auteur prétend construire une sociologie *marxiste* de l'art sur les ruines de la « sociologie » proudhonienne. Après ses âpres critiques sur le caractère abstrait et *a priori* des études de Proudhon, on attendait de M. Raphaël, sinon un travail historique, du moins une *étude de faits* solidement fondée et possédant une certaine rigueur scientifique. Or il n'en est

rien. Plus abstrait, plus dogmatique encore que l'utopiste français, il ne nous offre que des aperçus théoriques dépourvus de justifications concrètes. Il cherche à peine à le cacher. C'est ainsi qu'après avoir doctement raisonné sur les rapports de *la* société avec *les* idéologies (sans avoir cité aucun exemple précis, ce qui eût été pourtant bien facile), il conclut en disant distraitement : « C'est ici qu'il y aurait lieu de se livrer à des études historiques très concrètes et très étendues... les résultats de ces études constitueront la confirmation expérimentale du raisonnement abstrait que nous venons de faire (1). » Cette phrase est un monument d'ingénuité. L'auteur ne cherche même pas à cacher que ses raisonnements ne sont nullement fondés sur des faits positifs, et que les faits ne sont pour lui que des intruments plus ou moins maniables de démonstration au service des articles de foi que le marxisme lui impose (2). C'est exactement l'inverse de la méthode positive, et cela même est assez savoureux si l'on songe que le marxisme ne voulait être à ses origines qu'une explication scientifique des phénomènes sociaux.

M. Raphaël n'est pas beaucoup plus heureux quand il raille les efforts de Proudhon pour réduire l'art à un rôle auxiliaire. Car s'il lui semble que « sa dépendance éven-

(1) P. 163.

(2) Cette méthode conduit à des résultats assez cocasses quand on en vient aux faits précis. Ainsi quand Max Raphaël nous parle de la question homérique, il se met en présence des diverses hypothèses proposées sur la formation de l'*Iliade*, mais il n'hésite pas un instant. Il ne sait peut-être pas le grec, et nous pouvons affirmer en tout cas qu'il ignore la plupart des données historiques du problème; mais cela ne l'empêche nullement de prendre parti et de parler de poésie collective dans laquelle l'individu ne joue aucun rôle, « la société étant créatrice de la production spirituelle ». Mais sa foi marxiste a beau suppléer au raisonnement et à la philologie, Max Raphaël n'est quand même pas tranquille, car il sait que cette hypothèse n'est prise au sérieux par aucun savant contemporain. Il se console en disant que ce sont des « philologues bourgeois ».

On peut essayer d'imaginer ce que pourrait être, dans une société collectiviste, une histoire, une philologie, une science marxiste...

tuelle à l'égard de la science et de la conscience est d'ordre tout à fait secondaire », ce n'est que pour mettre au premier plan une autre dépendance, la « dépendance à l'égard des forces productives matérielles ». Il espère ainsi fonder une théorie explicative de l'art sur des bases véritablement matérialistes et marxistes, et faire correspondre (bien qu'il s'en défende) chacun des phénomènes de la vie de l'esprit à une cause matérielle et sociale. C'est un petit jeu qui pourrait être amusant s'il était conduit avec humour. L'humour, malheureusement, n'est pas la qualité dominante de M. Raphaël et il prend son rôle avec un sérieux impardonnable. C'est bien dommage. Mais essayons quand même de le suivre.

Notons tout de suite une différence d'attitude entre Max Raphaël et Engels. Engels, s'il admet sans discussion que la base économique est cause principale et déterminante de la création artistique, n'en fait pas moins bien des réserves sur l'application du principe. Avec un sens très aigu des dangers qu'il côtoie, il recule quelque peu, il pare aux objections possibles, aux démentis que les faits pourraient lui infliger, en ajoutant : « Il n'est pas exact que la situation économique soit *la* cause, soit *seule* active, et que tous les autres phénomènes ne soient que des effets passifs. »

De proche en proche, il en arrive à la notion d'une « action réciproque de deux forces inégales ». Et sans doute l'inégalité est-elle établie au profit des forces matérielles qui, dit-il, finissent toujours par l'emporter, mais le seul fait d'avoir reconnu à côté d'elles l'existence de forces spirituelles capables de les contrebalancer établit une sorte de dualisme, détruit l'harmonie du système marxiste et se trouve en contradiction logique avec le monisme matérialiste qui est à sa base.

Max Raphaël a dû le pressentir (1), car, bien que son

(1) Il n'est pas certain que Max Raphaël se rende bien compte des contradictions internes du système de Engels ou du sien. Sa culture

respect pour l'ancêtre l'empêche de faire ici aucune des rectifications que pour Proudhon et se serait permises, il n'en construit pas moins de son côté un système d'explications intégralement matérialiste, qui ne laisse place à aucun dualisme, et refuse au spiritualisme les concessions qu'Engels s'est vu contraint de faire, au grand dommage de son orthodoxie. Le problème est nettement posé : « Quels rapports y a-t-il entre l'indépendance relative de la création artistique (et une théorie scientifique de l'art interprétant) et les conditions économiques (et une sociologie de l'art élucidant la question)? » (p. 134).

Si l'on se place au point de vue du matérialisme historique, la réponse devient évidemment très simple, puisqu'il suffit de faire correspondre à tout phénomène artistique une cause économique, et que, comme le dit M. Raphaël : « Toutes les grandes œuvres d'art présentent une certaine unité de structure... Or tous ces aspects d'unité structurale se rencontrent simultanément au même degré de développement d'un même système économique. » Prenons un exemple. Savez-vous pourquoi certaines tendances comme le cubisme, le constructivisme, sont nées soudainement au début de ce siècle? Je vous le donne en dix. Eh bien, c'est le résultat, tout simplement, de « la transition de la libre concurrence au système des monopoles ». Il nous cite des cas précis. Chez Sevrat, par exemple, il découvre gravement « un formalisme et un constructivisme ornemental qui correspondent au système des monopoles ». Il va même, avec un flair incroyable, jusqu'à trouver que dans un de ses tableaux les plus connus : *Le Chahut*, il y a un groupe de mannequins « organisés à la manière d'une société ano-

philosophique semble assez peu profonde, et il a rarement conscience de la portée des mots qu'il emploie (matérialisme, dialectique, idéalisme, etc...). Cette impuissance philosophique (qu'il partage d'ailleurs avec la plupart des théoriciens du marxisme) le met à peu près dans la situation d'un physicien qui ne saurait pas résoudre une équation.

nyme » (p. 198). Infortunés capitalistes qui ne sauront jamais les trésors d'invention qu'ils ont fournis à l'art !

Les artistes se sont pas seuls visés dans cette affaire, et les mathématiciens n'échappent pas au zèle de notre marxiste. Toujours avec les mêmes méthodes, il nous expliquera les rapports de la Relativité et de la géométrie euclidienne, car « la nécessité mathématique elle-même possède des bases dans l'organisation naturelle de notre corps et dans nos rapports pratiques, c'est-à-dire économiques, avec le monde. Ce n'est que de cette façon que l'on peut expliquer les trois dimensions de l'espace euclidien et le développement de la géométrie euclidienne antérieurement à la géométrie non-euclidienne... ». Tout cela est au fond très facile : Seurat, Picasso, Euclide... Et pourquoi ne pas aller plus loin encore puisque les problèmes les plus complexes se simplifient prodigieusement à la lumière de la méthode marxiste? Pourquoi ne pas expliquer... Dieu? M. Raphaël remet Dieu à sa place en un tour de main ; et, en effet, comment — à moins d'être un bourgeois endurci — ne pas comprendre que « la tension qui a mené à créer Dieu est aujourd'hui évidente ; c'est la tension terrestre entre les hommes et les marchandises (1) ».

Je crois avoir dit tout à l'heure que M. Raphaël manquait d'humour. Je me rétracte.

Une seule chose vient tourmenter le bel optimisme de notre apprenti-sociologue. C'est qu'il a les savants contre lui. Il le sait, et pour un marxiste qui voudrait donner une justification scientifique aux choses qu'il avance, on comprend que ce soit un peu gênant (2). Nous avons

(1) P. 228.

(2) On sait qu'Engels raillait volontiers les naturalistes quand leurs déductions scientifiques contredisaient l'optimisme marxiste dans sa croyance au progrès continu. Il n'épargnait pas non plus les physiciens, et ne se privait pas de ridiculiser le principe de Carnot, qu'il considérait, avec Marx, comme un vrai « théorème bourgeois ».

déjà vu, à propos de la question homérique, qu'il avait des ennuis avec les philologues, et d'autre part, je ne pense pas que les géomètres soient convaincus par ses arguments « économiques ». Mais les sociologues et les historiens de l'art se refusent, eux aussi, à emboiter le pas et à prendre au sérieux son système d'explication matérialiste. Et M. Raphaël doit constater, non sans dépit, que « ce sont précisément aujourd'hui les érudits qui repoussent une méthode traitant l'art d'une façon exacte et abstraite. Ceci sous le prétexte que l'art est tantôt plus concret, étant le produit de la connaissance humaine, tantôt plus irrationnel, étant le produit du λογος humain, tantôt plus complexe, étant le produit de l'individu, que les objets de la nature soumis à la méthode mathématique ». Mais ces raisons sont de mauvaises raisons, des « prétextes » à trahir la classe ouvrière, des distinctions qu'un vrai marxiste ne saurait accepter. Si la matière est toujours la matière, si l'esprit et l'activité artistique ne sont qu'une des formes qu'elle revêt, quelle difficulté y a-t-il? Ceux qui se refusent à traiter de la même façon l'histoire de l'art et la zoologie se font, quoi qu'ils disent, complices des « préjugés spiritualistes ».

Les savants sont des « jaunes ». On s'en doutait.

***

On aurait grand tort de conclure de tout cela que Max Raphaël est un sot ou que son livre est sans intérêt. Il s'est fait un point d'honneur de pousser jusqu'au bout les conséquences logiques d'un système rigide, et cette attitude une fois prise, il se voit entraîné sur la pente irrésistible et dangereuse de la facilité dogmatique — la plus facile de toutes les facilités... Mais quand il abandonne ses visées mathématiques, théologiques et

philologiques, quand il ne parle que de ce qu'il connaît et laisse de côté son système, il sait dire des choses très pertinentes, pas toujours très au point, souvent plus suggestives que profondes, mais, à tout prendre, intéressantes.

On peut voir dans son livre des remarques très justes sur le côté contemplatif et quasi oriental de la peinture de Matisse, que Max Raphaël apparente à Picasso par une certaine volonté « d'échapper du monde extérieur vers le monde intérieur » et de substituer au sensualisme impressionniste un art basé sur « l'intuition métaphysique ». Il nous montre Picasso réagissant devant le désarroi de son époque en se repliant sur lui-même « pour y chercher une protection contre les forces désagrégeantes de ce monde extérieur et sauver son âme de la catastrophe ». Et Picasso est ainsi amené à créer pour lui-même un monde nouveau, un « monde objectif et statique » plus rationnel et mieux équilibré que l'ancien.

Ce désir de reconstruction radicale a souvent effrayé les critiques. N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, certains journaux de la grande presse bourgeoise entreprendre des campagnes contre « le bolchevisme en art », Picasso étant dénoncé comme un de ses plus dangereux représentants. Aussi avec quel étonnement amusé ne voyons-nous pas M. Raphaël nous donner le même Picasso comme « l'expression-type de l'art bourgeois au XX^e siècle ». Toute réflexion faite, cette hostilité d'un révolutionnaire officiel à l'égard d'un des plus grands créateurs de notre époque n'est nullement étonnante. Le créateur n'a pas seulement contre lui les gens d'académies et de conservatoires, mais le chœur tout entier des conformismes — qu'ils soient de style conservateur, marxiste ou fasciste, les résultats sont les mêmes pour l'artiste. Et il est touchant de penser que l'art peut au besoin servir de terrain d'entente entre les partis extrêmes...

Ainsi donc Picasso est un « jaune », comme Proudhon, comme Mathis, comme les mathématiciens, les théologiens, les philologues. Cette rage d'excommunication est un moyen de défense évidemment un peu élémentaire et qui témoigne d'une nervosité excessive, inexplicable à qui ne comprendrait dans quelle situation se trouve M. Raphaël à la fin de son livre. Il a essayé, durant 237 pages, de poser les fondements d'une esthétique marxiste. La tentative était intéressante, mais on doit constater qu'en fin de compte il n'a démontré que deux choses :

1° Que les grands peintres modernes, depuis Seurat jusqu'à Picasso et Mathis, ont fondé leur art, en dehors de la mystique matérialiste, sur une « intuition métaphysique » dont le XIX° siècle avait perdu le goût, et qu'ils ont retrouvée. Dans tout cela, pas le moindre indice d'évolution vers une esthétique matérialiste.

2° Que les quelques théoriciens (1), et les quelques artistes qui ont voulu construire ou réaliser une esthétique matérialiste n'ont pu le faire sans réintroduire des données spiritualistes en contradiction avec le reste de leur système ; que même des peintres sincèrement matérialistes, comme Courbet, n'ont jamais pu faire entrer le matérialisme dans le jeu de leur activité artistique, et continuaient à peindre en spiritualistes. Ce sont là, il faut l'avouer, des preuves bien négatives, et il serait difficile de croire que tout cela milite en la faveur de l'existence ou des possibilités d'existence d'une esthétique marxiste.

Je ne pense pas que M. Raphaël se fasse beaucoup d'illusions sur la valeur dialectique de sa démonstration.

(1) Marx ni Engels ne peuvent être considérés comme des théoriciens de l'esthétique matérialiste ; le premier n'ayant jamais abordé de front ce sujet, le second ne l'ayant qu'effleuré incidemment, à propos des rapports entre les conditions économiques et les idéologies.

Il ne s'en tire, d'ailleurs, que par un acte de foi dans l'avenir de l'art marxiste — ce qui est évidemment une solution.

Il ne faudrait pas en conclure que son effort s'est révélé stérile. Ce livre a le très grand mérite de poser le problème, quand tant d'autres n'ont pas osé le faire. Et si nous constatons que l'auteur ne parvient pas, malgré des efforts méritoires, à rétablir un lien logique entre esthétique et matérialisme historique, à opérer une réconciliation théorique entre le marxisme et l'art, comment lui en faire grief? Pouvait-il aboutir ailleurs qu'à une impasse?

Car, si M. Raphaël nous permet de poser, pour conclure, la question préalable : Pourquoi, après tout, une esthétique marxiste? Si les « grands ancêtres » du marxisme n'ont pas résolu le problème, peut-être avaient-ils leurs raisons ; et l'on se demande si le seul fait de ne pouvoir pas imaginer la société future en dehors d'un certain complexe de civilisation n'est pas, chez M. Raphaël, une survivance spiritualiste, et si en refusant de se représenter le marxisme sans lui adjoindre une esthétique, il ne commet pas les mêmes illogismes que Proudhon. On peut au moins se poser la question. Et cette incertitude est rendue plus troublante encore par l'abstention des docteurs du marxisme. Je sais bien que beaucoup d'entre eux se taisaient parce qu'ils renvoyaient la question à plus tard, et que pour eux une nouvelle esthétique comme une nouvelle morale naîtraient d'elles-mêmes après le grand bouleversement. La question est de savoir si une telle renaissance est possible dans une société marxiste. Or il n'est pas du tout évident *a priori* qu'un art nouveau naisse *nécessairement* d'une organisation sociale nouvelle (1), et l'on peut se demander si, dans

(1) C'est même faire preuve d'une certaine naïveté et d'une forte ignorance des données sociologiques du problème que de le croire.

une société qui dirigerait tous ses efforts vers une transformation de la vie matérielle et ferait de cette transformation son plus haut idéal, l'artiste pourrait être autre chose qu'un domestique en livrée luxueuse dont la raison d'être n'apparaîtrait plus bien clairement et qui serait simplement toléré — à condition de n'être pas un Picasso. La « primauté du matériel » une fois érigée en doctrine, on mesure les conséquences de ce renversement des valeurs : tarissement progressif de la vie spirituelle, appauvrissement de la vie intérieure de l'artiste ; l'œuvre d'art privée de la sève spirituelle qui l'a *toujours* alimentée (1) se dessécherait peu à peu avant de végéter et de mourir.

Tout cela n'aurait pas le moins du monde ébranlé Marx. Croyait-il, lui, à l'avenir d'un art marxiste ? Il n'a jamais dit clairement sa pensée, et peut-être ne pensait-il pas que la question valût la peine d'être posée. Eût-il, d'ailleurs, acquis la certitude qu'un épanouissement artistique était sociologiquement impossible dans une société matérialiste, il l'aurait sans doute regretté — mais il aurait passé outre (2). L'art était trop peu de chose à ses

L'apparition du grand art est un phénomène assez rare dans l'ensemble de l'histoire, un phénomène limité à certaines époques et à certains types de société. D'importantes civilisations ne l'ont pas connu. Le cas de Carthage, de Rome avant la conquête de la Grèce, des sociétés germaniques avant la pénétration du christianisme, des États-Unis même, tendrait plutôt à nous montrer la stérilité artistique comme une marque des civilisations exclusivement matérielles — que ce « matérialisme de fait » soit causé par la psychose du négoce, de l'industrie ou de la guerre.

D'autre part il est inexact de considérer comme *fatale* une évolution ascendante de l'art. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater les innombrables régressions dont témoigne l'histoire de l'art.

(1) C'est là une des seules, peut-être même la seule constante de l'histoire de l'art. L'évolution artistique suit de si près les moindres fluctuations d'intensité de l'activité spirituelle que sociologiquement tout se passe comme si elles étaient étroitement solidaires.

(2) Le gouvernement des Soviets a pris une position assez franche,

yeux pour être considéré comme un obstacle. Pour Max Raphaël la situation est différente. Il a pour les chose de l'art un attachement incontestable, pour rien au monde il ne voudrait les sacrifier. Engels lui aurait dit peut-être qu'un vrai marxiste doit être prêt à jeter du lest si le succès de la cause l'exige. Mais Max Raphaël ne veut rien entendre. Il ne veut rien abandonner. Et le dilemme se pose à lui — sans qu'il l'accepte — avec toute son angoissante incertitude, comme un cauchemar qu'on écarte, comme un drame sans dénouement. On comprend sa nervosité. Un seul parti lui reste : se raccrocher désespérément à la dialectique, à l'espoir de réconcilier l'irréconciliable, de *transposer sur le terrain logique ce conflit de sentiments* entre sa foi marxiste et sa passion de l'art. Il échoue. Et l'on comprend que sa main tremble, que sa dialectique s'égare quand il s'agit de sortir de l'impasse où ses passions l'ont engagé ; on comprend que l'esthétique devienne pour lui ce qu'elle est, de son propre aveu, pour « tout marxisme mal assuré... : une névrose d'angoisse (1). »

C'est par là que ce livre qui voudrait être impassible et qui est très souvent pédant acquiert une valeur humaine que sans doute il ne recherchait pas. C'est pour cela que nous avons cru devoir nous arrêter sur cet essai manqué et qui ne vaudrait pas la peine qu'on en parle s'il n'avait abordé un problème plus vaste que lui, plus

à cet égard, une position d'indifférence dédaigneuse qui s'est manifestée par la dispersion des plus beaux tableaux du musée de l'Ermitage, par la vente à l'étranger des collections publiques et privées. Ce n'est pas là, à proprement parler, vandalisme ou cupidité, comme la presse bourgeoise le répète, mais simple application de la logique marxiste. Toutes ces œuvres d'art ne prennent un sens que dans un certain *contexte spirituel* que l'on veut, justement, supprimer. Si la tentative soviétique continue, dans 50 ans aucun Russe ne comprendra plus le langage de Rembrandt, de Fra Angelico ou de Beethoven.

(1) P. 125.

vaste aussi que les doctrines qui l'inspirent, un problème qui déjà se pose en Russie (1) dans ces termes, et ne cessera pas de l'angoisser avant longtemps.

ABRIÈS.

(1) Le problème ne peut encore se poser que sur le terrain théorique. La Russie possède en effet d'énormes *réserves* spirituelles sur lesquelles elle pourrait vivre encore plus d'un siècle. L'Angleterre vit bien, à l'heure actuelle, sur des réserves qui datent du XVI^e siècle. Il est vrai que l'Angleterre a fait un gigantesque effort de « conservation des réserves », alors que c'est au contraire un effort de destruction qui se manifeste en Russie. Mais ce pouvoir destructif du gouvernement central ne pourra devenir effectif que lorsque les générations qui ont connu l'ancien régime auront totalement disparu. Quand la Russie sera entièrement composée de citoyens formés dans les écoles soviétiques et façonnés par le marxisme, alors seulement il pourra être question de civilisation marxiste. Avant cette date les activités nouvelles et anciennes seront encore trop mêlées pour que l'on puisse déterminer ce qui revient aux unes et aux autres.

# NOTES ET RÉFLEXIONS

## *Art et sainteté*

« The prince of darkness is a gentleman (1). »
(Shakespeare, *King Lear*, III, 4.)

L'Art est semblable à ces pains de proposition imposés sur le Saint des Saints et sur lesquels David porta intrépide la main. Il mérite certains hommages, mais moins que ne le pensent certains de ses fidèles. Comme les pains de proposition, il est fait pour la vie, et la vie ne saurait être faite pour lui.

L'Art pour l'Art — vie tout entière consacrée à l'Art — expressions qui voudraient être des louanges et n'expriment que de l'incapacité à louer. Il semble bien — vue du dehors — qu'une vie qui se termine par l'éclosion de la *Vierge aux Rochers*, ou par *Le tombeau des Médicis*, ou par le *Protagoras*, *Les Fleurs du Mal* ou *les Illuminations*, n'ait besoin d'aucune autre moisson; mais un artiste, précisément, peut produire telle architecture sublime de mots ou de couleurs parce qu'il a jeté dans le creuset de sa vie les sucs de mille fois plus de fleurs qu'il n'en fallait pour son œuvre. Il a vécu pour lui d'abord, il s'est fait une grande âme et ensuite l'a laissée parler.

Presque tout écrit qui vous vient d'un Saint est une œuvre

(1) Le prince des ténèbres est un gentilhomme.

d'art — on pourrait dire presque toute parole ou tout geste par lesquels ils se sont exprimés appartient à l'art. Sans parler, naturellement, de ceux qui furent des artistes comme Fénelon, saint François ou l'Angelico et qui occupent le premier rang dans leur corporation. Mais, à côté des plus humbles d'entre eux, de Catherine de Sienne, du Curé d'Ars, de Ruysbrock, le docteur Faust balbutie et s'excuse.

Sans qu'ils aient à l'appeler, les âmes saintes voient l'art, si rebelle à d'autres, venir de lui-même leur obéir pour demeurer fidèle à sa mission qui est de garder l'empreinte des grandes âmes.

La Beauté, chez elles, avec son rayon victorieux, n'est que le reflet de leur vertu qui s'appelle aussi force et qui est une victoire. La première de toutes les œuvres d'art est d'ailleurs une belle vie — même silencieuse, même maladroite — si elle n'est pas vaincue par l'impureté.

Nous avons, certes, plus besoin d'œuvres d'art que nous ne l'imaginons.

*A thing of beauty is a joy for ever* (1) — une joie, mais aussi et surtout un secours — et Dieu sait si nous pouvons nous en passer.

Il est bien entendu que toute joie est un secours — voilà une de ces équations sur lesquelles il ne faut pas argumenter, car elles n'ont rien de compromettant — l'Inconnu égale l'inconnu; x = y. Il n'est que de s'entendre sur cette Joie. C'est beau parce que ça me donne de la joie, précise Pears — et Ruskin y va moins hardiment : « Tout objet matériel dont la simple contemplation, dans ses qualités extérieures nous procure du plaisir sans opération directe et précise de l'intelligence contient de la beauté, en quelque façon ou à quelque degré ! » — Eh bien, j'aime mieux Joseph de Maistre : « Le Beau est ce qui plaît à la Vertu éclairée ! » — Je suis bien fâché pour beaucoup de la présence ici de la Vertu.

Pour moi, j'avoue que je préfère me passer des équivalences et, n'y voyant déjà pas trop clair, ne pas risquer de prendre

(1) Keats (*Endymion*) : « Une chose belle est une joie pour toujours. »

pour guide un autre aveugle qui me mène au fossé. Pour tout dire en un mot, la plupart des choses délicieuses ne me semblent pas secourables, bien au contraire.

Comme dans les preuves de l'existence de Dieu, il y a l'objection de la statuaire grecque. — Voilà un art chargé d'expressions que nul ne discute, et où la beauté est absolument neutre, j'allais dire laïque. Comment peut-elle nous parler de vertu? Il semble d'ailleurs que la pensée n'y ait aucune part : « Exempte de pensée », dit Taine... (1)

PIERRE DUPOUEY.

(1) Passage inachevé dans le texte.

## *Anahuac ou l'Indien sans plumes*

J'avais d'abord eu l'intention d'intituler ces lignes : *Marc Chadourne et son Mexique*. Aucune expression n'eût été plus fausse. Il y a dans le Mexique de M. Chadourne une trop grande part de légende et surtout de convention. Car il ne semble pas que l'auteur d'*Anahuac* (1) ait toujours vu le pays de ses propres yeux. Si profondément indien que soit resté le Mexique, le castillan y est la langue officielle, et même la langue de la majorité. Or il est manifeste que Marc Chadourne le sait fort mal ; je n'en veux pour preuve que la fréquence, j'allais dire la régularité, avec laquelle il l'écorche, et certaine petite faute qui ne trompe pas. Mauvaise condition pour une enquête sérieuse : elle a trop souvent condamné Marc Chadourne à voir le Mexique avec les yeux des autres. Ses sources écrites d'information, ce ne sont guère les journaux, les revues, les livres mexicains, mais surtout quelques publications anglo-saxonnes. Et partout, ou à peu près — c'est lui qui l'écrit (p. XI-XII) —, qu'il s'agisse du Yucatán ou de la Mixtèque, du Michoacán ou de la vallée de México, il a été guidé, il a été, comme on dit, « piloté » ; on l'a accompagné à Cuernavaca, on lui a fait visiter des *pulquerías*, une *hacienda* ; rançon de la notoriété, on a l'impression qu'il n'a pu faire un pas tout seul.

Cependant, comme Marc Chadourne a souvent un talent véritable, et toujours du métier, ce reportage, qui est vivant et adroitement enlevé, ne se lit ni sans plaisir ni sans intérêt. Peut-être, comme tant d'autres, M. Cha-

(1) Par Marc Chadourne, Paris, Plon, 1934.

dourne s'est-il trop abandonné au désir d'étonner le lecteur sédentaire et a-t-il exagéré le tragique de la vie mexicaine, pour laquelle je me contenterais du mot de dureté. Et il y a bien çà et là de ces menues erreurs que personne n'évite. Mais il y a aussi des pages auxquelles le plus malveillant trouverait difficilement à reprendre. Je citerai la description de México, et celle de Veracruz, qui rend très authentiquement l'atmosphère lourde et miséreuse de la ville (mais, s'il s'était promené dans les environs, M. Chadourne aurait vu des *zopilotes* en foule), ainsi que le jugement équitable qu'il porte sur Porfirio Díaz, dont les erreurs politiques et sociales ne doivent pas faire oublier qu'il a doté le Mexique de l'armature matérielle sur laquelle il vit encore en partie. On lui sera aussi reconnaissant d'avoir nettement dissipé la vieille confusion, peut-être intéressée, qui veut faire du socialisme mexicain une réplique indienne du communisme russe.

Ces jugements, on les apprécie d'autant plus que l'auteur donne rarement l'exemple d'un pareil sens des nuances. Laissons sa haine de l'art baroque, qui est probablement un de nos préjugés esthétiques les plus enracinés. Son hypothèse sur l'usage de l'âne porteur me paraît plus objectivement contestable. M. Chadourne l'explique par le fait, d'ailleurs exact, que les Indiens précolombiens ignoraient la roue. Mais il semble tout à fait artificiel d'établir un lien entre les deux choses. L'usage du bourricot est aussi répandu dans le bassin de la Méditerranée qu'en Amérique, et il ne représente au Mexique que la civilisation méditerranéenne apportée par les Espagnols ; le mot *arriero*, que cite l'auteur, ne vient-il d'ailleurs pas de l'arabe, par l'intermédiaire d'une dérivation castillane? Ce n'est encore qu'un détail, mais qui montre que Marc Chadourne s'est un peu trop laissé entraîner à mettre l'accent sur le caractère indien du Mexique. On a peine, quand on parle de ce pays, à se garder des deux extrêmes, à ne pas faire la part trop

grande ou à l'Espagnol ou à l'Indien. Peut-être parce qu'il connaît mal l'Espagne, Marc Chadourne n'a évité l'un que pour tomber dans l'autre. Il y a un passage où il fait de *patria mexicana* l'équivalent de « terre indienne ». Il aurait été beaucoup plus juste de traduire tout bonnement, « patrie mexicaine ». Car c'est l'évidence que le Mexique n'est pas une nation indienne, pas plus qu'il n'est une nation espagnole ; il est le Mexique, un syncrétisme imparfait où les deux cultures se trouvent tantôt mêlées, tantôt simplement juxtaposées ; et c'est précisément cela qui fait sa profonde originalité.

Les Mexicains qui ont montré leur pays à Marc Chadourne sont manifestement, pour la plupart, de ceux qui, soit racisme plus ou moins doctrinaire, soit déformation politicienne, soit engouement littéraire, soit enfin vision sincère, mais étroite, réduisent à l'extrême le rôle de l'Espagne dans la formation de la nation mexicaine et exaltent démesurément celui des éléments indiens. Je crains que, pour la question religieuse, l'information de M. Chadourne n'ait été aussi unilatérale. Le problème des survivances païennes dans le catholicisme mexicain est plus complexe qu'il ne le présente, et on souhaiterait de le voir étudier à fond, quelque jour, par un théologien qui serait en même temps historien et ethnologue. Quant au conflit religieux, qui dure, avec des accalmies et sous des formes variées, depuis 1926, on est péniblement surpris de voir avec quelle inconsciente partialité il est exposé par l'auteur.

Que le général Calles ait de vraies qualités d'homme de gouvernement et que, plusieurs fois, il ait préservé sa patrie de l'anarchie, je le croirais volontiers pour ma part, et ce n'est pas en question. Que les catholiques mexicains n'aient pas toujours rempli leur devoir social, qu'il y ait, dans le catholicisme mexicain, des impuretés dont la disparition serait un bien, que le jeu ait été brouillé par l'agitation irréfléchie d'extrémistes sans responsabilité, que le clergé lui-même ait compté des prêtres

inférieurs à leur vocation, ce sont choses sur lesquelles on peut tomber d'accord, sans jeter la pierre à personne. Mais ce qui choque, c'est qu'à travers M. Chadourne la résistance catholique apparaît comme un acte d'hostilité gratuite et systématique à l'égard des gouvernements révolutionnaires. Pourquoi l'auteur ne parle-t-il pas des dispositions anticléricales de la Constitution de 1917, qui sont à l'origine du différend? Pourquoi ne dit-il pas un mot, entre autres épisodes, de l'exécution du P. Pro et de ses compagnons, accusés sans preuves d'un attentat contre le général Obregón? Pourquoi surtout joue-t-il sur la même équivoque que le président Calles et ses imitateurs, qui déclarent qu'ils ne persécutent point, qu'ils font seulement appliquer la loi? La loi ne peut donc pas être d'elle-même persécutrice? Marc Chadourne dit et répète que le Mexique est vidé de ses prêtres, mais qu'il n'a constaté « aucun fait patent (1) de persécution ». A ses yeux, en effet, pour qu'il y ait persécution, il faut qu'on moleste le clergé, qu'on profane les sanctuaires. Mais expulser sous de mauvais prétextes le Délégué Apostolique, qui était, dans toute la force et la beauté du terme, un homme de paix, interdire l'entrée de l'État de Tabasco aux prêtres qui ne sont pas mariés, limiter le clergé du District Fédéral (un million d'habitants) à vingt-cinq prêtres, et à dix celui de l'État de Veracruz, empêcher ainsi l'Église de remplir l'essentiel de sa mission, Marc Chadourne juge-t-il que ce n'est pas persécuter? Je fais appel à sa bonne foi. Car celle-ci ne me paraît pas douteuse, et je suis sûr que, dans le même chapitre, il ne s'est pas rendu compte de la petite déloyauté qu'il commettait en faisant d'un malheureux défroqué l'incarnation du clergé mexicain.

En contraste avec ces pages malheureuses, le chapitre consacré au « réveil indien », à l'« incorporation », est un des mieux venus. Il a le mérite d'attirer l'attention de

(1) P. 218. Il y a « latent », mais le contexte me fait penser que c'est une faute d'impression, et qu'il faut bien lire « patent ».

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY



notre grand public sur un problème que l'on peut bien dire passionnant et sur un mouvement où j'ai vu des choses et des hommes admirables. Mais, dans cette expression de « réveil indien », je crois retrouver la vision partielle, ou trop littéraire, qui fausse parfois le livre. Un des buts fondamentaux de l'incorporation, c'est tout le contraire d'un réveil indien, c'est d'amener peu à peu tous les Indiens du Mexique à délaisser leurs vieilles langues et à parler espagnol. Il serait à peine paradoxal de dire que les vrais indianistes, il faut les chercher parmi les ennemis de l'Indien, parmi ceux qui voulaient le maintenir dans son isolement et dans sa servitude, et qui sauvaient ainsi sa langue et ses antiques usages. La fin nécessaire, et généreuse, de l'incorporation est de détruire l'Indien sauvage ou arriéré, pour en faire un citoyen mexicain, et non pas un « Indien sans plumes », mais un membre conscient de cette communauté originale, la patrie mexicaine, où l'Amérique et l'Europe, l'Extrême-Orient et la Méditerranée se sont alliés en un syncrétisme d'une si dure et si nouvelle beauté.

ROBERT RICARD.

## *La renaissance des lettres bretonnes*

Parmi les littératures régionales de France, celle qui s'exprime en langue celtique est certainement la plus inconnue du public lettré. Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc en lettres occitanes pour connaître les noms de Mistral, Aubanel ou Darbaud. Si Hersart de la Villemarqué a eu ses heures de célébrité au siècle dernier et si Taldir vient d'être révélé au public par M. Gossez, les noms beaucoup plus marquants de Malemanche, Calloc'h, Hémon et de Langlais sont à peu près inconnus.

A quelles causes convient-il d'attribuer cette ignorance? aux difficultés de la langue tout d'abord. Les éditeurs bretons négligent souvent d'accompagner les œuvres qu'ils publient d'une traduction française. Un peu de bouderie pour la « marâtre France », persécutrice de la langue celtique, n'est pas étrangère à cette attitude. Je pense qu'il y a là, même du point de vue strictement breton, une erreur, car la diffusion des œuvres littéraires de valeur pourrait contribuer à ramener à la culture de la langue celtique les citadins depuis longtemps francisés et très ignorants des richesses de leur terroir.

Une autre cause est l'abandon où resta, pendant de nombreux siècles, une langue qui ne fut plus que celle des pâtres et des laboureurs. La noblesse, puis la bourgeoisie, l'abandonnèrent totalement, et le français devint la seule langue des citadins et des gens instruits. La littérature française d'inspiration bretonne, fort abondante, depuis le Chateaubriand des *Mémoires* jusqu'à Le Goffic, venant satisfaire les goûts et les besoins de cette bourgeoisie, ne fit que renforcer l'indifférence et parfois le mépris à l'égard du « brezoneg ».

Le breton ne fut cultivé qu'a partir du XVIII^e siècle et

seulement par le clergé des campagnes. Le XIXe siècle vit, dès la réforme orthographique de Le Gonidec, fleurir une très belle renaissance. Travaux linguistiques et recherches de folklore furent suivis de quelques productions littéraires de valeur. Depuis la guerre, le mouvement a pris une grande ampleur et a produit des œuvres d'un intérêt vraiment universel. Des traductions étrangères ont été faites de quelques-uns de ces ouvrages. Il importe donc grandement au public français d'être tenu au courant des efforts de cette jeune littérature.

La revue des œuvres bretonnantes parues depuis plus de cent ans dépasserait de beaucoup le cadre de cet article : résurrections de folklore, objectives comme celles de Luzel et de Herrieu, littéraires comme le Barzaz Breiz de la Villemarqué (où la *gwerzę* authentique alterne avec de délicieux pastiches), poèmes simples mais tout de fraicheur et de délicatesse comme le *Doué ha mem bro* de Le Joubioux, adaptations originales et peintures de mœurs comme les Bucoliques bretonnes de Guillôme, théâtre chrétien comme celui de Le Bayon, théâtre tragique comme celui de Malemanche, sans parler des contes, romans et souvenirs, des traductions de chefs-d'œuvre irlandais et gallois. Je ne m'arrêterai à dessein qu'à deux œuvres poétiques contemporaines de tout premier plan, parce qu'elles sont caractéristiques du renouveau littéraire breton.

La première n'est pas tout à fait inconnue du public catholique français. René Bazin publia chez Plon après la guerre la première édition bilingue d'*Ar en deulin* (à genoux), poèmes de Jean-Pierre Calloc'h, mort à l'ennemi en 1917 (1). Des articles de l'*Écho de Paris* et de la *Croix* saluèrent ces vers admirables dont l'inspiration profondément mystique semble tout imprégnée des Psaumes. L'édition cependant n'eut pas de succès. Elle n'intéressa qu'un public très limité, comme il arrive souvent des œuvres d'inspiration religieuse, quand le snobisme ne joue pas.

(1) Réédité par la revue *Dihunamb*, 10, rue du Gaz, Lorient.

« Voici un poète de l'humanité », a écrit pourtant un critique hollandais. « Un cri aussi sublime n'a été arraché à aucun homme de ce temps, en aucune nation », a proclamé Emile Masson dans le *Mercure de France*. Dans les principaux poèmes du barde : « Venez, Esprit-Saint », « Trois sanctuaires », « Vision », « Prière dans les ténèbres », « Prière du guetteur », éclate ce sens catholique et cosmique dont J. Madaule fait honneur au grand poète Claudel. Mais si rudes soient les anathèmes, ils sont toujours tempérés par cette tendresse du cœur et cette délicatesse de l'âme où André Chevrillon a vu le côté le plus attachant de l'âme bretonne. Quelle n'eût pas été la joie d'Ernest Hello, le compatriote de Calloc'h, en trouvant toute vivante chez le barde la conception littéraire qu'il réclamait avec tant de force, au-dessus des tendances classiques et romantiques !

Il y a chez lui une simplicité qui friserait parfois la banalité (tant les effets originaux sont peu exploités) s'il pouvait y avoir banalité à redire, avec de tels accents, ces éternels appels de l'âme créée à son Créateur et les nostalgies de l'exil, loin de la patrie terrestre et de la patrie du ciel.

Calloc'h nous chante aussi cette guerre où il devait trouver la mort. Les accents sont durs parfois, mais ce n'est qu'une pointe de colère. Il n'oublie ni

> Les blessés abandonnés qui appellent leur mère,

ni

> les cadavres des jeunes hommes sur la prairie,

ni que cette année-là

> la chair du fils de l'homme est à bon marché.

Mais dès qu'il lui échappe une lamentation devant tant d'horreur, il se tourne aussitôt vers la vertu de Force et aussi vers la Componction du cœur de celui qui sait bien — comme Catherine de Sienne — qu'on ne combat le mal dans l'univers qu'en combattant ses propres lâchetés.

> Vous, vous savez combien faible est mon âme, combien desséché mon cœur, combien misérables mes désirs. Trop souvent vous me

voyez, ô Père céleste, suivre des chemins qui ne sont pas vos chemins.

C'est pourquoi, quand la nuit épand ses terreurs par le monde, dans les cavernes des tranchées lorsque dorment mes frères, ayez pitié de moi et écoutez ma demande : Venez et la nuit pour moi sera pleine de clartés !

Une autre œuvre, toute récente, et qui n'a pas été traduite, mérite l'attention des hommes de goût. Je veux parler des « Chants dans la nuit » de M. Xavier de Langlais (1), cris de douleur comme il en existe peu d'aussi poignants. Ici la paix chrétienne apparaît comme une escale lointaine ; sa lueur n'apparaît que vaguement, aux premières clartés de l'aube. Peut-être, à force d'être originales, les images finissent-elles par être un peu trop exploitées et Hello, que nous citions tout à l'heure, y aurait critiqué une excessive « passion du malheur ». Tous ces défauts sont, à mon sens, rachetés par l'accent profondément émouvant de ces cris d'homme blessé. Il n'y a dans la littérature française, d'un génie si différent, que Baudelaire à qui l'on puisse songer. Mais c'est une comparaison qu'il faut abandonner aussitôt. Le poète maudit est plus intellectuel, plus cynique aussi, et infiniment plus varié. Même lorsqu'il chantait « le soir charmant ami du criminel », il n'a pas rendu de sons si déchirants (2). Il n'y a rien chez lui qui corresponde à l'atmosphère de pénombre tragique où se meut l'imagination du barde. Cette atmosphère est celle du long hiver celtique, des jours de pluie et de vent, entre un ciel de cendre et quelque sauvage landier.

Jugez plutôt par cette pièce qui donne le ton général du recueil et que je traduis approximativement :

L'HOMME ET LA STATUE

Comme j'étais à rêver, tout seul, en compagnie de mes songes, la douleur enfoncée dans le cœur, le front incliné vers la terre sauvage et stérile...

(1) Éditions Gwalam. Boîte postale 75, Brest.

(2) Voici un beau sujet d'étude pour Yves-Gérard Le Dantec, breton et baudelairien !

J'ai vu sous mes pieds la terre rouge comme le feu d'un four, l'argile rouge comme le sang de mes veines, l'argile souple et douce comme de la chair vivante, l'argile froide comme de la chair morte.

Et je l'ai contemplée avec étonnement, car à travers l'enveloppe indifférente de la terre brune, j'ai vu stupéfait, dans un divin délire, un corps léger et pur au visage séduisant, un fantôme étendu, souriant et auréolé.

Et, comme le fossoyeur faisant le trou d'une tombe, j'ai creusé la terre et écorché ma chair en cherchant à atteindre ma vision vivante. Et je n'ai déterré au lieu de mon rêve qu'un tas de vile argile.

O vision moqueuse, ô fantôme maudit. Me voici déçu et plein de colère, foulant la terre sous mes pieds, pétrissant l'argile avec mes doigts rouges, la griffant cruellement avec mes ongles, comme une proie morte.

. . . . . .

O miracle, ô merveille incroyable. Sous mes mains la terre froide se met à vivre et prend maintenant la forme d'un corps humain. Et, fermant mes yeux sombres, de peur d'avoir tué mon rêve, tremblant comme un criminel, je reste prosterné de nouveau devant le mystère. J'ai pressé la terre entre mes bras, je l'ai détendue, je l'ai amassée, je l'ai échauffée, je l'ai vivifiée, je l'ai caressée, je l'ai tordue et je l'ai contrainte à être une statue.

Le spectre de ma rêverie prend une forme. Voici son corps léger, vêtu de beauté, son dos fin et souple, ses mains jointes. Voici son visage et la lumière de son front, ses lèvres pures, ses yeux vierges. Voici le rêve de son sourire délicieux, cher à ma douleur. Mon deuil est fini, mes efforts sont oubliés, mon cœur est en extase!

. . . . . .

O malheur, suis-je insensé? suis-je fou?

O nuit profonde, ô nuit de mort. Tout autour de mon œuvre fragile, je ne vois pas la nuit qui tombe.

Pluie, pluie, nuit de mort. O le cruel réveil du lendemain, ô argile de néant!

Pluie, pluie!

On lira également avec plaisir : « La fontaine profonde », « Le chant dans la nuit », « L'homme et son rêve », « L'homme et la foule », « le chant sur la montagne ».

La renaissance littéraire bretonne est en marche. Chaque année grossit la troupe des gens instruits de Bretagne groupés autour de ses six revues littéraires, la troupe ardente de ceux qui ne trouvent la clef de leur âme qu'à travers le génie de la langue ancestrale. Puisse une heureuse émulation enrichir encore la terre des bardes, d'œuvres qui fassent honneur à l'esprit humain !

Toulon, 1934.

ROBERT LE MASSON.

## *Un mouvement de l'art d'avant-garde : Les peintres musicalistes*

Le deuxième Salon des Peintres Musicalistes illustre une tendance de notre temps et reconnaît la place dominatrice de la musique dans la vie et l'art contemporain. Notre époque est musicale. Les valeurs de la musique, le jeu de nos émotions qui leur correspondent, tendent à imposer aux autres arts une direction vers des effets plus subtils, plus recherchés, plus nuancés dans l'émotion.

D'autre part, chez quelques modernes, la valeur même et le sens du tableau, surface colorée en trompe-l'œil, sont contestés, remis en discussion. Il n'est certes plus question de reproduire la réalité ; de l'interpréter, ici, pas davantage. Mais transposer dans la peinture l'attitude du musicien. Construire un tableau à l'aide des éléments formels et colorés comme il compose une symphonie à l'aide des sons. Traduire, à l'aide de lignes et de couleurs seulement expressives et volontairement choisies, la qualité de sentiment qui accompagne un fait ou une succession d'activités et faire passer dans l'âme du spectateur l'émotion ou la pensée du créateur.

C'est en tout cas quelque chose de neuf. Et ceci

répond dans l'art à des inquiétudes de la pensée contemporaine. Les Esthéticiens se préoccupent de définir ce qui dans l'être humain répond devant un objet artistique à ce sentiment d'épanouissement qui est proprement le plaisir esthétique.

Depuis longtemps déjà, il ont reconnu le rôle que joue l'association et la place d'un mimétisme atténué et inconscient dans la résonance que nous éprouvons devant la forme ou la couleur des objets. Résonance qui provient non de l'éveil de souvenirs mais surtout de ce que « nous prêtons spontanément à la nature nos états d'âme ». « Nous commençons par convertir les lignes et les contours en force et en mouvements. Ensuite nous sentons notre propre corps participer à ces mouvements, nous les sentons vivre... » De même pour les couleurs : « Si le rouge exerce sur nous une action excitante, le bleu une action apaisante, le vert une impression de rassérénement, ce n'est pas seulement parce que notre œil éprouve une stimulation plus intense, ni parce que nous associons distinctement à la couleur le sentiment que nous ont fait éprouver certains objets, mais c'est encore parce que nous nous identifions jusqu'à un certain degré avec la couleur... »

Notre attitude et notre disposition affective sont donc différentes devant l'horizontale ou devant la verticale, devant la forme ronde ou devant la forme anguleuse, etc.

Ces quelques phrases sont une clef et aident à pénétrer dans la pensée des Peintres Musicalistes. Artistes intellectuels, amoureux d'un certain raffinement symbolique, leurs œuvres doivent nous émouvoir à l'aide d'éléments, expressifs par leur silhouette ou leur nuance, mais dénués de toute signification représentative directe. Le jeu des lignes colorées qui traversent et répartissent le sujet : rayons, rubans souples, cercles, qui nous paraît scander capricieusement la composition, conduit notre pensée et éveille en nous la tonalité sentimentale qui correspond au fait représenté ou évoqué.

Prenons un exemple. Un tableau de M. Valensi, le Président de l'Association : « Symphonie estivale ». C'est une vaste synthèse exprimant le départ (élan, lignes ascendantes), les vacances à la mer, puis à la campagne (épanouisssement : rayons dorés; lignes verticales; étroite vision d'un bain de mer, d'une scène de chasse), le retour (regret, effort : rayons pâles, obliques).

Ici éclate encore une seconde recherche, le dynamisme.

Puisque tout change, se déplace, qu'un sentiment se modifie à chaque minute, ce qu'il faut fixer, c'est la courbe, la succession des diverses étapes ou le mouvement. Une action devra être représentée dans ses phases multiples.

Ces éléments divers sont habilement ordonnés selon une véritable construction. Les motifs plus directement inspirés de la réalité sont reliés par d'autres éléments dont la valeur émotionnelle leur est directement subordonnée.

La place nouvelle de ces derniers éléments, le rôle important de la construction de l'ensemble selon certains principes, la recherche et la tendance générale vers un « allègement de la matière », ont conduit à rapprocher cet art de la musique.

MARIE-LOUISE PLOURIN.

## *Un artiste slovène : Tone Kralj*

La sympathique capitale de la Slovénie, Ljubljana, possède plusieurs artistes, peintres et sculpteurs, qui mériteraient d'être connus en France. L'exposition de Mestrovič, le sculpteur croate, a connu l'an dernier le plus franc succès. Il n'est pas seul digne de l'audience du public français. Parmi d'autres : Meleš, Jakac, François et Marie Kralj, l'architecte Plečnik, il semble bien qu'on puisse faire une place à part à Tone Kralj. Peintre, sculpteur, modeleur, graveur, fresquiste, lithographe, son activité tire parti de tous les matériaux plastiques et de toutes les formules picturales. Son œuvre est extrêmement diverse et a déjà été consacrée par de multiples expositions (Belgrade, Vienne, Prague, Berlin, Leipzig, Anvers, Amsterdam, Londres, Milan, New-York...). Il a obtenu à Padoue et à Venise les plus hautes récompenses. La Galerie Nationale de Ljubljana s'est honorée en faisant l'acquisition de plusieurs de ses œuvres, en particulier la *Grande Cène* et le *Christ en croix*. Depuis la fin de la guerre, avec une fécondité qui témoigne de la richesse de son inspiration et de son labeur ardent, il a décoré à fresques plus de vingt-cinq églises tant en Slovénie yougoslave qu'en Slovénie italienne. Citons celles de Auber, Volče, Višarje, Tornai, Trieste (Katenar)... Sculpteur, on lui doit plusieurs madones (grand séminaire de Ljubljana, exposition de Ljubljana), des plastiques bois, bronze, plâtre, en particulier un buste du romancier slovène Cankar. Il présenta à l'exposition de Ljubljana, outre plusieurs plastiques, des lithographies, des aquarelles, une maquette d'église moderne et un autel où tout est de sa main. Deux grandes toiles : *L'Agonie au jardin des Oliviers* et la *Descente de croix*, accompagnent cet autel. L'artiste montre en outre dans son original atelier toute une série de travaux dont nous ne saurions donner l'énumération.

L'art de Kralj, que ce soit en peinture, que ce soit en sculpture ou dans les autres domaines de son activité, manifeste diverses qualités qui retiennent l'observateur. Tout d'abord on sent là quelque chose de jeune et de neuf. Jusqu'à l'indé-

pendance slovène, les meilleurs artistes du pays se croyaient un devoir de se déraciner et allaient faire de l'académisme à Vienne ou à Münich. Depuis 1918, prenant conscience d'elle-même, la Nation retient ses artistes. Ils ne sont pas accablés par une tradition trop lourde et leurs tempéraments peuvent s'épanouir en une atmosphère favorable. Les hardiesses sont accueillies et comprises. D'autant mieux d'ailleurs qu'il y a en Slovénie une unité spirituelle. Kralj peint avec son cœur, pour dire quelque chose et non pour faire de la peinture à la tâche. Il y a quelque chose en lui qui veut être exprimé, une flamme qui anime par le dedans tout ce qu'il fait, cette flamme même qui vibre en ses yeux. Kralj est chrétien, là se trouve le foyer de son inspiration. Dans un peuple qui sait si merveilleusement chanter, il est celui qui traduit en lignes, en couleurs, en volumes, la vie profonde. On ne s'étonne pas, sachant cela, de prier sans effort, presque naturellement, devant ses œuvres.

La technique de l'artiste est à la hauteur de son inspiration, ce n'est pas un philosophe qui traduit de façon ennuyeuse des pensers abscons, on ne peut même pas le rapprocher d'un Raphaël peignant l'*École d'Athènes* ou la *Dispute du Saint-Sacrement*. Quand il lui plaît de sculpter un Amour ou une danseuse, il n'éprouve pas le besoin de les travestir en anges. Ce qui caractérise sa manière, c'est d'abord l'ampleur des mouvements et des formes, ses statues sont généralement un peu allongées et ses personnages grandis. Les masses picturales ou plastiques sont ainsi disposées qu'on voit en elles une dilatation, un accroissement du réel. D'ailleurs, la vigueur du mouvement vient accélérer cette première caractéristique des travaux de Kralj, leur donnant un sens très profond. Il faut bien reconnaître que certaines des premières œuvres de l'artiste sont tourmentées, par trop dynamiques. Les attitudes sont comme de personnages meurtris par leur élan. Et parfois, les mouvements, contradictoires, se heurtent, se nouent. Mais cette force donne aux physionomies un relief particulier, une expression saisissante, tels certains visages de Juifs dans le *Jugement chez Caïphe*, telles encore certaines faces lamentables dans les *Émigrants de Primorje*. Ces couleurs, simples, franches, neuves, soulignent, étoffent les masses, précisent les volumes. Kralj n'a rien d'un Giacometti qui se complaît en des

feux d'artifice de couleur pure, en des tableaux volontairement amorphes. Il peint par larges surfaces, évitant les complications et les redites.

Ce serait certainement une nouveauté à Paris que ces œuvres, éclairées par le dedans, ayant un sens et s'appuyant sur des dons très riches. Il y a une certaine simplicité qui s'impose de plus en plus à l'art. Ni techniques pures ne méthodes hermétiques : que les gens qui n'ont rien à dire se taisent. Kralj mérite la consécration de Paris. Il mérite plus encore l'actif encouragement de gens qui veulent un art chrétien direct et vrai. A quand l'exposition parisienne Tone Kralj ?

ROBERT BOURGEOIS.

# THÉATRE

Elle n'avait pas encore vingt ans qu'elle était déjà « tante Marie ». Lorsque les parents et « les grands » sont invités chez des amis ou vont au bal, c'est elle qui garde « les petits ». Une vocation maussade l'aurait-elle condamnée à ne jamais être jeune? Mais, si elle était taciturne ou austère, les enfants se plairaient-ils autour d'elle? La verrait-on au milieu d'eux, jouant, chantant, apaisant le gros chagrin de celui-ci, réconciliant ceux-là, racontant de ces belles histoires qui imposent le silence aux plus turbulents? Marie est gaie comme « les autres », et même quand « les autres » quittent la maison en habits de fêtes, le reflet d'un regret passe dans ses yeux; toutefois, si une ombre de désir émeut son cœur, l'envie ne l'effleure même pas : là est le mystère de sa vie.

Dans quelques années le monde appellera tante Marie une « vieille fille », précisément parce qu'elle est incapable de vieillir. De la jeunesse elle n'a montré ni l'étourderie, ni la légèreté, ni la coquetterie qui passent avec le printemps; mais la jeunesse est dans son âme, y portant ce que le temps ne peut effacer : l'innocence, la générosité, et cette pureté qu'aucun égoïsme ne saurait troubler. Tante Marie est amour, amour sans grandiloquence, sans gestes exceptionnels, sans pathétique flamboyant; c'est une petite lumière qui brille dans son coin; personne, pas même elle, ne s'aperçoit de son rayonnement. Ne parlons pas ici de renoncement, d'abnégation, de désir de se sacrifier. Tante Marie serait bien allée au bal, si on lui avait proposé de danser; Tante Marie se serait bien volontiers mariée, si quelqu'un avait demandé sa main; tante Marie est déjà bien vieille lorsque sa

sœur lui donne une place pour la comédie, mais elle est ravie comme une enfant. N'employons donc aucune de ces formules évoquant un moralisme où règne l'impératif catégorique : c'est ici, dirait M. Bergson, le domaine de « l'aspiration » où le devoir n'est même pas senti comme obligatoire; l'âme se contente d'aimer, elle s'ouvre simplement, et la vie devient perpétuel don de soi. « Ce qui est beau, ce n'est pas d'être privé, ni même de se priver, c'est de ne pas sentir la privation (1). »

L'héroïsme de tante Marie n'a rien de théâtral, même quand il pourrait l'être. Ainsi ce dimanche ensoleillé où Eugène a voulu lui parler à cœur ouvert; elle devinait bien ce que l'honnête garçon allait lui dire; elle était prête à l'aider, car ces choses sont si difficiles à exprimer! Elle n'aurait joué ni la surprise ni la pruderie... Mais lorsque les lèvres d'Eugène ont prononcé le nom de sa sœur Juliette, elle a refoulé sa peine pour devenir la confidente et la complice d'un bonheur qui ne serait pas le sien. Tante Marie soignera son père malade, mangera son humble dot pour adoucir les derniers jours du vieillard. Ensuite elle n'aura plus qu'à quitter son village, se faire toute petite dans la maison de sa sœur et de son beau-frère. Elle est la parente pauvre qui ne voudrait pas « être à charge » et, lorsque le ménage a fait fortune, n'est-elle pas aussi celle dont on a un peu honte? Tante Marie n'a jamais eu le temps d'avoir de l'esprit et elle ne se verrait pas dans un salon; le vrai drame de sa vie, c'est que tout le monde est d'accord avec son humilité.

Les misères de tante Marie ne sont que la surface de son histoire; mais le personnage existe spirituellement, et cette existence déborde infiniment ce qui peut être vu. Le sous-titre de la pièce pourrait être : présence d'une âme. Tante Marie est là : voici les enfants joyeux. Tante Marie est là : le père meurt avec douceur. Tante Marie est là, elle-même mourante : une petite fille chante. Au début, le ménage d'Eugène et de Juliette semblait bien menacé; les

(1) Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, p. 57.

affaires ne marchaient guère et l'imagination de la jeune femme marchait trop. Tante Marie arrive; elle ne se contente pas de remplacer la bonne, de soigner bébé, de tenir les écritures; un mot venu du cœur fait comprendre à Eugène qu'il ne doit pas être trop sévère pour une compagne un peu trop « enfant gâtée »; une émotion vraie révèle à Juliette le chemin du vrai bonheur; un sourire confiant devant l'avenir rend courage aux ouvriers. Tante Marie est là, tout est transformé; l'espérance règne, les situations irréparables sont évitées, les braves gens ne deviennent ni des saints ni des héros mais retrouvent la force de rester des braves gens : une espèce de charité diffuse fortifie les âmes, si diffuse que personne ne voit très nettement d'où elle vient.

Tante Marie n'est pas un personnage pittoresque et original. Le monde conserve un peu d'âme parce qu'il y a des « Tante Marie » dont l'amour rayonne discrètement. Celle-ci meurt dans une chambre froide où elle s'est reléguée avec l'assentiment de toute la famille; elle s'éteint en caressant les cheveux d'une enfant sage et enjouée que la nature et peut-être la grâce ont déjà marquée pour le destin des « Tante Marie ».

*Tante Marie* est la première pièce de Mme Anne Valray. On comprend qu'Antoine ait aimé ces huit tableaux; il serait curieux de savoir ce qu'en pense M. Saint-Georges de Bouhélier qui fut l'un des premiers à transposer au théâtre la poésie des vies simples; il serait aussi fort intéressant d'avoir l'opinion de M. Jean-Jacques Bernard sur une œuvre où le silence s'ajoute au texte pour l'achever. Toutefois, et c'est le secret de sa réussite, Mme Valray n'exploite aucune formule; elle obéit à son sujet et obtient naturellement ce qui ne doit jamais être déduit d'une théorie : le réalisme disparaît devant la réalité.

Cette réalité n'est pas crue : elle est nue. Un tel dépouillement serait même dangereux si le texte ne devait pas, en chacun de nous, se situer dans un contexte humain; entre

l'auteur et le spectateur, il n'y a rien que des paroles fort simples, sans prétentions poétiques, et qui, pourtant, ont une résonance poétique. Les *Chansons* de Marie Noël bercent en nous la mort de Tante Marie...

Nous étions deux sœurs chez nous :
La laide et la belle.
L'une avait les yeux si doux
Que tous après elle
Couraient sans savoir pourquoi.
Sa sœur, l'autre, c'était moi.
. . . . . .
O mon Dieu,
Tu sais bien qu'il suffit d'un peu d'ombre à ma vie,
Rien qu'un peu.
Que je n'ai pas besoin de gloire et presque même
Pas besoin
De leur bonheur trop grand pour moi pourvu que j'aime
Dans un coin.

La Comédie-Française donne cette œuvre sans autres entr'actes que les brèves interruptions nécessaires entre chaque tableau ; le rythme de la pièce ne pouvait être sauvé qu'à la condition de respecter la continuité d'une histoire sans histoires. Le temps a ici une valeur dramatique par lui-même, indépendamment des événements qui le remplissent ; la vie la moins chargée d'aventures est encore dramatique par le seul fait qu'elle est temporelle, c'est-à-dire déroulée dans le temps qui use et qui vieillit, dans le temps qui tue et qui meurt, dans le temps où la fidélité fait du présent avec le passé.

*Tante Marie* est de ces pièces qui doivent être créées deux fois, d'abord par l'auteur, ensuite par l'acteur. Le rôle écrit de « Tante Marie » est complet : mais une présence rayonnante peut seule restituer leur mystère à ces pensées claires d'une âme sans complication. Mme Berthe Bovy est « tante Marie » ; on n'ose à peine dire qu'elle joue le personnage ; lorsqu'une œuvre éveille une telle intelligence des choses du cœur, elle met dans le jeu des qualités si intimes et si

humaines, que le comédien, semble-t-il, oublie lui-même la comédie : à l'admiration pour l'artiste se mêle du respect pour celle qui a trouvé la source de l'émotion au-delà de l'art.

La mise en scène est sobre, évoquant, par le style du mobilier et la coupe des vêtements, des temps qui semblent déjà lointains. Elle donne une impression d'humour indulgent et discret en accord avec la tonalité de l'œuvre. L'auteur a une profonde sympathie pour ces « français moyens » d'une spiritualité indécise, mais si travailleurs, si honnêtes, qui entourent « Tante Marie » ; elle les fait vivre avec une douce ironie.

L'interprétation est excellente, avec Mlle de Chauveron, MM. Granval, Ledoux, Brunot, L. Dubosq, et la petite Paulette Elambert, bien connue par le film *La Maternelle*.

HENRI GOUHIER.

# A TRAVERS LES REVUES

## *Une menace pour la culture*

M. Maurice Martin du Gard, dans un excellent article des *Nouvelles Littéraires*, laisse percer une inquiétude qui pourrait s'intituler : *La grande pitié de l'enseignement supérieur.* C'est la réduction, en nombre et en traitement, imposée aux divers services du fonctionnarisme, qui lui en fournit l'occasion. Car, il est « un Ministère (celui de l'Instruction Publique ou de l'Éducation Nationale) qui a toujours géré les crédits, qu'il est de tradition qu'on lui mesure, avec un sérieux et un scrupule qui sont la marque de l'esprit universitaire ».

Évidemment, continue M. Martin du Gard, si l'on supprimait la moitié des chaires de la Sorbonne et même toutes celles du Collège de France, il n'y aurait pas d'émeute dans la rue. Mais, vraiment, est-il juste de frapper des services qui n'ont que des effectifs réduits de la même manière que les autres? Si l'on veut un exemple, en voilà un. En 1896, nos Facultés des lettres ont 3500 étudiants. En 1934 : 20.000. Et le personnel est le même, on peut le dire, n'ayant augmenté que de 2 o/o depuis la guerre.

Tenons-nous-en à l'enseignement supérieur qui anime et soutient le primaire et qui doit être protégé le premier; sur son budget, qui est de 200 millions, les 10 o/o qu'on lui demande ne seraient rien dans l'ensemble du budget de la France; mais pour l'enseignement supérieur, c'est un cataclysme. Sur ces 200 millions, 120 vont aux traitements, et 80 millions seulement sont affectés aux sciences pures, aux grandes bibliothèques, aux laboratoires, aux crédits de matériel. Je passe sur les crédits de voyages pour les congrès. Ceux-ci, je me demande comment on les réduirait. Je rencontrais, l'autre jour, un savant qui partait pour Moscou; il avait obtenu 2000 francs. Si, géologue, il avait appartenu à un autre ministère, s'il avait été ingénieur des ponts, il eût reçu un autre viatique. Et les fouilles? On fouillera moins...

Qu'on ne s'étonne pas après cela de cette conclusion défaitiste :

Ainsi se prépare la décadence. « Un million d'économies sur la haute culture peut arrêter net le mouvement intellectuel d'un pays. » Je ne vois pas pourquoi la phrase de Renan serait moins juste ni moins alarmante aujourd'hui qu'hier, quand, au lendemain de la victoire, Barrès venait de la découvrir dans les *Questions contemporaines*, toujours actuelles pour les bons esprits, et qu'il intéressait l'opinion à nos laboratoires. Le rayonnement de la France est fait de la supériorité de ses savants et de ses écrivains. Et si la culture intellectuelle doit être une religion, il faut commencer par ne pas abandonner les prêtres qui la font et qui la servent. Ou alors qu'on ne parle plus de propagande !

Ce qui nous remet en mémoire la honte qu'éprouvait certain doyen de la Faculté de Médecine de Paris à faire visiter son École à des professeurs étrangers, et qui, pour expliquer cette honte aux étudiants français, s'écriait :

Allez voir à Sofia et à Bucarest ce qu'il en est : et après vous jugerez...

## *Nijinsky*

Un livre va paraître, chez Denoël et Steele, retraçant la biographie de Nijinsky. C'est Mme Romola Nijinsky qui en est l'auteur, et M. Paul Claudel a bien voulu accepter d'en écrire la préface.

Les *Nouvelles Littéraires*, dans leur numéro du 26 mai, ont donné à leurs lecteurs la primeur de cette préface, dont nous extrayons cette belle évocation de Nijinsky, en proie aux divers rythmes de ses danses :

Nijinsky apportait autre chose (M. Paul Claudel vient de faire le procès des danses conventionnelles), les pieds enfin ont quitté la terre, il apportait le bond, c'est-à-dire la victoire de la respiration sur le poids. Comme le chanteur ou l'acteur ne fait qu'amplifier par le mouvement de ses bras l'ascension de la poitrine soulevée qui s'emplit d'air, ainsi l'inspiration du danseur et cet élan de notre désir vers la vie est assez fort pour le détacher du sol, ce

n'est plus qu'un tremplin qu'il foule triomphalement sous ses pieds! C'est la possession du corps par l'esprit et l'emploi de l'animal par l'âme, encore, et encore, et de nouveau, et encore une fois, élance-toi, grand oiseau, à la rencontre d'une sublime défaite! Il retombe à la manière d'un roi qui descend, et de nouveau il s'élance comme un aigle et comme une flèche décochée par sa propre arbalète. L'âme pour une seconde porte le corps, ce vêtement est devenu flamme et la matière est passée transport et cri! Il parcourt la scène comme l'éclair et à peine s'est-il détourné qu'il revient sur nous comme la foudre. C'est la grande créature humaine à l'état lyrique, il intervient comme un dieu au milieu de notre bamboula!

Nous sommes loin du goût baudelairien : « Je hais le mouvement qui déplace les lignes... » Et cependant, l'immobilité a vaincu, à son heure, le danseur. Mais qu'on pense à la Pavlova, reprenant avant de mourir, et tandis qu'elle n'en avait déjà plus conscience, l'une des positions de la *Danse du Cygne*, qui avait été sa plus belle création; et l'on comprendra que M. Paul Claudel puisse terminer ainsi sa préface :

Et maintenant sur la face du divin danseur il y a un voile noir. Il est quelque part à Paris et moi je suis à Los Angeles et Mme Nijinsky, assise à côté de moi dans ce hall d'hôtel, me montre d'étranges dessins. Ce sont des figures humaines et le propre portrait du Sylphe dessinés par des trajectoires qui s'entrecroisent. A la rencontre et au centre de forces circulaires et de tourbillons algébriques se dresse un être fait d'une interférence de lignes. C'est comme si l'homme était fait, membres et figures, d'un nœud et d'un foyer de mouvements que le danseur autour de lui distribue et récupère, fonction d'un nombre, centre ivre, réalisation d'une âme dans la décharge d'une étincelle.

Salut là-bas, Nijinsky, que Dieu soit avec ton âme obscurcie! Sur le seuil où l'amitié respectueusement s'arrête, où ces deux sœurs enlacées, l'admiration et la pitié, méditent et se souviennent, la prière peut passer encore.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Liguge (Vienne).